

# FINATIS

Rapport Annuel 2009

Rapport Annuel 2009

## FINATIS

**Société anonyme au capital de 84 852 900 euros**

**712 039 163 RCS PARIS**

Siège social : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris

Téléphone : 01 44 71 14 00

Internet : [www.finatis.fr](http://www.finatis.fr)

# SOMMAIRE

## Finatis

**02 ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ****03 ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ****04 CHIFFRES CLÉS****05 RAPPORT DE GESTION**

- 05 ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ
- 07 ACTIVITÉS DU GROUPE
- 13 PANORAMA FINANCIER
- 20 AFFECTATION DU RÉSULTAT
- 21 RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- 22 ÉVOLUTION DU TITRE EN BOURSE
- 23 CAPITAL ET ACTIONNARIAT
- 25 DONNÉES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

**28 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE****38 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- 42 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT RELATIF AUX PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

**44 COMPTES CONSOLIDÉS**

- 139 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL
- 140 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

**142 COMPTES INDIVIDUELS**

- 156 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
- 158 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

**159 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 21 MAI 2010****160 PROJET DE RÉSOLUTIONS SOUMISES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 21 MAI 2010**

# ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

Au 31 décembre 2009



**Jean-Charles NAOURI**  
Président

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Jean-Charles NAOURI**

Président

**Pierre FÉRAUD**

Représentant permanent

de la société Euris SAS

**Didier LÉVÊQUE**

Administrateur

Représentant permanent

de la société Matignon Diderot SAS

**Jean-Marie GRISARD**

Administrateur

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

**Cabinet CAILLIAU DEDOUIT et Associés**

Titulaire

**Cabinet ERNST & YOUNG et Autres**

Titulaire

**Didier CARDON**

Suppléant

**AUDITEX**

Suppléant

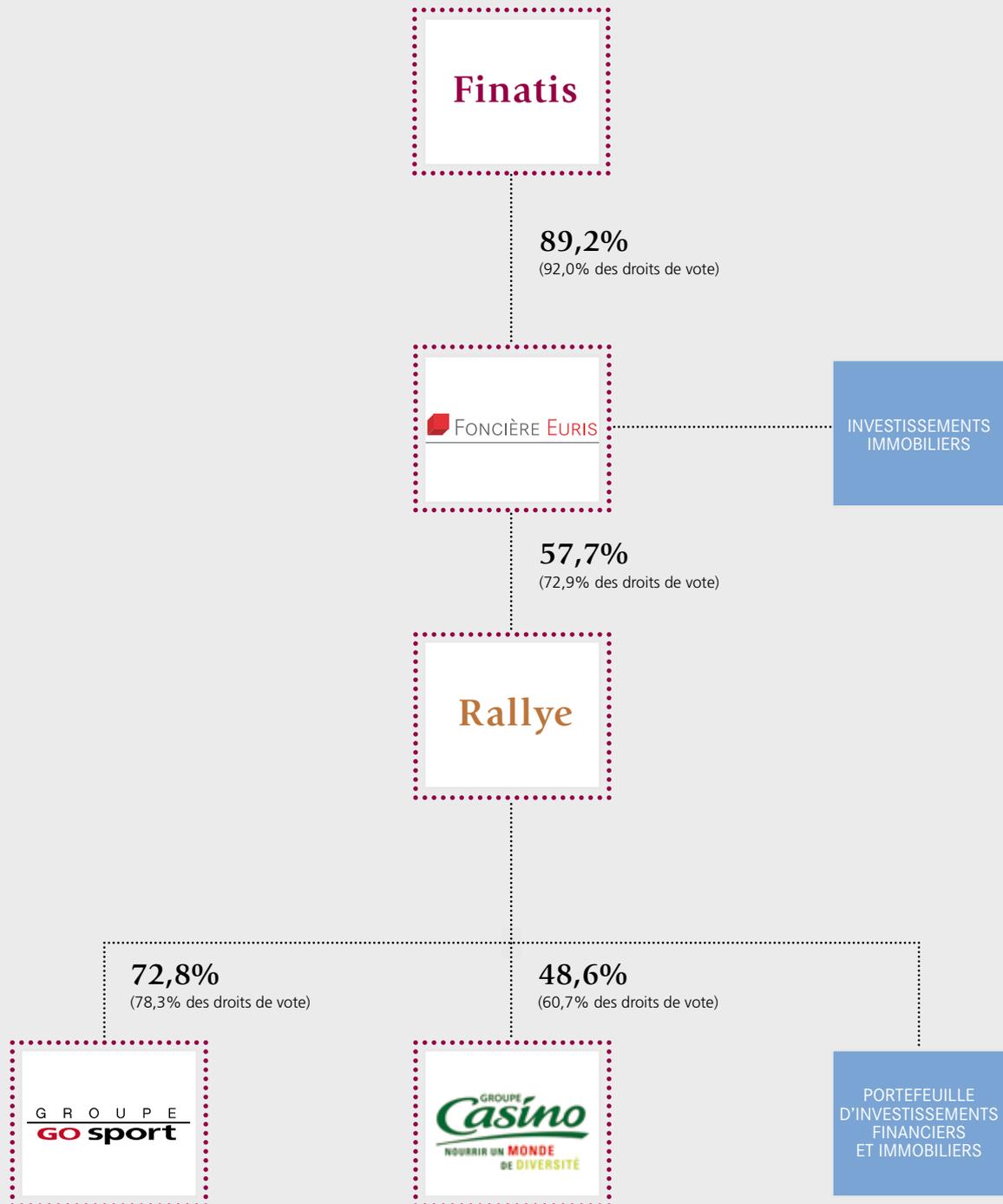
## DIRECTION GÉNÉRALE

**Didier LÉVÊQUE**

Directeur Général

Président-Directeur Général depuis le 14 avril 2010

## ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2009



## CHIFFRES CLÉS

### COMPTES CONSOLIDÉS\*

(En millions d'euros)	2009	2008 retraité*
<b>Activités poursuivies :</b>		
Chiffre d'affaires	27 483	27 826
Résultat opérationnel courant	1 230	1 260
Résultat net des activités poursuivies	427	219
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	226	1
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	653	220
<b>Résultat net part du groupe</b>	33	(104)
En euros par action <sup>(1)</sup>	5,8	(18,4)

\* Les chiffres de l'exercice 2008 sont retraités de l'interprétation IFRIC 13 et du résultat Super de Boer reclassé en activités abandonnées.

### COMPTES INDIVIDUELS

(En millions d'euros)	2009	2008
Résultat courant	18,1	48,5
Résultat net	14,5	28,0
En euros par action <sup>(1)</sup>	2,6	5,0
Dividende <sup>(2)</sup>		
Distribution nette	11,3	22,6
Net, en euros par action	2,00	4,00

(1) En fonction du nombre d'actions Finatis en circulation au cours de l'exercice.

(2) Dividende au titre de 2009 sous réserve d'approbation par l'assemblée générale ordinaire.

# RAPPORT DE GESTION

## Activité de la Société

L'actif principal de Finatis est une participation majoritaire de 79,1% directement et 89,2% directement et indirectement, dans le capital de Foncière Euris SA, société cotée sur l'Eurolist B.

Le résultat net 2009 de la société Finatis est un profit de 14,5 M€, contre 28,0 M€ en 2008, qui intégrait un acompte sur dividende de Foncière Euris au titre de 2008 de 7,9 M€.

Les fonds propres s'élèvent à 302,2 M€, contre 310,3 M€ fin 2008. Leur variation s'explique d'une part par le résultat 2009 de 14,5 M€, d'autre part par les distributions décidées en 2009 pour un montant total de 22,6 M€.

Les dettes financières, nettes des disponibilités et valeurs mobilières de placement, s'élèvent à 119,1 M€ au 31 décembre 2009.



GEANT CASINO, Montpellier, France



LOOP 5, Weiterstadt, Allemagne



L'HEURE TRANQUILLE, Tours, France

# RAPPORT DE GESTION

## Activités du Groupe

### LES PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS

#### | Foncière Euris

Les résultats consolidés de Foncière Euris sont les suivants :

- Le résultat opérationnel courant (ROC) s'élève à 1 232 M€ sur l'exercice 2009, contre 1 261 M€ en 2008, en léger retrait du fait du recul modéré du ROC du groupe de distribution Casino qui enregistre toutefois une bonne tenue de marge commerciale notamment grâce à l'impact favorable du mix format et à la mise en œuvre du plan de réduction des coûts.
- Le résultat net part du groupe de Foncière Euris progresse pour s'élever à 42 M€ contre une perte de 104 M€ en 2008, qui intégrait notamment, au niveau de Rallye, des résultats négatifs sur le portefeuille de placement, soldé en 2008.

Le résultat social de Foncière Euris au 31 décembre 2009 est de 7 M€, contre 44 M€ au 31 décembre 2008.

Le patrimoine immobilier de Foncière Euris a fait l'objet d'arbitrages en 2009 :

- C'est ainsi que le 31 mars 2009, un protocole a été signé avec Apsys prévoyant la réorganisation par échange de la détention auparavant paritaire de certains projets. Les parts d'Apsys dans Grenoble, Orléans et Gdynia, en Pologne, ont été reprises au sein du groupe Foncière Euris tandis qu'Apsys a repris la totalité des parts et des engagements du groupe Foncière Euris, dans huit opérations en montage et en développement en France et en Pologne (Caen, Champigny, Metz, Paris La Villette, Saint-Martin d'Hères, Soyaux, Bordeaux et Wrocław).
- En décembre 2009, un accord a été conclu conduisant à la cession de 91% du centre Alexa à Berlin, développé conjointement avec le promoteur Sonae Sierra, au groupe allemand Union Investment.

Au 31 décembre 2009, le portefeuille d'investissements immobiliers de centres commerciaux de Foncière Euris est désormais essentiellement constitué de 4 centres commerciaux en exploitation (à Lodz, Vaulx-en-Velin, Tours et Weiterstadt) et 2 centres en travaux (Beaugrenelle et Gdynia) dont la valeur s'élève à 163 M€, dont 46 M€ de plus-values latentes, y compris Berlin pour son prix de cession.

Les actifs en exploitation sont valorisés par des cabinets d'experts indépendants. Les autres actifs immobiliers sont inclus à hauteur de la quote-part des fonds propres investis par Foncière Euris, retenus pour leur valeur comptable nette.

#### | Rallye

Le groupe Rallye est présent dans le secteur de la distribution alimentaire et spécialisée à travers ses deux principales filiales Casino et Groupe GO Sport.

Principal actif de Rallye, dont il représente 97% du chiffre d'affaires consolidé, Casino est un acteur majeur de la distribution à dominante alimentaire en France avec un réseau d'enseignes multiformats, et bénéficie à l'international de positions de leadership dans les régions à fort potentiel, l'Amérique du Sud et l'Asie du Sud-Est.

Spécialisé dans la distribution d'articles de sport, Groupe GO Sport est, avec ses enseignes GO Sport et Courir, l'un des principaux groupes de distribution d'articles de sport en France et en Pologne.

Par ailleurs, Rallye gère un portefeuille d'investissements diversifié constitué d'une part d'investissements financiers sous forme de participations directes ou via des fonds spécialisés et d'autre part de programmes immobiliers directs.

Le résultat net, part du groupe, est positif, et s'établit à 101 M€ contre -87 M€ en 2008. Cette amélioration provient notamment de la réduction du coût de l'endettement financier net. En outre, les comptes 2008 comportaient une perte exceptionnelle de -69 M€ sur le portefeuille boursier.

Rallye bénéficie d'une situation de liquidité solide, avec 1,4 Md€ de lignes de crédit confirmées, non utilisées et immédiatement disponibles. Le groupe n'a aucune échéance bancaire ou obligataire avant le second semestre 2011 et ses financements sont parfaitement sécurisés. La situation de liquidité de Rallye a en outre été renforcée par la levée de 1 Md€ sur le marché obligataire en 2009.

#### | Casino

Les résultats de l'année ont démontré la résistance du modèle économique du groupe Casino dans un environnement économique défavorable. Le chiffre d'affaires est en léger repli à 26 757 M€ (-1,2%). L'EBITDA est en repli modéré à 1 849 M€ (-3,2%, mais -1,0% en organique). La marge EBITDA s'établit ainsi à 6,9%. Le résultat opérationnel courant s'établit à 1 209 M€ (-4,5% et -2,5% en organique), soit une marge opérationnelle courante de 4,5% contre 4,7% à fin 2008. Le résultat net part du groupe progresse quant à lui à 543 M€ (+ 8,6%). Le résultat net normalisé, qui permet de mesurer l'évolution du résultat récurrent des activités, est stable à 534 M€ (-0,8%).

Ces bons résultats reflètent la capacité dont fait preuve Casino depuis maintenant dix ans pour d'une part, en France, adapter son portefeuille d'actifs aux attentes des consommateurs, ce qui permet de bénéficier aujourd'hui d'un mix de formats favorable, et d'autre part, accroître la contribution de l'international avec une stratégie de présence dominante dans des pays à fort potentiel, notamment au Brésil.



COURIR, Rosny 2, France



GO SPORT, Gaité Montparnasse, Paris 14<sup>ème</sup>, France

# RAPPORT DE GESTION

## Activités du Groupe

Le groupe Casino a, par ailleurs, su améliorer son efficacité opérationnelle en dépassant à la fois l'objectif de réduction des coûts (-180 M€ contre -150 M€ annoncés) et l'objectif de réduction des stocks.

Enfin, la flexibilité financière a été renforcée. En s'astreignant à une discipline accrue en matière d'investissement (784 M€ contre 1 188 M€ en 2008), le groupe a augmenté sensiblement la génération de free cash flow (701 M€ contre 86 M€ en 2008). La dette financière nette s'élève à 4 072 M€ à fin 2009, contre 4 851 M€ un an auparavant, grâce, notamment, à la réalisation aux deux tiers d'un programme de cessions d'actifs de 1 Md€.

Le ratio Dette Financière Nette/EBITDA a été ramené dès fin 2009 à 2,2 x contre 2,5 à fin 2008. La situation de liquidité a également été renforcée par l'émission de 1,5 Md€ d'obligations au cours de l'exercice.

### Résistance du format de proximité en France

En France, les ventes sont en baisse de -3,8% en organique et de -2,7% hors essence. Les formats de proximité ont fait preuve de résistance, démontrant leur adéquation aux attentes des consommateurs. Cdiscount a enregistré une croissance à deux chiffres de ses ventes, consolidant ainsi son leadership du e-commerce B to C. Le résultat opérationnel courant est en baisse de -11,1% et -9,7% en organique. La résistance de la marge opérationnelle en organique (-30 bp) traduit le mix de formats favorable du groupe et la mise en œuvre rapide du programme de réduction des coûts.

- Les formats de proximité enregistrent des ventes en retrait de 1,7% en organique hors essence. Les ventes de Casino Supermarchés (hors arrêt des contrats d'affiliation) et de Monoprix sont stables. Les ventes des supérettes reculent de -4,1%, sous l'effet de la poursuite de l'optimisation du réseau de magasins. La marge opérationnelle des formats de proximité s'est maintenue à un niveau élevé de 4,9%.
- Les ventes à magasins comparables de Franprix sont stables, attestant de l'attractivité de l'enseigne, qui a par ailleurs tiré profit du succès de son nouveau concept de magasin. Leader Price, à l'instar de l'ensemble du secteur, a été pénalisé par la contraction des dépenses des clients du discount. La bonne tenue des ventes totales de Franprix/Leader Price (-1,4% en organique) traduit l'accélération de l'expansion des deux enseignes en 2009. La marge opérationnelle est restée solide à 6,1% malgré le recul des ventes à magasins comparables de Leader Price (-9,1%).
- Dans un environnement concurrentiel accru, Géant Casino a maintenu une politique commerciale maîtrisée en alimentaire et a poursuivi le repositionnement de son offre en non alimentaire. La bonne maîtrise des coûts a permis de compenser en partie l'impact de la baisse de l'activité sur la marge opérationnelle, qui s'est établit à 2,1%.

- Les autres secteurs (Immobilier, Cdiscount, Banque Casino, Casino Restauration) ont enregistré une croissance soutenue de leur chiffre d'affaires (+ 6,8% en organique), sous l'effet du fort dynamisme de Cdiscount. La hausse du résultat opérationnel (+ 36,2%) est portée par Mercialis, qui a bénéficié des apports d'actifs de Casino, et par les activités complémentaires à la distribution.

### Bonne performance de l'international

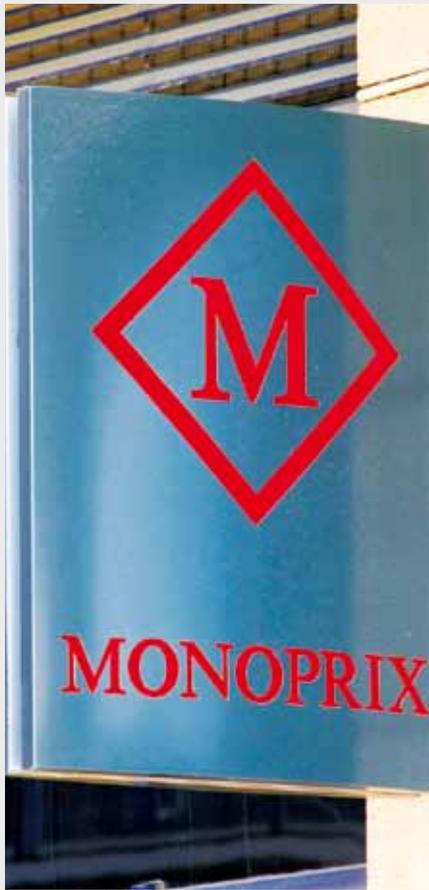
Les activités à l'international ont enregistré une croissance robuste de leurs ventes (+ 6,7%), portée par une croissance organique soutenue (+ 4,9%) et par la consolidation de Ponto Frio au sein de GPA (Grupo Pao de Açucar).

Le résultat opérationnel courant progresse de 12% (15% en organique), traduisant la croissance solide des ventes et l'efficacité des plans de réduction des coûts.

- La croissance soutenue des ventes de l'Amérique du Sud (5,7% en organique) est portée par l'excellente performance du Brésil, dont les ventes à magasins comparables affichent une progression très élevée (+ 12,7%). 2009 marque une étape stratégique majeure pour GPA avec l'acquisition de Globex (Ponto Frio) et le rapprochement avec les activités de distribution de Casas Bahia. GPA devient ainsi le leader incontesté de la distribution de produits électroménagers et électroniques au Brésil et renforce sa position de numéro un de la distribution.
- La marge opérationnelle de la zone est en retrait de -40 bp en publié à 3,8%, sous l'effet de la consolidation de Ponto Frio et de la baisse de la marge du Venezuela. Hors Venezuela, la marge de l'Amérique du Sud s'améliore de + 28 bp en organique, du fait de la hausse significative de la rentabilité du Brésil.
- En Asie, la progression des ventes en organique a été solide (+ 5,1%), sous l'effet de la politique d'expansion soutenue de la Thaïlande en 2008 et de la croissance très élevée des ventes à magasins comparables du Vietnam. Le résultat opérationnel courant est en forte hausse (+ 13,7% et + 12,1% en organique). La marge opérationnelle s'améliore significativement (+ 34 bp) à 5,4%, portée à la fois par le Vietnam et la Thaïlande.

### | Groupe GO Sport

Le chiffre d'affaires HT consolidé au 31 décembre 2009 de Groupe GO Sport s'élève à 693,8 M€, en recul de 4,4% à magasins comparables et taux de change constants, par rapport à 2008, résultant principalement d'un recul du trafic et du prix de vente moyen, couplé à l'absence d'événement sportif majeur en 2009. Toutefois, le ROC redevient positif en 2009 pour s'établir à + 1,1 M€, contre une perte de -13,8 M€ en 2008 et témoigne ainsi de la pertinence des plans d'actions mis en œuvre depuis mi-2007 et du processus engagé de maîtrise des coûts.



MONOPRIX, Aix-en-Provence, France



LEADER PRICE, Pontault Combault, France



FRANPRIX, Caulaincourt, Paris 18<sup>ème</sup>, France

# RAPPORT DE GESTION

## Activités du Groupe

La dette financière nette, qui s'élève à 47,1 M€ au 31 décembre 2009 contre 21 M€ au 31 décembre 2008, augmente sous l'effet de la mise en place de la LME, imposant le raccourcissement des délais de règlement fournisseur.

Le Groupe réitère sa confiance dans les orientations stratégiques prises tant au niveau de GO Sport, où la priorité sera à la différenciation, que chez Courir, avec le déploiement du nouveau plan d'actions ciblées destiné à redynamiser l'enseigne.

### | Portefeuille d'investissements

La valeur du portefeuille s'élève à 517 M€ au 31 décembre 2009, contre 622 M€ au 31 décembre 2008. Suite au rééquilibrage du portefeuille entre investissements financiers et programmes immobiliers, celui-ci se compose à fin 2009 d'investissements financiers d'une part, pour une valeur de marché de 350 M€ (vs 379 M€ à fin 2008) et de programmes immobiliers d'autre part, enregistrés en coût historique pour 167 M€ (vs 243 M€ à fin 2008).

En 2009, le portefeuille d'investissements financiers a contribué au résultat opérationnel courant de Rallye à hauteur de 23 M€, contre 42 M€ en 2008. Il bénéficie d'une

très bonne diversification tant par le nombre de ses lignes que par les secteurs d'activité et les zones géographiques. Il se répartit sur environ 140 lignes, inférieures à 4 M€ pour les quatre cinquièmes d'entre elles, avec un montant maximum par ligne de 16 M€ en cash investi net. Sur le plan sectoriel, les LBO représentent 43% des investissements financiers, les fonds immobiliers 21%, l'énergie 17%, le capital-développement 2%, le solde s'élevant à 17%. La répartition géographique est équilibrée avec 39% en Amérique du Nord, 39% en Europe, 19% en Asie et 3% dans le reste du monde.

Le portefeuille de programmes immobiliers est composé d'actifs détenus pour l'essentiel avec Foncière Euris. L'année 2009 a été marquée par l'ouverture des centres de Carré de Soie près de Lyon et de Loop 5 à Weiterstadt près de Francfort et par la cession du centre Alexa à Berlin.

Le programme de cession du portefeuille d'investissements s'est poursuivi avec des désinvestissements ayant permis l'encaissement de 91 M€, dont 34 M€ pour le portefeuille d'investissements financiers. Les cessions du portefeuille immobilier se sont élevées à 57 M€ avec les sorties des centres Fleur d'Eau à Angers, Alexa à Berlin, Natura à Gdynia (cession partielle) et un refinancement par crédit-bail du centre Ruban Bleu à Saint-Nazaire.



EXITO, Manizales, Colombie



JUMBO, Saint-Paul, Île de la Réunion



BIG C, Omyai, Thaïlande

# RAPPORT DE GESTION

## Panorama financier

### COMPTES CONSOLIDÉS

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers du Groupe sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes.

Sur l'exercice 2009, le Groupe a procédé à la cession des actifs et passifs de Super de Boer, identifiés comme étant éligibles à la norme IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées. Par ailleurs, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, le Groupe applique l'interprétation IFRIC 13 « Programme de fidélité clients » dans le cadre de l'élaboration de ses comptes consolidés qui vise le traitement comptable des avantages accordés à un client lors d'une vente initiale à valoir sur une vente future. Afin d'assurer la comparabilité d'une période à l'autre, conformément à ces normes, le compte de résultat antérieurement publié a été retraité.

#### I Faits marquants de l'exercice 2009

##### Foncière Euris

###### **Protocole de séparation entre Foncière Euris et Apsys**

Le protocole signé le 31 mars 2009, et mettant fin à l'accord de partenariat de 2004 avec le partenaire Apsys, a été mis en œuvre le 30 avril 2009. Le Groupe a ainsi obtenu la totalité des parts dans les trois centres en travaux d'Orléans, Grenoble et Gdynia en Pologne tandis qu'Apsys a repris la totalité des parts et des engagements du Groupe dans huit opérations en montage ou en développement en France et en Pologne.

###### **Cession du centre commercial Alexa à Berlin**

Les sociétés Rallye et Foncière Euris ont cédé par l'intermédiaire de leurs filiales le centre commercial Alexa situé à Berlin, en vertu d'un accord intervenu en décembre 2009, finalisé avec l'encaissement du prix mi-février 2010. Cette opération ne génère aucun impact résultat significatif pour le Groupe. Les actifs et passifs correspondant étaient antérieurement classés en actifs destinés à être cédés et passifs associés.

##### Rallye

###### **Renforcement de la situation de liquidité de Rallye**

La société Rallye a poursuivi le renforcement de sa liquidité avec l'émission en septembre et en octobre 2009 de deux emprunts obligataires de 500 M€ chacun, d'échéance janvier 2015 et novembre 2016 respectivement. Cette levée d'1 Md€ sur le marché obligataire est notamment destinée à refinancer la dette existante et à en allonger la maturité. Rallye a en outre poursuivi son plan de réduction de ses investissements financiers et immobiliers.

##### Casino

###### **Poursuite de la stratégie de valorisation des actifs immobiliers par apport d'actifs Alcudia à Mercialys**

Casino a annoncé, le 5 mars 2009, l'apport à sa filiale Mercialys d'un portefeuille d'actifs immobiliers Alcudia, constitué de projets de promotion développés par Casino et de surfaces de vente et de réserve d'hypermarchés, pour une valeur totale de 334 M€.

Cette opération, qui représente une étape majeure du programme Alcudia, s'inscrit dans la stratégie de valorisation et de monétisation des actifs immobiliers mise en place par le Groupe depuis 2005.

En rémunération des apports, Mercialys a émis au profit du groupe Casino 14,2 millions d'actions nouvelles, portant la participation du groupe Casino à son capital de 59,7% à 66,1%.

###### **Distribution aux actionnaires de la société Casino, Guichard-Perrachon d'un dividende en actions Mercialys**

Dans la continuité de l'introduction en Bourse de Mercialys en 2005 et afin de préserver le statut SIIC de la Société, Casino a souhaité associer directement ses actionnaires au développement de Mercialys et aux perspectives de création de valeur offertes par l'opération d'apport, conformément à l'annonce du 5 mars. Dans ce cadre, Casino a distribué, le 2 juin 2009, à tous ses actionnaires (porteurs d'actions ordinaires et d'actions à dividende prioritaire), outre son dividende ordinaire en numéraire (2,57 € par action à dividende prioritaire et 2,53 € par action ordinaire), un dividende en actions Mercialys à hauteur d'1 action Mercialys pour 8 actions Casino détenues.

À l'issue de la distribution en nature, le groupe Casino détenait environ 50,4% du capital et des droits de vote de Mercialys.

###### **Augmentation de capital d'Exito et renégociation de l'option de vente relative à Carulla**

Exito, filiale du groupe Casino, a procédé à l'émission de 30 millions d'actions au prix de 14 500 COP/action, représentant un montant de 435 MdCOP (150 M€). Casino a souscrit à cette émission à hauteur de 29 M€ correspondant à 5,8 millions de titres.

Par ailleurs, suite à la renégociation de l'option de vente consentie aux partenaires minoritaires de sa filiale Carulla Vivero, et portant sur 22,5% du capital, Exito a acquis cette participation résiduelle pour un montant de 222 M\$ (154 M€), payé pour moitié en numéraire et pour moitié par l'émission de 14,3 millions d'actions nouvelles. A l'issue de cette opération, Exito détient 99,9% du capital de Carulla.

Au terme de ces deux transactions, Casino détient 54,8% du capital d'Exito (contre 61,2% précédemment). Ces opérations se sont traduites par un profit de dilution de 8 M€ présenté en autres produits opérationnels.

# RAPPORT DE GESTION

## Panorama financier

### **Acquisition de Globex Utilidades**

Le 8 juin 2009, Grupo Pão de Açúcar (GPA, ex-CBD) a annoncé l'acquisition de 70,24% du capital de Globex et de son enseigne Ponto Frio pour un montant de 824 MR\$ (302 M€).

Avec un chiffre d'affaires de 1,6 Md€ à fin 2008 et un parc de 455 magasins, Ponto Frio est le 2<sup>ème</sup> acteur brésilien sur le segment très porteur de l'électronique-électroménager. Cette opération permet à GPA de renforcer significativement son leadership sur le marché brésilien.

### **Mise en œuvre de la conversion des ADP en AO, effective le 15 juin 2009**

L'assemblée spéciale des porteurs d'Actions à Dividende Prioritaire sans droit de vote (ADP) et l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire de Casino, qui se sont tenues le 19 mai 2009, ont décidé la conversion obligatoire de la totalité des 14 589 469 ADP en circulation en 12 505 254 Actions Ordinaires avec droit de vote (AO), Casino renonçant à ses droits sur 6 ADP, à raison de 6 AO pour 7 ADP. Cette opération, qui s'est traduite par une réduction de capital de 3 188 848,95 €, reflète la volonté du groupe Casino de simplifier sa structure de capital et d'améliorer son profil boursier en augmentant le flottant de l'action ordinaire.

### **Accord de partenariat entre Globex Utilidades et Casas Bahia**

GPA a signé en décembre 2009 un accord de partenariat entre sa filiale Globex Utilidades S.A. (« Ponto Frio ») et les activités de distribution de Casas Bahia Comercial Ltda (« Casas Bahia »), le premier distributeur non alimentaire au Brésil.

Casas Bahia exploite 513 magasins, emploie 57 000 personnes et a généré un chiffre d'affaires de 13,8 MdR\$ (5,3 Md€) en 2008, principalement en électroménager, ameublement et produits électroniques.

Les actionnaires actuels de Casas Bahia apporteront leurs activités de distribution à Ponto Frio dont ils détiendront 49%, GPA maintenant une participation majoritaire dans la société. GPA et Casas Bahia apporteront également leurs activités internet à une nouvelle société détenue à 83% par GPA et 17% pour Casas Bahia. Cette nouvelle entité constituera le 2<sup>ème</sup> distributeur sur internet au Brésil.

Cet accord de partenariat générera d'importantes synergies et permettra d'offrir aux consommateurs brésiliens une offre plus large de produits, une meilleure qualité de service et un accès facilité au crédit.

Avec 68 000 employés, la combinaison entre Ponto Frio et Casas Bahia réalisera un chiffre d'affaires (sur la base des comptes 2008) de 18,5 MdR\$ (7,1 Md€) au travers de 1 015 magasins dans 18 États brésiliens. GPA comptera ainsi 1 807 magasins pour un chiffre d'affaires de près de 40 MdR\$ (15,4 Md€) et plus de 137 000 employés, ce qui en fera le premier employeur privé brésilien.

Cette opération est soumise à l'approbation de l'autorité de concurrence brésilienne.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, cet accord n'a généré aucune incidence comptable, la concrétisation des accords devant avoir lieu sur le 1<sup>er</sup> semestre 2010.

### **Cession des actifs et passifs de Super de Boer à Jumbo**

La société Super de Boer, filiale à 57% du groupe Casino, a cédé à la société Jumbo l'ensemble de ses actifs et passifs pour un montant de 553 M€, soit un prix équivalent à 4,82 € par action. Cette opération conduit à dégager une plus-value nette de frais et d'impôt de 56 M€ pour le Groupe.

À l'issue de la cession de ses actifs et passifs à Jumbo, la société Super de Boer a distribué avant le 31 décembre 2009 le produit de la cession à ses actionnaires dans le cadre d'un processus de liquidation de la société.

Le compte de résultat de Super de Boer a, par ailleurs, été reclassé en activité abandonnée (voir note 11 dans l'annexe aux comptes consolidés).

### **Litige Baud**

Le groupe Casino a acquis, le 12 novembre 2009, les participations résiduelles de la famille Baud dans les sociétés Franprix et Leader Price, respectivement 5% et 25%, pour un prix de 428,6 M€. Le groupe Casino détient désormais la totalité du capital des deux sociétés.

Ce prix, calculé par un expert indépendant en application de la formule de prix convenue entre les parties en 1998, est ainsi proche des 413,4 M€ déjà comptabilisés en dettes financières dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2008.

## | Résultats

Le **chiffre d'affaires** hors taxes de l'exercice 2009 s'établit à 27 483 M€ contre 27 826 M€ en 2008, soit une variation de -1,2%.

Les résultats de la grande distribution (groupe Casino) témoignent de la résistance du modèle économique du Groupe dans un environnement de consommation difficile.

Le chiffre d'affaires des activités françaises s'est élevé à 17 664 M€ au 31 décembre 2009 contre 18 557 M€ en 2008, en baisse de 4,8%. Hors essence, la croissance organique des ventes en France s'inscrit en retrait de -2,7%.

La résistance des formats de proximité (Monoprix, Casino Supermarchés et Franprix) et la poursuite d'une croissance à deux chiffres par Cdiscount ont permis d'atténuer l'impact défavorable de la baisse d'activité de Géant Casino et de Leader Price.

Les ventes de l'International sont en hausse de + 6,7%. L'effet périmètre est positif de + 3,8%, lié à la consolidation de Ponto Frio dans GPA depuis le 1<sup>er</sup> juillet. La croissance organique à + 4,9% est portée par une croissance soutenue en Amérique du Sud (+ 5,7%) et en Asie (+ 5,1%).

Avec des ventes à 9 093 M€ à fin décembre 2009 (contre 8 519 M€ en 2008), le chiffre d'affaires de l'International représente désormais 34% du chiffre d'affaires du Groupe.

Le chiffre d'affaires de la distribution d'articles de sport (Groupe GO Sport) s'élève à 694 M€, en retrait de 4,4% par rapport à 2008 (à magasins comparables et taux de change constants). Le ROC de Groupe GO Sport redevient positif et s'établit à 1,1 M€, en progression de 14,9 M€ par rapport à 2008, du fait principalement de la bonne maîtrise des coûts.

Le **résultat opérationnel courant** du Groupe (ROC) s'élève à 1 230 M€ sur l'exercice 2009, en baisse de -2,4% par rapport à l'année 2008. Il comprend principalement le recul limité du ROC du groupe de distribution Casino qui enregistre un retrait de 4,5% (-2,5% à périmètre et taux de change constants) avec une bonne tenue de marge commerciale du fait notamment de l'impact favorable du mix format et de la mise en œuvre du plan de réduction des coûts.

Le résultat opérationnel courant de Casino à l'International s'est établi à 406 M€ contre 362 M€ en 2008, en croissance de + 12,0%. En organique, il progresse de + 15,0%.

Les **autres produits et charges opérationnels** font apparaître une charge nette de 87 M€ en 2009 contre une charge nette de 136 M€ au titre de l'exercice 2008.

La charge nette constatée en 2009 comprend notamment :

- des résultats positifs sur cessions d'actifs de 127 M€ (dont 118 M€ de plus-value sur la distribution de titres Mercialys, 22 M€ sur des cessions d'actifs immobiliers Vindémia et une moins-value de 28 M€ sur la cession de la participation dans Easy Colombia) ;

- des pertes nettes de valeur des actifs pour 52 M€ (dont 28 M€ constatés sur le portefeuille d'investissements non cotés de Rallye) ;
- des provisions et charges pour risques divers pour 61 M€ ;
- et des provisions et charges pour litiges pour 27 M€.

La charge nette enregistrée en 2008 comprenait principalement :

- des plus-values sur cessions d'actifs de 57 M€ (dont 22 M€ de résultats relatifs à la cession des titres Mercialys et 31 M€ relatifs à des cessions de murs de magasins à l'OPCI AEW Immocommercial) ;
- des pertes de valeur et pertes non récurrentes constatées sur le portefeuille d'investissements non cotés de Rallye, respectivement pour 20 M€ et 8 M€ ;
- une provision pour risques relative à l'opération « Total Return Swap » sur actions Exito pour 27 M€ ;
- des dépréciations d'actifs pour 16 M€, et des provisions pour risques, litiges et restructuration pour un montant total de 95 M€.

Le poste « **Coût de l'endettement financier net** » s'élève à -536 M€ en 2009, en baisse par rapport à l'année 2008 (-609 M€), sous l'effet principalement de la baisse de la dette moyenne, en particulier à l'International, et de la baisse des taux variables par rapport à l'exercice précédent.

Les **autres produits et charges financiers** présentent un solde net positif de 22 M€ en 2009, contre -86 M€ en 2008. Au 31 décembre 2008, ces postes enregistraient notamment, à hauteur de -69 M€, les résultats négatifs sur le portefeuille de placements boursiers de Rallye soldé sur la période.

La **quote-part du résultat net des entreprises associées** s'élève à 3 M€ contre 18 M€ en 2008.

Le **résultat net des activités poursuivies** s'est établi à 427 M€ au 31 décembre 2009 (contre 219 M€ au 31 décembre 2008), la part du groupe dans cet agrégat correspond à un profit de 23 M€ (contre une perte de -102 M€ en 2008).

Le **résultat net part du groupe des activités abandonnées** s'élève à 10 M€ et correspond principalement à la part du groupe dans la plus-value relative à la cession de Super de Boer fin 2009.

Le **résultat net part du groupe de l'ensemble consolidé** de 2009 enregistre un profit de 33 M€ (contre une perte de 104 M€ au titre de l'année précédente).

Le **résultat net de l'ensemble consolidé, part du groupe, par action** s'élève à 5,8 € contre -18,4 € pour l'exercice précédent.

# RAPPORT DE GESTION

## Panorama financier

La contribution des différents sous-groupes au résultat net part du groupe de l'ensemble consolidé s'établit comme suit :

(En millions d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008
Finatis	(5)	(9)
Foncière Euris et filiales	(18)	(54)
Rallye holding	(85)	(158)
Casino	142	123
Groupe GO Sport	(1)	(6)
<b>Résultat net part du groupe de l'ensemble consolidé</b>	<b>33</b>	<b>(104)</b>

### | Évolution des flux de trésorerie

La **capacité d'autofinancement** augmente légèrement en 2009 pour s'établir à 1 118 M€ contre 1 052 M€ en 2008.

Le **flux net de trésorerie généré par l'activité** se solde par un encaissement net de 1 923 M€ contre 1 804 M€ au titre de l'exercice précédent.

Le **flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement** se caractérise par un décaissement de 937 M€ sur l'exercice (contre un décaissement de 1 616 M€ en 2008). Cette diminution traduit la politique plus sélective du Groupe en matière d'investissement courant ; ainsi au niveau de Casino, l'expansion du Groupe en France est centrée sur les formats les plus porteurs et/ou peu consommateurs de cash (Casino Supermarchés, Monoprix, Franprix et Leader Price ont poursuivi leur développement). À l'International, les investissements en Colombie et en Thaïlande sont en baisse après deux années d'expansion soutenue.

Les acquisitions de la période sont principalement réalisées au niveau de Casino ; celles-ci s'élèvent à 1 020 M€ et comprennent essentiellement le rachat des minoritaires de Franprix-Leader Price Holding pour 429 M€, l'impact de l'acquisition de Ponto Frio par GPA au Brésil pour 124 M€, le rachat, par Exito, des minoritaires de Carulla pour 77 M€ et les acquisitions de galeries marchandes par Mercialys pour 76 M€.

Les cessions de Casino se sont élevées à 788 M€ pour Casino et comprennent principalement la cession de Super de Boer pour 395 M€, des cessions d'actifs immobiliers en Colombie pour 85 M€ et en France pour 142 M€.

Le **flux net de trésorerie lié aux opérations de financement** se solde par un décaissement net de 85 M€ (contre un décaissement de 508 M€ au 31 décembre 2008). Ce flux correspond notamment aux dividendes versés pour 287 M€, aux augmentations de capital (146 M€) et aux émissions d'emprunts nettes des remboursements et paiements d'intérêts pour 26 M€.

La **trésorerie nette** enregistre une nette augmentation de 1 013 M€ pour s'établir à 2 895 M€ au 31 décembre 2009.

### | Structure financière

Au 31 décembre 2009, le **total du bilan consolidé** s'élève à 26 114 M€, contre 25 289 M€ au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 825 M€ sur l'exercice ; cette variation nette au bilan consolidé correspond d'une part à des augmentations liées aux opérations du sous-groupe GPA (acquisition de 70,4% du capital de Globex et création d'un partenariat avec Casas Bahia) et d'autre part à la cession des actifs et passifs de Super de Boer à Jumbo.

Les postes goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles et les dettes financières nettes sont impactés par la cession en fin d'année des actifs et passifs de Super de Boer.

Outre les diminutions liées à la sortie de Super de Boer, il convient d'observer principalement une augmentation du poste « Goodwill » qui s'explique par l'appréciation du réal brésilien sur l'exercice.

Le poste « Immobilisations corporelles », pour les périodes présentées, a été retraité et diminué au profit du poste « Immeubles de placement » à la suite de l'amendement à l'IAS 40, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2009, qui impose dorénavant le classement comptable de certaines immobilisations en cours en « Immeubles de placement ».

Parmi les actifs non courants, le poste « Actifs financiers » intègre, pour leur juste valeur, les investissements financiers autres que ceux à caractère immobilier.

Parmi les actifs immobiliers du Groupe qui avaient fait l'objet d'un classement spécifique au bilan consolidé au 31 décembre 2008 sur la ligne « Actifs détenus en vue de la vente », certains ont été vendus au cours de l'exercice (Fleur d'Eau à Angers et Alexa à Berlin). Les autres projets, pour la plupart, ont été maintenus dans cette catégorie comptable.

Les **capitaux propres consolidés** se montent à 6 512 M€, dont 545 M€ pour la part du groupe et 5 967 M€ pour la part des actionnaires minoritaires et des porteurs de TSSDI Casino au 31 décembre 2009.

Les **capitaux propres part du groupe** enregistrent une augmentation de 128 M€. Celle-ci intègre notamment le résultat net part du groupe de l'exercice (33 M€), une variation positive de change (127 M€) et les dividendes versés par Finatis (-22 M€).

Les **intérêts minoritaires** dans les capitaux propres enregistrent une nette augmentation de 802 M€ qui, outre leur part dans le résultat net (620 M€) et dans les dividendes versés (-635 M€), correspond principalement à des variations de change (400 M€).

La **dette financière nette** s'élève à 7 411 M€ contre 8 160 M€ au 31 décembre 2008, soit une baisse de 749 M€ ; cette diminution s'explique notamment chez Casino par la réalisation aux deux tiers de l'objectif de cessions d'actifs d'1 Md€ d'ici fin 2010 et l'amélioration de la génération de free cash flow.

Les dettes financières nettes du Groupe sont réparties comme suit :

- Groupe Casino : 4 072 M€ au 31 décembre 2009, contre 4 851 M€ au 31 décembre 2008 ;
- Groupe GO Sport : 47 M€ contre 21 M€ ;
- Rallye Holding : 2 606 M€ contre 2 688 M€ ;
- Foncière Euris Holding : 398 M€ contre 341 M€ ;
- Finatis : 120 M€ contre 146 M€ ;
- Les filiales d'investissements du Groupe : 168 M€ contre 113 M€, correspondant à des financements spécifiquement dédiés à des projets immobiliers et, pour l'essentiel, sans recours contre les holdings.

## | Événements postérieurs au 31 décembre 2009

Les principaux événements postérieurs à la clôture de l'exercice sont les suivants :

### **Dévaluation du bolivar et nationalisation des opérations vénézuéliennes d'Exito**

En janvier 2010, le gouvernement vénézuélien a annoncé, d'une part, la dévaluation du bolivar et, d'autre part, la nationalisation des opérations du Groupe. Ces deux événements, décrits dans la note 1 « faits marquants » de l'annexe aux comptes consolidés, ont constitué des événements postérieurs à la clôture ne confirmant pas une situation préexistante au 31 décembre 2009 et dont les effets appartiennent à l'exercice 2010.

### **Opération d'échange obligataire**

Le 26 janvier 2010, le groupe Casino a lancé une opération d'échange obligataire portant sur les obligations venant à échéance en 2012 et 2013. En contrepartie des titres apportés, une nouvelle souche obligataire d'un montant de 888 M€ à échéance février 2017 a été émise sur la base d'un taux équivalent à mid swap + 135 pb. Le montant apporté à l'offre

d'échange s'élève à environ 1,5 Md€ et a permis de réduire les échéances obligataires des années 2012 et 2013 de respectivement 440 et 354 M€.

## FACTEURS DE RISQUES

La gestion des risques fait partie intégrante du pilotage opérationnel et stratégique du Groupe. Compte tenu de leur diversité, les risques font l'objet d'une gestion pragmatique : certains sont gérés de façon centralisée, au niveau des directions financières ou juridiques de chaque entité du Groupe (risques financiers, assurance) ; d'autres, tels que les risques opérationnels, sont au contraire gérés de façon décentralisée. Les entités opérationnelles disposent alors d'une large autonomie pour définir et mettre en œuvre des plans d'actions destinés à identifier, prévenir et traiter les principaux risques.

### | Risques de marché

Au sein de chaque entité, la gestion des risques de liquidité, de taux, de change et des risques sur action est faite de façon centralisée, sous la responsabilité de la Direction Financière, qui dispose pour cela des outils et de l'expertise nécessaires et reporte à la Direction Générale.

### **Risques de liquidité**

Le Groupe a pour politique de disposer en permanence d'importantes lignes de crédits confirmées pour faire face à tout besoin éventuel. Au 31 décembre 2009, les lignes de crédits confirmées non utilisées s'élevaient à 3 571 M€ pour le Groupe.

La répartition par échéance des dettes à plus d'un an ainsi que les précisions complémentaires relatives aux risques d'exigibilité des dettes financières figurent dans la note III-4-e de l'annexe des comptes consolidés.

Dans le cadre de la gestion du risque de contrepartie, le Groupe veille à la diversification de ses sources de financement et à la permanence des lignes de crédit disponibles.

### **Risques de taux**

Dans le cadre de la gestion de son exposition aux risques de taux, le Groupe a recours à différents instruments financiers, dont principalement des opérations de swaps et d'achat d'options de taux d'intérêt, ces opérations étant réalisées dans un objectif de couverture. Les notes III-4-a de l'annexe aux comptes consolidés et VI de l'annexe aux comptes individuels détaillent le risque de taux et les instruments de couverture correspondants.

# RAPPORT DE GESTION

## Panorama financier

### Risques de change

Dans le cadre de la gestion de son exposition aux risques de change, le Groupe a recours à différents instruments financiers, dont principalement des opérations de swaps et d'achat ou de vente à terme de devises étrangères. L'essentiel de ces opérations est réalisé dans un objectif de couverture.

Les notes III-4-b de l'annexe aux comptes consolidés et VI de l'annexe aux comptes individuels détaillent le risque de change et les instruments de couverture correspondants.

### Risques sur actions

Dans le cadre de ses investissements financiers, le Groupe peut être amené à couvrir certaines positions détenues sur des titres de sociétés cotées non consolidées par le recours à des produits optionnels tels qu'option d'achat et de vente de titres ou indices. Au 31 décembre 2009, l'exposition du Groupe au marché actions est très faible. La note III-4-c de l'annexe aux comptes consolidés détaille l'exposition du Groupe aux instruments financiers et les instruments de couverture correspondants.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion de ses titres cotés consolidés, le Groupe peut avoir recours à des produits optionnels, soit inclus dans des produits dérivés complexes tels que des obligations échangeables, convertibles ou indexées sur le cours de Bourse des participations, soit dans une optique de couverture notamment pour gérer les risques de dilution, soit enfin dans un objectif stratégique d'optimisation de la détention de ses participations.

Enfin, le Groupe peut également détenir temporairement des valeurs mobilières de placement constituées d'OPCVM monétaires sans risque et liquides.

### | Risques opérationnels

La gestion des risques opérationnels concerne plus spécifiquement les deux principales filiales de Rallye (Casino et Groupe GO Sport) ainsi que des filiales immobilières de Foncière Euris. L'identification de ces risques est détaillée dans les rapports de gestion de chaque entité concernée.

### Risques liés à l'activité distribution

Par l'activité de ses filiales opérationnelles de distribution, le Groupe est notamment confronté aux problématiques de gestion des risques opérationnels tels que les risques liés à l'approvisionnement, les risques sanitaires, les risques liés au mode de commercialisation des produits ou encore la gestion de son patrimoine de marques et enseignes, l'organisation de son réseau de franchisés ou les risques liés à la qualité de crédit de la clientèle.

### Risques liés à l'activité immobilière

Ces risques, notamment présents à travers les filiales immobilières du groupe Casino et les filiales immobilières de Foncière Euris regroupent les aléas liés aux obtentions d'autorisations d'exploitations commerciales et de permis de construire et à leurs recours éventuels, et également les risques opérationnels de la construction et de la commercialisation.

Les projets d'investissement immobilier doivent être soutenus par des dossiers préparatoires comprenant notamment une étude de marché, le programme commercial, la stratégie de financement, les prévisions de coût de revient et de marge, ces éléments devant être actualisés au fur et à mesure de l'avancement des projets.

Le Groupe est exposé au risque de variation de la valorisation de son patrimoine immobilier. Celle-ci est liée d'une part à ses relations avec ses partenaires opérationnels ou financiers, et d'autre part à l'environnement économique, et en particulier, liquidité des actifs, valeurs locatives, taux d'intérêts, taux de capitalisation, quotité et conditions des financements.

Foncière Euris intervient en tant qu'investisseur financier dans les projets immobiliers et n'en assure pas la gestion opérationnelle. Le Groupe est ainsi dépendant de la qualité des prestations fournies par ses partenaires ainsi que de leur situation financière.

L'analyse approfondie des investissements immobiliers, quel que soit leur degré de maturité, peut conduire le cas échéant à modifier la stratégie de développement ou l'horizon d'investissement.

### Risques environnementaux

Le Groupe s'est engagé à prendre les problématiques environnementales en compte dans la conception de ses projets. Les risques environnementaux et le management de l'environnement sont décrits dans la partie sur les données environnementales ci-après.

### | Autres risques

#### Risques juridiques

Le Groupe est principalement soumis à toutes les législations et réglementations régissant l'exploitation d'établissements ouverts au public et d'établissements classés. Certaines des activités du Groupe sont soumises à des réglementations particulières : notamment Casino vacances (agences de voyages), Banque du groupe Casino (banques et crédit à la consommation), Sudéco (Agent immobilier), Floréal et Casino carburants (Station-service), Mercialis (SIC). Par ailleurs, à différents niveaux, tant en France qu'à l'international, le Groupe est concerné par les réglementations relatives au droit de l'urbanisme (autorisation d'exploitation commerciale, permis de construire), le droit de la construction, le droit des baux commerciaux ou encore le droit de l'environnement.

De manière générale, du fait de la nature de son activité, le Groupe est soumis aux risques des évolutions réglementaires.

La direction juridique de chaque société opérationnelle s'assure du respect des réglementations en vigueur et de l'obtention des autorisations particulières nécessaires à l'exercice de sa propre activité.

### Risques fiscaux et douaniers

Le Groupe fait périodiquement l'objet de contrôles fiscaux en France et dans les différents pays où il est implanté. Les rappels d'impôts et taxes acceptés sont comptabilisés par voie de provisions, les rappels contestés sont pris en compte, au cas par cas, selon des estimations intégrant le risque que le bien-fondé des actions et recours engagés puisse ne pas prévaloir.

### Risques liés à l'implantation géographique

Une partie des activités du Groupe est exposée aux risques et incertitudes liées aux activités commerciales dans des pays pouvant connaître, ou ayant récemment connu, une période d'instabilité économique ou politique (Amérique du Sud, Asie).

### Litiges

Dans le cadre de ses activités normales, le Groupe est impliqué dans diverses procédures judiciaires ou administratives et est soumis à des contrôles administratifs. Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'il a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe.

Des informations sur les litiges figurent à la note III. 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

### Risques liés à l'élaboration de l'information financière

Ces éléments sont décrits dans le rapport du Président sur le contrôle interne.

## | Assurance et couverture des risques

Dans le cadre de ses différentes activités, le Groupe souscrit aux polices d'assurance requises afin de protéger ses clients, ses collaborateurs ainsi que le compte de résultat du Groupe contre tout sinistre significatif identifié et assurable pouvant survenir.

La mise en œuvre de cette politique d'assurances est détaillée dans les rapports de gestion des deux principales filiales de Rallye (Casino et Groupe GO Sport) et dans le rapport de gestion de Mercialis.

## PERSPECTIVES 2010

Dans un environnement économique toujours incertain, Foncière Euris continuera de valoriser au mieux ses projets immobiliers, en fonction des conditions de marché et de leurs perspectives.

Rallye optimisera également la valorisation de son portefeuille d'investissements financiers en fonction de l'évolution des marchés, et jouera son rôle d'actionnaire majoritaire de Casino et de Groupe GO Sport.

Casino dispose de fondamentaux solides pour son développement futur. Le Groupe améliorera son efficacité opérationnelle par la poursuite de la réduction des coûts et des stocks, et par une politique sélective d'investissement. Il poursuivra le plan de cessions d'actifs de 1 Md€ et confirme son objectif d'un ratio DFN/EBITDA inférieur à 2,2 x à fin 2010. En France, Casino vise le renforcement de ses parts de marché, grâce à l'amélioration de la compétitivité prix de ses enseignes, par le réinvestissement des gains sur achats et à l'accélération de l'expansion sur les formats de proximité et de discount. À l'international, la qualité de ses actifs, sur des pays à fort potentiel, permet d'anticiper une croissance élevée et rentable en 2010.

# RAPPORT DE GESTION

## Affectation du résultat

Compte tenu, d'une part, du résultat bénéficiaire de l'exercice de 14 534 539,08 € et du report à nouveau antérieur s'élevant à 63 792 949,44 € au 31 décembre 2009, et constatant, d'autre part, que la réserve légale est supérieure à 10% du capital actuel, le conseil d'administration propose de procéder à l'affectation suivante :

(En euros)	
Distribution d'un dividende net	11 313 720,00
Affectation au report à nouveau	67 013 768,52

La distribution proposée correspond à un dividende d'un montant net de 2,00 € par action, soumis pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en France aux prélèvements sociaux de 12,1% (CSG, CRGS et RSA depuis 2008) et éligible soit à la réfaction de 40%, soit au prélèvement forfaitaire libératoire de 18%.

La mise en paiement interviendra à compter du 28 juillet 2010.

Les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices étaient :

(En euros)	2008	2007	2006
Montant brut*	4,00	4,00	5,00

\* Le dividende versé au titre de 2006 a été soumis à la réfaction de 40% pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en France, mentionnée à l'article 158-3-2° du Code général des impôts et les dividendes versés au titre de 2007 et 2008 ont été soumis alternativement à la réfaction de 40% ou au prélèvement libératoire de 18% pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en France, mentionnée à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

# RAPPORT DE GESTION

## Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

(En euros)	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	84 852 900	84 852 900	84 852 900	84 852 900	84 852 900
Nombre d'actions ordinaires existantes	5 656 860	5 656 860	5 656 860	5 656 860	5 656 860
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
par remboursement d'obligations					
par exercice de bons de souscription					
par option de souscription d'actions					
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
					(1)
Chiffre d'affaires hors taxes			3 928	153 000	238 707
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 641 308	32 899 489	68 881 921	4 542 497	9 961 051
Produits (charges) d'impôts sur les bénéfices (3)	(18 750)	(18 750)	153 556	(277 234)	
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 938 720	32 880 739	68 769 922	28 010 843	14 534 539
Résultat distribué net	36 769 590	28 284 300	22 627 440	22 627 440	11 313 720
<b>Résultats par action</b>					
					(1)
Résultat après impôts mais avant dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2,41	5,81	12,20	0,75	1,76
Résultat après impôts et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2,46	5,81	12,16	4,95	2,57
Dividende net attribué à chaque action	6,50	5,00	4,00	4,00	2,00
<b>Personnel(2)</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1	1	1	1	1
Montant de la masse salariale de l'exercice	15 245	15 245	15 245	15 029	15 245
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	4 304	5 607	4 291	5 841	6 492

(1) sous réserve d'approbation par l'assemblée générale.

(2) y compris mandataires sociaux.

(3) y compris impôt refacturé aux filiales.

# RAPPORT DE GESTION

## Évolution du titre en Bourse

Le titre Finatis est coté sur l'Eurolist (compartiment B).

	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Évolution des cours (en euro par action)</b>					
Dernier cours coté de l'année civile	113,00	127,50	137,00	79,80	63,14
Plus haut de l'année	157,00	140,00	165,85	138,01	80,00
Plus bas de l'année	105,60	97,50	124,03	79,50	62,00
Nombre d'actions	5 656 860	5 656 860	5 656 860	5 656 860	5 656 860
Capitalisation boursière sur derniers cours annuels (en milliers d'euros)	639 225	721 250	774 990	451 417	357 174

En octobre 2007, Finatis a confié, dans le cadre de son programme de rachat d'actions en propre, à un prestataire de services d'investissement, la société Natixis Securities, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur des actions ordinaires de la société Finatis, selon la Charte de déontologie de l'Association française des entreprises d'investissement -AFEI- et approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers.

La somme de 1 375 000 € a ainsi été affectée par la société Finatis, par apports successifs, depuis la mise en place du compte de liquidité. Au 31 décembre 2009, le nombre de titres détenus dans le cadre de ce contrat de liquidité était de 11 957 actions et la somme disponible s'élevait à 240 007 €.

# RAPPORT DE GESTION

## Capital et actionariat

### CAPITAL SOCIAL

Le capital social de Finatis s'élevait au 31 décembre 2009 à 84 852 900 €, divisé en 5 656 860 actions d'une valeur nominale de 15 €, sans évolution par rapport à l'année précédente et représentant 5 644 903 droits de vote, compte tenu des actions détenues en propre dans le cadre du contrat de liquidité.

Au 31 décembre 2009, il n'existe pas de titres donnant accès au capital.

### ACTIONNARIAT

(en % du capital et des droits de vote)	Actionnaires	Au 31 décembre 2009		Au 31 décembre 2008	
		% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Plus de 66,67%	Euris SAS *	92,35%	92,54%	92,31%	92,44%
De 5 à 66,67%	Paris-Orléans	5,00%	5,01%	5,00%	5,01%
Moins de 5%	Autres	2,65%	2,45%	2,69%	2,55%

\* Directement et indirectement. En comprenant les actions auto-détenues par Finatis, Euris SAS détenait au 31/12/2009 directement et indirectement 92,56% du capital, la détention des droits de vote restant stable à 92,54%.

Il est précisé que, en fin d'exercice, la société Finatis détenait en propre 11 957 actions affectées au compte de liquidité.

### CAPITAL AUTORISÉ ET NON ÉMIS

Le conseil d'administration bénéficie des autorisations suivantes pouvant conduire à l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Opérations	Montant nominal en M€	Modalités	Date de l'autorisation	Durée de l'autorisation	Échéance	Utilisation au cours de l'exercice
Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	120		5.06.2009	26 mois	5.08.2011	Néant
Émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	300 <sup>(1)</sup> 120 <sup>(2)</sup>	avec DPS	5.06.2009	26 mois	5.08.2011	Néant

(1) Au titre de l'emprunt

(2) Au titre de l'augmentation de capital

# RAPPORT DE GESTION

## Capital et actionariat

### ACQUISITION PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS (ARTICLE L. 225-211 DU CODE DE COMMERCE)

**Nombre d'actions détenues au 31.12.2008 :** 7 266.

**Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice :** 10 209.

**Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice :** 5 518.

**Nombre d'actions transférées au cours de l'exercice :**  
néant

**Cours moyen des acquisitions de l'exercice :** 69,01 €.

**Montant des frais de négociation TTC :** non significatif.

**Nombre d'actions inscrites au nom de la Société à la  
clôture de l'exercice :** 11 957 actions d'une valeur nominale  
de 15 € et d'un prix d'achat moyen de 70,97 €.

**Motif des acquisitions effectuées :** animation du marché.

**Fraction du capital représentée par les acquisitions :** 0,18%.

La présente assemblée générale est appelée à statuer sur le renouvellement de l'autorisation à conférer au conseil d'administration à l'effet d'acquérir, en vertu des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, des actions de la Société, en vue notamment :

- d'assurer l'animation du marché par un prestataire de services d'investissements intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité éventuellement conclu conforme à une charte de déontologie élaborée par l'association française des marchés financiers (AMAFI) et reconnue par l'AMF ;

- de les remettre à l'occasion de l'exercice des droits attachés à des valeurs mobilières émises par la Société donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions existantes de la Société ;
- de les conserver et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- de les annuler dans la limite d'un nombre maximum ne pouvant excéder 10% du capital social de la Société par période de vingt-quatre mois et dans le cadre d'une réduction du capital social de la Société, autorisée par l'assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2009.

Le nombre maximum d'actions pouvant être acquis dans le cadre de cette autorisation ne pourra pas dépasser la limite de 2% du capital social, le prix d'achat unitaire maximum ne pourra excéder 100 €.

### OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D'ACTIONS

Les assemblées générales extraordinaires des 11 juin 2004 et 8 juin 2007 ont autorisé le conseil d'administration à attribuer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la Société et du Groupe. Il n'existe pas d'options consenties dans ce cadre au 31 décembre 2009.

# RAPPORT DE GESTION

## Données sociales et environnementales

L'activité de holding de la société Finatis n'a pas de conséquences sociales et environnementales directes au sens du décret n° 2002-221 du 20 février 2002.

Les éléments présentés ci-après constituent les principales informations sociales et environnementales pertinentes au regard des activités de Finatis. Ses principales filiales, spécialisées dans le financement de projets d'immobilier commercial, d'une part, et dans la distribution alimentaire et d'articles de sport, d'autre part, gèrent les conséquences sociales et environnementales de leurs activités et ont inclus dans leur rapport de gestion une partie dédiée à la prise en compte de ces aspects. De plus amples informations figurent également dans le rapport de développement durable 2009 de Casino.

### **DONNÉES SOCIALES (ARTICLE 148-2 DU DÉCRET 2002-221 DU 20 FÉVRIER 2002)**

#### **| Favoriser le développement personnel et l'intégration professionnelle des jeunes**

L'égalité des chances par la formation et l'insertion des jeunes sont des engagements forts de Finatis, que l'on retrouve dans nombre de ses filiales.

#### **Donner aux jeunes issus de milieux défavorisés les moyens de leurs ambitions**

Placée sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Euris s'est donnée pour mission, depuis sa création en 2000, d'apporter son soutien à une quarantaine de lycéens et lycéennes, titulaires d'une mention « Très Bien » au baccalauréat, porteurs d'un projet professionnel ambitieux et qui rencontrent des difficultés financières pour entreprendre des études supérieures. Ces jeunes sont issus de lycées polyvalents, d'enseignement général et technologique situés dans des Zones d'Education Prioritaires, des Zones Sensibles ou classés en lycée « Ambition Réussite » de France métropolitaine et d'outre-mer.

D'un montant maximum de 7 630 € chacune, ces bourses doivent permettre de compléter les ressources de l'étudiant pendant les deux premières années d'études supérieures. En contrepartie, les boursiers s'imposent une obligation d'assiduité aux cours et une obligation de résultat.

La Fondation Euris maintient un lien permanent avec les boursiers et instaure avec eux un véritable partenariat qui se traduit par un suivi régulier du cursus universitaire, par une écoute personnalisée et un parrainage intergénérationnel.

Une journée d'évaluation de la promotion 2008-2009 s'est tenue en juin 2009 dans l'Eure et a rassemblé 34 boursiers venus évaluer leur travail, leurs résultats, leur adaptation et leur vécu dans l'enseignement supérieur où ils ont accédé grâce à l'aide financière de la Fondation Euris.

#### **Une action en développement et un savoir-faire reconnu en 2009**

Au titre de l'année universitaire 2009-2010, la Fondation Euris a examiné 446 dossiers provenant de 23 des 30 académies de France métropolitaine et d'outre-mer. Elle a ainsi attribué 40 bourses à des bacheliers tous titulaires de la mention « Très Bien ». En 2009, la Fondation Euris a également renouvelé son aide à 36 lauréats de la promotion 2008 admis en seconde année d'études supérieures.

La Fondation Euris, dont le savoir-faire est reconnu, a apporté tout au long de l'année 2009 son aide à des individus ou à des grandes écoles désirant se lancer dans cette démarche solidaire qui, en valorisant l'effort de jeunes méritants, ouvre des perspectives d'épanouissement social et professionnel à ceux qui s'en croient exclus.

#### **Un bilan positif des premières actions de la Fondation**

En neuf ans, la Fondation Euris a aidé 379 boursiers, soit dix promotions de lauréats. Faire de l'égalité des chances une réalité, favoriser la mixité sociale, révéler une élite méritante dans les Zones d'Education Prioritaires et les Zones Sensibles, tels sont les axes fondamentaux de la démarche d'excellence menée par la Fondation Euris.

#### **Une cohérence avec l'engagement de nos filiales**

La Fondation Euris prolonge ainsi les engagements forts de Casino dont plus de la moitié des magasins sont situés dans des quartiers sensibles. En cohérence avec sa stratégie de développement de proximité, le groupe Casino structure son mécénat autour de deux axes : l'aide aux enfants confrontés à des situations de vie difficiles, dans le cadre d'une Fondation d'entreprise, et l'aide alimentaire dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Fédération française des Banques Alimentaires. En outre, depuis 2001, « Les Ecoles du Soleil », association humanitaire du groupe Casino, aident en Colombie, en Thaïlande et au Venezuela, les fondations de ses filiales internationales.

Enfin, le Groupe a mis en place, à travers sa politique de la Ville, un programme favorisant à la fois la formation et le recrutement de jeunes issus de ces quartiers, la cohésion sociale et la lutte contre les discriminations.

#### **| Les relations humaines au cœur des activités commerciales**

En cohérence avec leurs actions en faveur de l'insertion et de la non-discrimination sur le plan social, les filiales de Finatis s'attachent à maîtriser et orienter l'impact territorial de leurs activités en faveur d'une intégration respectueuse et source d'emploi pour les communautés locales.

# RAPPORT DE GESTION

## Données sociales et environnementales

### S'engager en faveur de la diversité

Les filiales du Groupe sont engagées dans différents programmes dont le but est de lutter contre les discriminations raciales et sexistes dans l'accès au travail mais également d'agir en faveur de l'intégration des travailleurs handicapés dans l'entreprise. Casino a ainsi poursuivi en 2009 les actions engagées dans le cadre du partenariat avec le programme d'initiative communautaire EQUAL LUCIDITE.

Casino est engagé aussi dans le programme EQUAL AVERROES (Action Visant l'Égalité, sans distinction de Race, de Religion ou d'Origine dans l'Emploi et les Services) qui a pour but de mettre en place un outil d'auto-évaluation de la diversité dans l'entreprise. Casino a obtenu, en mai 2009, le Label Diversité, témoignage de son engagement en matière de prévention des discriminations, d'égalité des chances et de promotion de la diversité.

Après la signature, en 2008, d'un nouvel accord sur la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) avec 6 organisations syndicales, un accord sur le dialogue social a été signé en 2009, ainsi qu'un accord Groupe sur les seniors, pour une durée de trois ans avec un objectif d'embauche de 500 salariés âgés de plus de 50 ans sur la durée de l'accord.

### Agir en commerçant responsable et solidaire

Les filiales de Finatis placent la sécurité et la qualité des produits ainsi que la santé des consommateurs au cœur de

leurs préoccupations. Ces sociétés sont particulièrement engagées dans certaines questions de santé publique et notamment la lutte contre l'obésité, le diabète et les maladies cardiovasculaires.

Par ailleurs, impliquées dans une réelle démarche de développement durable, ces filiales veillent aux conditions éthiques et sociales de fabrication des produits qu'elles commercialisent.

Enfin, elles établissent des relations de qualité avec leurs fournisseurs et leurs partenaires, choisis et évalués en considération de leur capacité à partager les préoccupations de qualité sociale et environnementale, de dialogue avec les collectivités locales et de prise en compte des spécificités locales dans le développement des projets.

### | Données quantitatives

#### Périmètre concerné

La société Finatis n'emploie aucun salarié. Les données rassemblées constituent les principales informations sociales quantitatives de Foncière Euris et de ses filiales.

Pour Casino, les données sociales présentées concernent (sauf exceptions explicitement mentionnées) l'ensemble des établissements détenus à 100% par le Groupe en France et Monoprix.

Pour le groupe GO Sport, les données ci-après couvrent l'ensemble des filiales consolidées.

Indicateurs sociaux 2009	Unité	Holding Foncière Euris	Holding Rallye	Casino <sup>(1)</sup>	Groupe GO Sport
Effectifs inscrits au 31 décembre 2009	nb	3	35	67 148	4 759
Répartition par contrat :					
-effectifs en CDI	nb	2	35	62 428 <sup>(2)</sup>	4 061
-effectifs en CDD	nb			5 728 <sup>(2)</sup>	696
Répartition hommes/femmes	% de femmes	0%	63%	62%	51%
Pourcentage de salariés à temps partiel	%	0%	26%	35%	26%
Nombre de recrutements en CDI	nb		5	9 084	873
Nombre de recrutements en CDD	nb			30 925	4 709
Nombre de licenciements économiques	nb			112	
Nombre moyen d'heures de formation par salarié et par an	h	7,0	8,0	5,0	28,8
Création nette d'emplois <sup>(3)</sup>	nb	(1)	1	(1 995)	(391)
Masse salariale (salaires et traitements et charges sociales)	M€	0,3	8	2 180	99
Montant alloué aux œuvres sociales	M€			20,2	1,2
<i>dont montant versé au Comité d'entreprise</i>	M€			16,2	0,6
<i>dont montant des donations (solidarité, sport, culture)</i>	M€			4,0	0,6

(1) Les données sociales de Casino concernent l'ensemble des établissements détenus à 100% par le Groupe en France et Monoprix à 100%.

(2) Moyenne annuelle des effectifs fin de mois pour Casino et effectif au 31 décembre 2009 pour Groupe GO Sport, Rallye et Foncière Euris.

(3) Embauches CDI -départs CDI.

## DONNÉES ENVIRONNEMENTALES (ARTICLE 148-3 DU DÉCRET 2002-221 DU 20 FÉVRIER 2002)

### | Assurer le suivi des impacts environnementaux

La manière dont les filiales de distribution alimentaire et d'articles de sport gèrent leurs aspects environnementaux est détaillée dans les rapports de gestion des deux principales filiales de Rallye (Casino et Groupe GO Sport) et dans le rapport de développement durable de Casino.

A titre illustratif, on peut toutefois mentionner que, soucieux d'agir en commerçants responsables, Casino et Groupe GO Sport déploient progressivement des moyens leur permettant d'intégrer l'environnement au quotidien. Ainsi, parmi les

préoccupations environnementales, on trouve l'amélioration de l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables, l'optimisation de la gestion des déchets ou encore la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre.

En 2009, Casino a ainsi lancé sa filiale «Green Yellow », qui a installé 19 204 Kwc de puissance solaire provenant de panneaux photovoltaïques.

### | Données quantitatives

Les conséquences de l'activité directe de Finatis représentent une infime partie des conséquences environnementales des activités de ses sous-filiales opérationnelles Casino et Groupe GO Sport.

De plus amples informations, quantitatives en particulier, figurent dans les rapports de gestion de Casino et groupe GO Sport, ainsi que dans le rapport de développement durable de Casino.

## AUTRES

### | Activités en matière de recherche et de développement

En égard aux dispositions de l'article L. 232.1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement autre que les investissements courants en matière commerciale au cours de l'exercice écoulé.

### | Politique en matière d'application des délais de paiement des fournisseurs.

Les délais appliqués par la Société aux règlements des fournisseurs sont conformes à l'article 21 de la Loi de Modernisation de l'Economie n° 2008-776 du 4 août 2008, modifiant l'article L. 441 du Code de commerce. Sauf dispositions contraires figurant aux conditions de vente ou litiges, les sommes dues aux fournisseurs sont payées dans les trente jours suivant la réception de la facture.

### ***Echéancier des dettes fournisseurs***

Au 31 décembre 2009

(en millions d'euros)	Montant brut	Dans le délai maximum	Au-delà du délai maximum
-Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0,2	0,2	
-Dettes immobilisations et comptes rattachés			
<b>TOTAL</b>	0,2	0,2	

### | Autres informations

Frais généraux réintégrés à la suite d'un redressement fiscal (art. 223 quinquies et 39-65 du CGI) : néant en 2009.

Dépenses à caractère somptuaire engagées au cours de l'exercice (art. 223 quater et 39-4 du CGI) : néant en 2009

# GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION GÉNÉRALE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Composition du conseil d'administration :

Au 31 décembre 2009, le conseil d'administration était composé de quatre administrateurs :

- Monsieur Jean-Charles NAOURI, Président ;
- Monsieur Didier LÉVÊQUE, représentant la société MATIGNON DIDEROT et Directeur Général ;
- Monsieur Jean-Marie GRISARD, administrateur ;
- Monsieur Pierre FÉRAUD, représentant la société EURIS.

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires et sont rééligibles sans limitation de mandat. Cependant, tout administrateur personne physique ou tout représentant permanent d'un administrateur personne morale est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il atteint l'âge de 75 ans.

Le mandat de Monsieur Jean-Marie GRISARD arrive à échéance à l'assemblée générale du 21 mai 2010.

Le conseil d'administration, dans un souci de bonne gouvernance d'entreprise et en application des nouvelles dispositions réglementaires, a décidé de proposer à l'assemblée générale annuelle la nomination d'un administrateur indépendant, Monsieur Alain DELOZ. Il soumet également à son approbation la cooptation de monsieur Didier LÉVÊQUE en qualité d'administrateur personne physique, en remplacement de Monsieur Jean-Charles NAOURI.

Chaque administrateur doit, en vertu de l'article 23 des statuts, être propriétaire d'une action pendant toute la durée de son mandat.

### FONCTIONS ET MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

#### | Monsieur Jean-Charles NAOURI

Président du conseil d'administration

Monsieur Jean-Charles Naouri a cessé ses fonctions d'administrateur et de Président le 14 avril 2010.

#### Biographie

Ancien élève de l'École Normale Supérieure (Sciences), de l'Université de Harvard et de l'École Nationale d'Administration, Monsieur Jean-Charles NAOURI, inspecteur des finances, a débuté sa carrière à la Direction du Trésor. Il est nommé directeur de cabinet du Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale en 1982, puis du Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget en 1984. En 1987, il fonde la société Euris.

### Fonctions principales

Président-Directeur Général de Casino, Guichard-Perrachon (société cotée) et Président d'Euris SAS

### Autres fonctions et mandats exercés au cours de l'exercice 2009 et se poursuivant au 28 février 2010

*Au sein du groupe Euris :*

- Président-Directeur Général de Rallye (société cotée) ;
- Administrateur de Companhia Brasileira de Distribuicao (CBD) et de la société Wilkes Participações ;
- Vice-Président de la Fondation Euris.

*Hors groupe Euris*

- Administrateur de F. Marc de Lacharrière (Fimalac) et Natixis (sociétés cotées)
- Gérant de SCI Penthèvre Seine et SCI Penthèvre Neuilly
- Membre du Conseil consultatif de la Banque de France
- Président de l'association « Promotion des talents »
- Président d'honneur et administrateur de l'Institut de l'École Normale Supérieure

Nombre d'actions Finatis détenues : 1

#### | Monsieur Didier LÉVÊQUE

Directeur Général

#### Biographie

Diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales en 1983, Monsieur Didier LÉVÊQUE a occupé la fonction de Chargé d'études à la Direction financière du groupe Roussel-Uclaf de 1985 à 1989. Il rejoint le groupe Euris en 1989 en qualité de Secrétaire Général Adjoint. Il occupe désormais les fonctions de Secrétaire Général.

#### Fonction principale

Secrétaire Général de la société Euris SAS

### Autres fonctions et mandats exercés au cours de l'exercice 2009 et se poursuivant au 28 février 2010

*Au sein du groupe Euris*

- Président-Directeur Général des sociétés Euristates Inc, Euris North America Corporation (ENAC), Euris Real Estate Corporation (EREC) ;
- Président des sociétés Par-Bel 2 et Maignon Diderot ;
- Directeur Général de la société Carpinienne de Participations (société cotée) ;
- Administrateur des sociétés Carpinienne de Participations (société cotée), Park Street Investments International Ltd et Euris Limited ;
- Représentant permanent de la société Finatis au conseil d'administration de la société Foncière Euris (société cotée) ;

- Représentant permanent de la société Omnium de Commerce et de Participations au conseil d'administration de Casino, Guichard-Perrachon (société cotée) ;
- Représentant permanent de la société Matignon Corbeil Centre au conseil d'administration de la société Rallye (société cotée).

#### *Hors groupe Euris*

- Gérant de la société EMC Avenir 2

#### **Autres fonctions et mandats exercés ayant pris fin au cours de l'exercice 2009**

##### *Au sein du groupe Euris*

- Président des sociétés Montech et Parantech ;
- Représentant permanent de la société L'Habitation Moderne de Boulogne au sein du conseil d'administration de la société Colisée Finance II

## | Société EURIS

### Administrateur

#### **Mandats exercés au cours de l'exercice 2009 et se poursuivant au 28 février 2010**

##### *Au sein du groupe Euris*

- Administrateur des sociétés Casino, Guichard-Perrachon (société cotée), Foncière Euris (société cotée) et Rallye (société cotée)

Nombre d'actions Finatis détenues : 5 029 194

### | Représentant permanent : Monsieur Pierre FÉRAUD

#### **Biographie**

Diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales et de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Monsieur Pierre FÉRAUD a occupé différents postes liés au financement de la promotion immobilière ainsi qu'à la gestion active de patrimoines immobiliers, principalement au sein de l'UIC-SOFAL et de la GMF. Il rejoint le groupe Euris en 1991 et est nommé Président de la société Foncière Euris en 1992.

#### **Fonction principale**

Président du conseil d'administration de la société Foncière Euris (société cotée)

#### **Autres fonctions et mandats exercés au cours de l'exercice 2009 et se poursuivant au 28 février 2010**

##### *Au sein du groupe Euris*

- Président de la société Pargest Holding ;
- Président du conseil d'administration de la société Carpinienne de Participations (société cotée) ;

- Administrateur de la société Rallye SA (société cotée) et de Mercialys (société cotée) ;
- Représentant de la société Centrum NS, gérant de Manufaktura Luxembourg Sarl ;
- Co-Gérant des sociétés Alexa Holding GmbH, Alexa Shopping Centre GmbH, Alexanderplatz Voltairestrasse GmbH, Centrum NS Sarl, Einkaufszentrum am Alex GmbH, Guttenbergstrasse BAB5 GmbH, HBF Königswall, Loop 5 Shopping Centre, SCI Les Deux Lions, SCI Palais des Marchands, SCI Ruban Bleu Saint-Nazaire.

#### *Hors groupe Euris*

- Vice-Président du conseil de surveillance de la société Les Nouveaux Constructeurs SA (société cotée)

#### **Autres fonctions et mandats exercés ayant pris fin au cours de l'exercice 2009**

##### *Au sein du groupe Euris*

- Directeur Général de la société Foncière Euris (société cotée) ;
- Président de la société Mermoz Kléber SAS ;
- Représentant permanent de la société Foncière Euris au conseil d'administration de la société Casino, Guichard-Perrachon (société cotée) ;
- Représentant permanent de la société Foncière Euris, Président des sociétés Marigny Belfort SAS, Marigny Elysées SAS, Marigny Expansion SAS, Marigny Foncière SAS, Matignon Abbeville SAS, Matignon Bail SAS et Matignon Corbeil Centre SAS ;
- Représentant de la société Matignon Abbeville, Président de la société Mat-Bel 2 SAS ;
- Représentant de la société Foncière Euris, Gérant des sociétés SCI Sofaret, SCI Les Herbiers et SNC Alta Marigny Carré de Soie ;
- Représentant de la société Marigny Elysées, Co-gérant des sociétés SCCV des Jardins de Seine 1, SCCV des Jardins de Seine 2 et SNC Centre Commercial du Grand Argenteuil ;
- Représentant de la société Marigny Foncière, Co-gérant de la société SNC Centre Commercial Porte de Châtillon et gérant de SCI Pont de Grenelle ;
- Représentant de la société Matignon Abbeville, Gérant des sociétés Centrum K Sarl, Centrum J Sarl et Centrum Z Sarl ;
- Gérant des sociétés SCI Le Parc Agen Boe, SCI Le Parc Alfred Daney, SCI Caserne de Bonne, SCI Les Halles des Bords de Loire, SCI Apsys Robert de Flers, SCI Le Parc Soyaux, SCI Parc de la Marne, SCI Les Halles Neyrpic, SCI L'Amphithéâtre, SCI Cité Villette, SCI Les Rives de l'Orne et SCI Moulins Place d'Allier.

#### *Hors groupe Euris*

- Représentant permanent de la société Foncière Euris au conseil d'administration d'Apsys International.

# GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## | Société MATIGNON DIDEROT

### **Mandats exercés au cours de l'exercice 2009 et se poursuivant au 28 février 2010**

*Au sein du groupe Euris*

- Administrateur de la société Casino, Guichard-Perrachon (société cotée).

Nombre d'actions Finatis détenues : 194 779

### **| Représentant permanent : Monsieur Didier LÉVÊQUE jusqu'au 14 avril 2010 et Monsieur Jacques DUMAS depuis cette date**

### **ADMINISTRATEUR DONT LA NOMINATION EST PROPOSÉE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

## | Monsieur Alain DELOZ

### **Biographie**

Monsieur Alain DELOZ est diplômé de l'institut des Études Politiques de Paris et licencié en droit. Monsieur Alain DELOZ a occupé différents postes au sein de la Société Générale de 1969 à 2007, en France et à l'étranger, et a été notamment Directeur d'Agence, Directeur des Financements Structurés, Directeur de la Direction des Risques puis Banquier Conseil.

### **Fonction principale**

Gérant de la SCI Méléze Carnot.

### **Mandats exercés au cours de l'exercice 2009 et se poursuivant au 28 février 2010**

Gérant des SCI Méléze Gallieni et SCI Méléze Saint-Martin.

### **ADMINISTRATEUR DONT LE MANDAT N'EST PAS RENOUVELÉ**

## | Monsieur Jean-Marie GRISARD

Administrateur jusqu'au 21 mai 2010

### **Biographie**

Diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales, Monsieur Jean-Marie GRISARD a débuté sa carrière dans le groupe minier Penarroya-Le Nickel-Imétal où il occupe différents postes à Paris et à Londres. Il est nommé Directeur Financier de Francarep (devenue Paris Orléans) en 1982. Entre 1988 et 2008, Monsieur Jean-Marie Grisard a exercé les fonctions de Secrétaire Général au sein du groupe Euris.

### **Fonction principale**

Gérant de la société Frégatinvest

### **Autres fonctions et mandats exercés au cours de l'exercice 2009 et se poursuivant au 28 février 2010**

*Au sein du groupe Euris :*

- Administrateur des sociétés Carpinienne de Participations (société cotée), Euris Limited, Euris North America Corporation (ENAC), Euris Real Estate Corporation (EREC), Euristates, Park Street Investments International Ltd ;
- Représentant permanent de la société Matignon Diderot au conseil d'administration de Casino, Guichard-Perrachon (société cotée) ;
- Représentant permanent de la société Finatis au conseil d'administration de Rallye (société cotée) ;
- Administrateur et Trésorier de la Fondation Euris.

*Hors groupe Euris :*

- Membre du Comité Directeur et Trésorier-adjoint de l'Association « Promotion des Talents »

### **Autres fonctions et mandats exercés ayant pris fin au cours de l'exercice 2009**

*Au sein du groupe Euris*

- Président de la société Matimmob 1 ;
- Administrateur de la société Foncière Euris (société cotée).

Nombre d'actions Finatis détenues : 76

## **DIRECTION GÉNÉRALE**

Les fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur Général étaient précédemment dissociées et respectivement assurées par Messieurs Jean-Charles NAOURI et Didier LÉVÊQUE. Elles ont été unifiées et confiées le 14 avril 2010 à Monsieur Didier LÉVÊQUE.

Conformément à l'article L. 225-56 du Code de commerce, le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

## RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS ET DES MANDATAIRES SOCIAUX

Le mode et le montant de la rémunération des dirigeants sont fixés par le conseil d'administration qui détermine également le nombre et le prix d'exercice des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société qui leur sont éventuellement alloués (le détail figure dans le rapport du Président).

### RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

#### Le Président du conseil d'administration

Les rémunérations, jetons de présence et autres avantages versés à Monsieur Jean-Charles NAOURI, au titre de ses fonctions de Président du conseil d'administration, par la Société, au titre et au cours des exercices 2008 et 2009 s'établissent comme suit :

	Exercice 2008		Exercice 2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe				
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €
Avantages en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>2 500 €</b>	<b>2 500 €</b>	<b>2 500 €</b>	<b>2 500 €</b>

Le Président du conseil d'administration n'est pas affilié à un système de retraite à prestations définies. Il ne bénéficie pas d'indemnités en cas de cessation de ses fonctions. La société Finatis ne lui attribue par ailleurs aucune option ou action gratuite.

#### Le Directeur Général

Les rémunérations, jetons de présence et autres avantages versés à Monsieur Didier LÉVÊQUE, au titre de ses fonctions de Directeur Général, par la Société, au titre et au cours des exercices 2008 et 2009 s'établissent comme suit :

	Exercice 2008		Exercice 2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe <sup>(1)</sup>	8 677 €	8 677 €	15 245 €	15 245 €
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	1 458 €		2 500 €	1 458 €
Avantages en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>10 135 €</b>	<b>8 677 €</b>	<b>17 745 €</b>	<b>16 703 €</b>

(1) Rémunération sur une base brute avant charges et impôt.

Monsieur Didier LÉVÊQUE ne bénéficie pas d'indemnités contractuelles en cas de cessation de ses fonctions de Directeur Général, ni de système de retraite à prestations définies. La société Finatis ne lui attribue par ailleurs aucune option ou action gratuite.

Le Directeur Général est affilié au système collectif obligatoire de prévoyance et de retraite complémentaire mis en place au sein du Groupe au profit de l'ensemble du personnel. Il bénéficie également du régime de retraite supplémentaire à cotisations définies destiné aux cadres-dirigeants.

## GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

### Rémunérations, jetons de présence et avantages de toute nature versés aux dirigeants par la Société, les sociétés qu'elle contrôle et la société Euris SAS qui la contrôle

Rémunérations, jetons de présence, options et actions gratuites attribuées au Président du conseil d'administration par la société Finatis, les sociétés qu'elle contrôle ou la société Euris SAS qui la contrôle.

	Exercice 2008	Exercice 2009
<b>Jean-Charles Naouri, Président du conseil d'administration</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	2 530 600 € <sup>(1)</sup>	2 298 333 € <sup>(2)</sup>
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Sans objet	Sans objet
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice	Sans objet	Sans objet
<b>TOTAL</b>	<b>2 530 600 €</b>	<b>2 298 333 €</b>

(1) Rémunérations et/ou jetons de présences versés par les sociétés Casino, Guichard-Perrachon (1 348 100 €), Rallye (10 000 €), Finatis (2 500 €) et Euris (1 170 000 €).

(2) Rémunérations et/ou jetons de présences versés par les sociétés Casino, Guichard-Perrachon (945 833 €), Rallye (10 000 €), Finatis (2 500 €) et Euris (1 340 000 €).

Rémunérations, jetons de présence, options et actions attribuées au Directeur Général par la société Finatis, les sociétés qu'elle contrôle ou la société Euris SAS qui la contrôle.

	Exercice 2008	Exercice 2009
<b>Didier Lévêque, Directeur Général</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	426 526 € <sup>(1)</sup>	540 486,30 € <sup>(2)</sup>
Valorisation des options <sup>(3)</sup> attribuées au cours de l'exercice	188 267,51 €	82 307,35 €
Valorisation des actions gratuites <sup>(4)</sup> attribuées au cours de l'exercice	177 259,46 €	89 997,48 €
<b>TOTAL</b>	<b>792 052,97 €</b>	<b>712 791,13 €</b>

(1) Rémunérations et jetons de présences versés par les sociétés Casino, Guichard-Perrachon (7 193 €), Foncière Euris (13 198 €), Finatis (10 135 €) et Euris (396 000 €).

(2) Rémunérations et jetons de présences versés par les sociétés Casino, Guichard-Perrachon (12 500 €), Rallye (10 000 €), Foncière Euris (19 391,30 €), Finatis (17 745 €) et Euris (480 850 €).

(3) consenties par les sociétés Foncière Euris et Rallye, sociétés contrôlées.

(4) consenties par la société Rallye, société contrôlée.

### Rémunération des autres mandataires sociaux

L'assemblée générale des actionnaires du 6 juin 2008 a fixé, à compter de l'exercice 2008, le montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration à la somme totale de 10 000 euros, maintenue pour les exercices suivants sauf modification par l'assemblée générale. Les règles de répartition des jetons de présence entre ses membres figurent dans le rapport du Président.

L'ensemble des rémunérations et jetons de présence versé en 2008 et 2009 aux mandataires sociaux, autres que le Président du conseil d'administration et le Directeur Général, par la Société, les sociétés qu'elle contrôle et la société Euris qui la contrôle directement, se présente comme suit :

Nom	Jetons de présence et rémunérations versés en 2008		Jetons de présence et rémunérations versés en 2009	
	Jetons de présence	Autres rémunérations <sup>(1)</sup>	Jetons de présence	Autres rémunérations <sup>(1)</sup>
Pierre FÉRAUD <sup>(2)</sup>	2 500 €	565 488 € <sup>(3)</sup>	2 500 €	555 167 € <sup>(4)</sup>
Jean-Marie GRISARD <sup>(5)</sup>	8 852 € <sup>(6)</sup>	380 550 € <sup>(7)</sup>	2 500 €	35 698,11 € <sup>(8)</sup>

(1) Il s'agit des jetons de présence et/ou des rémunérations et avantages de toute nature versés par les sociétés contrôlées par Finatis et/ou la Société qui contrôle Finatis, la société Euris.

(2) Représentant de la société Euris SAS, société contrôlante et mère du Groupe, laquelle a perçu en 2009 au titre de conventions de conseil stratégique de l'ensemble des sociétés qu'elle contrôle des honoraires de 3 942 465,76 euros hors taxes, dont 821 135,03 € hors taxes de Finatis.

(3) Rémunérations et jetons de présence versés par les sociétés Foncière Euris, Rallye, Casino, Mercialys et Parande.

(4) Rémunérations et jetons de présence versés par les sociétés Foncière Euris, Rallye, Casino, Mercialys, Parande et Pargest Holding et hors indemnités de mise à la retraite de 104 804 €.

(5) Hors indemnité de mise à la retraite (versée en 2008) de 241 874 euros et honoraires de conseil versés à la société Frégatinvest, dont il est le gérant, d'un montant HT de 97 500 euros en 2008 et de 130 00 euros en 2009.

(6) Jetons de présence et rémunération en qualité de Directeur Général, mandat exercé jusqu'au 6 juin 2008.

(7) Rémunérations et jetons de présence versés par les sociétés Foncière Euris, Rallye, Casino et Euris.

(8) Rémunérations et jetons de présence versés par les sociétés Foncière Euris, Rallye et Casino.

Le montant des jetons de présence versés en 2010 au titre de l'exercice 2009 est détaillé comme suit :

Nom	Jetons de présence versés en 2010 au titre de 2009	
	Administrateur	
Pierre FÉRAUD	2 500 €	
Jean-Marie GRISARD	2 500 €	
Didier LÉVÊQUE	2 500 €	
Jean-Charles NAOURI	2 500 €	

#### Options de souscription ou d'achat d'actions et actions gratuites consenties aux mandataires sociaux :

Aucune option, ni aucune action gratuite n'a été consentie par la Société aux mandataires sociaux.

	Date d'attribution	Date à compter de laquelle les options peuvent être exercées	Date d'échéance	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice
<b>Options de souscription d'actions consenties durant l'exercice aux mandataires sociaux par la société Foncière Euris, société contrôlée :</b>					
Monsieur Didier LÉVÊQUE	27/04/2009	27/10/2011	26/10/2014	3 000	55,92 €
<b>Options de souscription d'actions consenties durant l'exercice aux mandataires sociaux par la société Rallye, société contrôlée :</b>					
Monsieur Didier LÉVÊQUE	27/04/2009	27/10/2011	26/10/2014	37 037	14,24 €

## GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

**Les actions gratuites attribuées sous conditions en 2009 aux mandataires sociaux par les sociétés qu'elle contrôle sont les suivantes:**

	Date d'attribution	Date d'acquisition définitive des actions	Date à compter de laquelle les actions peuvent être cédées	Nombre d'actions gratuites attribuées	Valeur unitaire des actions attribuées gratuitement
<b>Actions gratuites attribuées durant l'exercice aux mandataires sociaux par la société Rallye, société contrôlée <sup>(1)</sup> :</b>					
Monsieur Didier LÉVÊQUE	27/04/2009	27/10/2011	27/10/2013	9 259	14,24 €

*(1) L'acquisition définitive des actions attribuées gratuitement est soumise à la seule condition de présence du bénéficiaire dans l'entreprise à la date d'acquisition définitive des actions.*

**Actions gratuites définitivement acquises en 2009 et attribuées par la société Rallye, société contrôlée :**

	Date d'attribution	Date d'acquisition définitive des actions	Nombre d'actions gratuites attribuées à l'origine	Nombre d'actions gratuites acquises définitivement	Date à laquelle les actions peuvent être cédées
Monsieur Pierre FÉRAUD	07/06/2006	07/06/2009	1 563	1 355	07/06/2011
Monsieur Jean-Marie GRISARD	07/06/2006	07/06/2009	2 188	1 896	07/06/2011
Monsieur Didier LÉVÊQUE	07/06/2006	07/06/2009	2 188	1 896	07/06/2011

## OPÉRATIONS DES DIRIGEANTS ET DES PERSONNES MENTIONNÉES À L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

Conformément aux dispositions de l'article 223-22 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous informons que les opérations réalisées par les dirigeants et les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société, déclarées auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et rendues publiques par cette dernière au cours de l'exercice 2009, sont les suivantes :

Déclarant	Instrument financier	Date	Achat/Vente	Prix unitaire	Montant de l'opération
EURIS <sup>(1)</sup>	Actions	11/05/2009	Achat	65,85 €	1 975,50 €
EURIS <sup>(1)</sup>	Actions	12/05/2009	Achat	65,85 €	25 944,90 €
EURIS <sup>(1)</sup>	Actions	13/05/2009	Achat	65,85 €	329,25 €
EURIS <sup>(1)</sup>	Actions	15/05/2009	Achat	65,9251 €	18 129,40 €
EURIS <sup>(1)</sup>	Actions	18/05/2009	Achat	66,40 €	664 €
EURIS <sup>(1)</sup>	Actions	19/05/2009	Achat	66,40 €	1 328 €
EURIS <sup>(1)</sup>	Actions	21/05/2009	Achat	66,40 €	3 320 €
EURIS <sup>(1)</sup>	Actions	25/05/2009	Achat	66,7222 €	30 024,99 €
EURIS <sup>(1)</sup>	Actions	26/05/2009	Achat	67,20 €	6 720 €
EURIS <sup>(1)</sup>	Actions	28/05/2009	Achat	69 €	6 348 €
EURIS <sup>(1)</sup>	Actions	01/06/2009	Achat	67,64 €	10 146 €
EURIS <sup>(1)</sup>	Actions	02/06/2009	Achat	69,14 €	10 371 €

(1) Administrateur

Les déclarations des transactions des titres précitées ont été mises en ligne sur le site internet de l'AMF. À la connaissance de la Société, aucun autre mandataire social ni personne qui leur sont étroitement liées ou personnes assimilées n'a effectué en 2009 de transaction sur les titres de la Société.

# GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions légales, la société Finatis comprend deux commissaires aux comptes titulaires et deux commissaires aux comptes suppléants :

### | Commissaires aux comptes titulaires :

#### **ERNST & YOUNG ET AUTRES**

Monsieur Henri-Pierre NAVAS (associé signataire)  
41, rue Ybry – 92576 Neuilly-sur-Seine Cedex dont le mandat arrive à échéance lors de l'assemblée générale annuelle de 2014.

#### **CAILLIAU, DEDOUIT ET ASSOCIÉS**

Monsieur Rémi SAVOURNIN (associé signataire)  
19, rue Clément Marot – 75008 Paris dont le mandat arrive à échéance lors de l'assemblée générale annuelle de 2015.

Ces cabinets sont également l'un et/ou l'autre commissaire aux comptes de filiales de la Société.

### | Commissaires aux comptes suppléants :

#### **AUDITEX**

Faubourg de l'Arche, 11, allée de l'Arche – 92400 Courbevoie dont le mandat arrive à échéance lors de l'assemblée générale annuelle de 2014.

#### **Monsieur Didier CARDON**

19, rue Clément Marot – 75008 Paris dont le mandat arrive à échéance lors de l'assemblée générale annuelle de 2015.

## ROTATION DES SIGNATAIRES DES RAPPORTS ANNUELS

Conformément aux dispositions de la Loi de Sécurité Financière du 1<sup>er</sup> août 2003, Monsieur Henri-Pierre NAVAS associé-signataire représentant le cabinet Ernst & Young et Autres, cessera sa mission de contrôle légal des comptes à partir du 21 mai 2010 et sera remplacé par Monsieur Pierre BOURGEOIS.

## HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE

Exercices couverts : 2009 et 2008

	Ernst & Young et Autres				Cailliau Dedout et Associés			
	Montant HT en €		%		Montant HT en €		%	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Finatis SA	31 020	43 943	1%	1%	31 020	43 943	7%	10%
- Filiales intégrées globalement	5 053 873	5 149 294	94%	90%	402 895	414 431	93%	90%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Finatis SA								
- Filiales intégrées globalement	219 425	439 574	4%	8%				
<b>Sous - total</b>	<b>5 304 318</b>	<b>5 632 811</b>	<b>99%</b>	<b>99%</b>	<b>433 915</b>	<b>458 373</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
Juridique, fiscal, social	21 942	16 320	0%	0%				
Autres	47 500	49 160	1%	1%				
<b>Sous - total</b>	<b>69 442</b>	<b>65 480</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>5 373 760</b>	<b>5 698 291</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>433 915</b>	<b>458 373</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

# RAPPORT DU PRÉSIDENT

## du conseil d'administration

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce, le présent rapport a été établi par le Président du conseil d'administration.

Ce rapport a pour objet de présenter la gouvernance appliquée au sein du conseil d'administration et de la Direction Générale ainsi que les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Ce rapport joint au rapport de gestion sur l'activité de la Société et de ses filiales durant l'exercice clos le 31 décembre 2009, a été approuvé par le conseil d'administration et mis à la disposition des actionnaires préalablement à la tenue de l'assemblée générale annuelle.

Il a également fait l'objet, en vertu de l'article L. 225-235 du Code de commerce, d'un rapport sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière et d'une attestation quant à l'établissement des autres informations requises.

### CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Dans le cadre de la démarche de bonne gouvernance poursuivie par la Société, le conseil d'administration se réfère au Code de gouvernement d'entreprise de l'AFEP et du MEDEF de décembre 2008.

Le Code de l'AFEP et du MEDEF peut être consulté sur le site de la Société : <http://www.finatis.fr>

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### | Composition du conseil d'administration

La composition du conseil d'administration au 31 décembre 2009 est présentée page 2.

Le conseil d'administration est composé de dirigeants et responsables du Groupe choisis pour leur compétence, leur diversité d'expériences et leur complémentarité.

Toutefois, le conseil d'administration a décidé d'aménager sa composition en considération des dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008 et des principes de gouvernement d'entreprise de l'AFEP et du MEDEF auxquels la Société a adhéré, tout en tenant compte de sa situation de contrôle à plus de 90% par la société Euris. Ainsi, le conseil d'administration a proposé à l'assemblée générale la nomination d'un administrateur indépendant, en particulier dans le cadre de l'institution d'un comité d'audit après l'assemblée générale ordinaire annuelle du 21 mai 2010.

#### | Préparation et organisation des travaux du conseil d'administration

Les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration sont définies par la loi et les statuts.

#### Modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil d'administration

Les fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur Général, précédemment dissociées et respectivement assurées par Messieurs Jean-Charles NAOURI et Didier LÉVÊQUE ont été unifiées et confiées le 14 avril 2010 à Monsieur Didier LÉVÊQUE.

La Société a informé ses mandataires sociaux qu'en application de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, il leur appartient de notifier à l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») et à la Société, les transactions qu'ils effectuent sur les titres de la Société. Ces dispositions sont également applicables aux personnes assimilées aux dirigeants ainsi qu'aux personnes qui leur sont étroitement liées.

En application de l'article L. 225-100 du Code de commerce, le conseil d'administration informe l'assemblée générale des actionnaires des transactions réalisées par les mandataires sociaux dans le rapport de gestion.

#### Missions et pouvoirs du conseil d'administration, du Président et du Directeur Général

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-35 du Code de commerce, le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il opère également les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns.

Le conseil d'administration procède notamment à l'examen et à l'arrêt des comptes individuels et consolidés, annuels et semestriels ainsi qu'à la présentation des rapports sur l'activité et les résultats de la Société et de ses filiales ; il arrête les documents de gestion prévisionnels de la Société. Il examine également en vue de son approbation le rapport du Président.

Le Président du conseil d'administration organise et dirige les travaux de celui-ci, convoque ainsi les réunions du conseil d'administration, en établit l'ordre du jour et le procès-verbal de chacune des réunions. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Conformément à l'article L. 225-56 du Code de commerce, le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

## Activité du conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé

### Arrêté des comptes – Activité de la Société et de ses filiales

Au cours de l'année 2009, le conseil d'administration s'est réuni 4 fois. Le taux de participation des administrateurs au cours de ces réunions s'est élevé à 100%.

Dans ce cadre, le conseil d'administration a notamment examiné et arrêté les comptes au 31 décembre 2008 et les comptes au 30 juin 2009 et a examiné le rapport du Président en vue de son approbation. Le conseil d'administration a arrêté les rapports et résolutions soumis à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 5 juin 2009. Il a également pris connaissance de l'activité des filiales, a arrêté les documents de prévention et a mis en œuvre le programme de rachat d'actions de la Société dans le cadre du contrat de liquidité.

### Gouvernement d'entreprise

Le conseil d'administration a approuvé le rapport du Président sur l'organisation et le fonctionnement du conseil d'administration et de la Direction Générale ainsi que sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Le conseil d'administration a par ailleurs examiné la situation de la Société au regard des principes du gouvernement d'entreprise.

### Rémunération

Le conseil d'administration a examiné les modalités de répartition des jetons de présence des administrateurs.

### Modalités de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux

Les modalités de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux sont fixées par le conseil d'administration.

La rémunération du Directeur Général ne comprend qu'une partie fixe. Il bénéficie du système collectif de retraite par capitalisation supplémentaire à cotisations définies mis en place au sein du Groupe au profit des cadres supérieurs.

Le conseil d'administration fixe les règles de répartition des jetons de présence à verser aux administrateurs. L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 6 juin 2008 a fixé le montant global des jetons de présence à 10 000 €. Le montant global des jetons de présence versés en janvier 2009, au titre de l'exercice 2008, aux administrateurs s'est élevé à 8 958 €. Ce montant a été réparti à hauteur de 2 500 € pour chacun des administrateurs à l'exception de la société Matignon Diderot, nommée lors de l'assemblée du 6 juin 2008 et qui a perçu un montant de 1 458 €, calculé prorata temporis.

### Information des administrateurs

Conformément à l'article L. 225-35 du Code de commerce, le Président ou le Directeur Général de la Société communique à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

## Informations privilégiées

En application des dispositions visées par les articles L 621-18-4 du Code monétaire et financier et les articles 223-27 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers – AMF et résultant de la directive européenne « Abus de marché » en matière d'obligations d'abstention visant les informations privilégiées, les administrateurs ont été inscrits sur la liste des initiés permanents établie par la Société.

la Société a informé, conformément à l'article 223-30 du règlement général de l'AMF, les personnes concernées de leur inscription sur la liste, des règles applicables à la détention, à la communication et à l'exploitation d'une information privilégiée et des sanctions encourues en cas de violation de ces règles.

### Participation des actionnaires à l'assemblée générale

Les modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales sont précisées aux articles 38, 39 et 42 des statuts de la Société.

### Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

La structure du capital de la Société et les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce sont indiqués à la page 23.

Il n'existe pas de restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions, ni de conventions portées à la connaissance de la Société en application de l'article L. 233-11 prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions, ni d'accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

La Société n'a pas émis de titres comportant des droits de contrôle spéciaux et il n'existe pas de mécanisme de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier. Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts de la Société sont précisées aux articles 23, 26, 47, 48 et 49 des statuts.

Les pouvoirs du conseil d'administration sont décrits page 38. En matière d'émission d'actions, les délégations conférées au conseil d'administration sont indiqués page 23 et en ce qui concerne le rachat d'actions, les pouvoirs du conseil d'administration sont décrits page 24.

En cas de changement de contrôle de Finatis (au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce), les documentations de crédit incluent, dans la plupart des cas, une clause donnant la faculté aux prêteurs, chacun d'eux appréciant individuellement la situation, de demander le remboursement immédiat des sommes prêtées et, le cas échéant, d'annuler les engagements de crédit qui ont pu être pris avec la Société.

Par ailleurs, il n'existe pas d'accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés,

# RAPPORT DU PRÉSIDENT

## du conseil d'administration

s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

### | Procédures de contrôle interne

Finatis SA applique les procédures en vigueur chez Euris SAS, maison mère du Groupe. À ce titre, elle bénéficie de l'assistance de ses équipes fonctionnelles (services financiers, juridiques et comptables), responsables du contrôle interne du groupe Finatis. Il appartient à Euris SAS de s'assurer que toutes ses filiales opérationnelles, dont les principales sont le groupe Casino et le groupe GO Sport, sont dotées d'un dispositif de contrôle interne suffisant et adapté, chaque filiale étant responsable de la mise en place de son propre système de contrôle interne.

### Objectifs

Le contrôle interne en vigueur dans la Société est un dispositif qui contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations, à l'utilisation efficiente de ses ressources, dans le cadre des lois et règlements, normes et règles internes qui lui sont applicables, et vise notamment, sans toutefois fournir une garantie absolue, à atteindre les objectifs suivants :

- le bon fonctionnement des processus internes de la Société notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs, dans le respect des orientations et des politiques définies par la direction générale de Finatis ;
- la maîtrise des risques résultant du statut de société faisant appel public à l'épargne ;
- la fiabilité des informations comptables, financières et de gestion communiquées en interne ou en externe.

### Informations synthétiques sur le dispositif de contrôle interne mis en place

La mission du Secrétariat Général d'Euris SAS, sous la supervision de la Direction Générale de Finatis, comprend notamment la surveillance de la mise en œuvre effective des procédures de contrôle interne et la gestion des risques.

L'organisation des procédures de contrôle interne de Finatis s'articule donc de la façon suivante :

#### **Processus internes concourant à préserver les actifs de la Société**

En tant que société holding, Finatis SA est particulièrement concernée par les procédures internes visant à assurer un suivi de sa situation patrimoniale, tant pour la préservation et l'optimisation du portefeuille existant que pour la réalisation de nouveaux investissements.

- Des comités hebdomadaires, sous la responsabilité de la Direction Générale, étudient la situation patrimoniale de la Société.
- Le Secrétariat Général analyse l'activité de la Société et de ses filiales sur la base de reportings opérationnels et de prévisions de cash-flows.

- En outre, des outils de gestion adaptés ont été mis en place afin d'assurer le suivi de l'ensemble du portefeuille d'actifs de la Société et ses principales filiales.
- Une équipe de chargés d'affaires a la responsabilité d'assister la Direction Générale dans le suivi des participations opérationnelles et des investissements financiers ou immobiliers. Elle reporte ainsi périodiquement à la Direction Générale au travers de reportings et de comités périodiques spécialisés. Le cas échéant, elle formule des recommandations sur les orientations stratégiques à donner au portefeuille.
- Les chargés d'affaires font également état, chaque fois que nécessaire, des opportunités d'investissements sur la base de dossiers étayés et proposent des recommandations.
- Des réunions sont organisées au niveau du Groupe avec le management des directions fonctionnelles des filiales opérationnelles. Par ailleurs, afin de renforcer le contrôle sur ses filiales, certains directeurs sont également présents au niveau des conseils des filiales.

En outre, la Direction est vigilante sur l'ensemble des outils, moyens ou processus concourant à la formation de sa structure financière.

- Le Secrétariat Général participe à l'animation de Finatis à travers la coordination du processus budgétaire mais également la mise en place de reportings au niveau de la Société et de ses filiales incluant notamment une analyse des flux de trésorerie, le suivi de l'endettement net du Groupe et la gestion de son exposition aux risques de marché (actions/taux et change) ou aux risques de liquidité/endettement.
- Finatis a ainsi pour politique de disposer en permanence d'importantes lignes de crédits confirmées pour faire face à tout besoin éventuel et les équipes du Secrétariat Général assurent à cet effet la relation avec les banques et toutes les négociations bancaires. Un suivi régulier des financements et des engagements associés permet de suivre la position en temps réel. Cette politique est adoptée au niveau de l'ensemble des filiales opérationnelles du Groupe.
- Une procédure d'autorisation d'investissements et de dépenses, élaborée par le Secrétariat Général, permet de recueillir l'accord de la Direction Générale préalablement à tout engagement ou paiement.
- Un suivi régulier des délégations de pouvoirs de signature est effectué, d'une part, par la direction juridique, s'agissant du suivi des mandats dans le cadre de la loi NRE et, d'autre part, par le Secrétariat Général, s'agissant des pouvoirs sur les comptes bancaires.
- Conformément aux dispositions légales, toute constitution de sûretés, cautions, avals ou garanties, doit faire l'objet d'un accord préalable de conseil d'administration. Le suivi de ces autorisations est assuré par le service juridique.
- En outre, conformément aux dispositions légales, une lettre faisant état de l'ensemble des conventions autorisées dans le cadre de l'article L. 225-38 du Code de

commerce est adressée chaque année au collège des commissaires aux comptes.

**Prise en compte des risques liés à l'activité de la Société et à son statut de société cotée**

- Le Secrétariat Général et la Direction juridique sont en charge de la communication aux actionnaires des résultats et de l'activité de la Société. Toute communication financière est examinée par la Direction Générale, le conseil d'administration et les commissaires aux comptes.
- Dans le cadre de son contrat de travail, chaque salarié cadre signe une annexe relative à la déontologie qui prévoit notamment des obligations de confidentialité et d'abstention afin d'éviter sa mise en cause éventuelle ou celle de la Société, dans des situations constitutives de délits boursiers.
- Par ailleurs, la direction juridique et les chargés d'affaires responsables des investissements communiquent s'il y a lieu à la Direction Générale l'état des principaux litiges concernant la Société. En outre, une procédure régulière de recensement des litiges éventuels et des risques afférents a été mise en place à chaque arrêté des comptes.
- La Direction juridique procède également à tout examen ou investigation spécifique jugé nécessaire, relatif à la prévention et à la détection de toute anomalie ou irrégularité juridique dans les activités des sociétés du Groupe.

**Procédures de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

- La gestion des risques relative à l'élaboration des informations comptables et financières passe d'abord par une veille permanente sur les textes réglementaires, une anticipation des éventuelles problématiques et un calendrier adéquat.
  - Le Directeur des services comptables est responsable de la doctrine comptable et en particulier de la mise à jour et de la diffusion des normes et procédures comptables.
  - Le Directeur des services comptables assure la cohérence, la fiabilité et l'homogénéité des méthodes dans le Groupe et le respect des plannings de clôture. Il initie notamment des réunions de travail sur les différentes problématiques posées par la clôture des comptes dans le Groupe. De plus, il est responsable de l'établissement de situations comptables et de reportings consolidés sur une base mensuelle, de l'établissement des documents comptables destinés au conseil d'administration ainsi que des documents fiscaux, l'ensemble étant revu par le Secrétariat Général.
  - Des réunions et échanges de notes, en amont des processus de clôture, permettent à la Société et ses commissaires aux comptes d'anticiper les points clés de chaque arrêté des comptes, y compris ceux liés aux

normes IFRS. Les commissaires aux comptes sont également informés de l'organisation et du fonctionnement du contrôle interne et s'il y a lieu, ils peuvent émettre des recommandations.

- Les systèmes d'information sont à la base de l'élaboration de l'information comptable et financière.
  - La comptabilité et la trésorerie sont tenues sur des progiciels de marché. Un système d'habilitation et de contrôle des accès physiques et logiques, ainsi qu'une procédure de sauvegarde des données, sécurisent les systèmes d'information.
  - Le Secrétariat Général s'assure de l'existence de manuels de procédures dans l'utilisation des systèmes d'informations liés aux processus clés associés à l'information financière (trésorerie, comptabilité).
- Les hypothèses retenues et l'exhaustivité des informations concourent à la fiabilité des informations comptables et financières.
  - À chaque arrêté comptable, une procédure approfondie de valorisation des actifs est effectuée sur la base d'estimations externes à la Société ou en fonction d'éléments de marché récents et les résultats sont communiqués à la Direction Générale. Les valorisations retenues sont les dernières disponibles à la date d'arrêté des comptes et sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution des conditions de marché.
  - Une procédure de suivi des engagements hors bilan, mise en œuvre par le Secrétariat Général et communiquée à la Direction Générale pour l'arrêté des comptes individuels et consolidés, vise à s'assurer de l'exhaustivité des engagements financiers.
  - L'établissement du rapport annuel est sous la responsabilité du Secrétariat Général et de la Direction juridique.
- Le cas échéant, des audits internes sont initiés par le Secrétariat Général afin de veiller au respect des procédures de contrôle interne.

Le dispositif de contrôle interne n'est pas figé et évolue afin de permettre à la Direction Générale de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs de la Société. Le conseil d'administration est informé des évolutions de ce dispositif et peut suivre son fonctionnement sur la base des informations que lui communique la Direction Générale.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce,  
sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société  
Finatis, exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société FINATIS et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ; et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

## INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

## AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 14 avril 2010  
Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres  
Henri-Pierre NAVAS

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS  
Rémi SAVOURNIN

**Finatis**

# ÉLÉMENTS FINANCIERS ET JURIDIQUES 2009

**44 COMPTES CONSOLIDÉS**

- 44 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
- 45 ÉTAT CONSOLIDÉ DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS
- 46 BILAN CONSOLIDÉ
- 48 TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
- 50 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
- 51 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS
- 139 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL
- 140 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

**142 COMPTES INDIVIDUELS**

- 142 BILAN DE LA SOCIÉTÉ
- 144 COMPTE DE RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
- 145 ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS
- 156 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
- 158 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

**159 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE  
DU 21 MAI 2010****160 PROJETS DE RÉSOLUTIONS SOUMISES  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
ET EXTRAORDINAIRE DU 21 MAI 2010**

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Compte de résultat consolidé

(En millions d'euros)	Notes	Exercice	
		2009	2008 retraité*
<b>ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>			
Chiffre d'affaires	3 & 4	27 483	27 826
Coût d'achat complet des marchandises vendues	5	(20 248)	(20 488)
<b>Marge commerciale</b>		<b>7 235</b>	<b>7 338</b>
Autres revenus		363	170
Coût des ventes	6	(5 228)	(5 161)
Frais généraux et administratifs	6	(1 140)	(1 087)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>3</b>	<b>1 230</b>	<b>1 260</b>
Autres produits opérationnels	7	275	74
Autres charges opérationnelles	7	(362)	(210)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>1 143</b>	<b>1 124</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	8	33	64
Coût de l'endettement financier brut	8	(569)	(673)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>(536)</b>	<b>(609)</b>
Autres produits financiers	9	120	183
Autres charges financières	9	(98)	(269)
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>629</b>	<b>429</b>
Charge d'impôt	10	(205)	(228)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	17	3	18
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>427</b>	<b>219</b>
<i>Part du Groupe</i>		23	(102)
<i>Intérêts minoritaires</i>		404	321
<b>ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>			
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	<b>11</b>	<b>226</b>	<b>1</b>
<i>Part du Groupe</i>		10	(2)
<i>Intérêts minoritaires</i>		216	3
<b>ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>			
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>653</b>	<b>220</b>
<i>Part du Groupe</i>		33	(104)
<i>Intérêts minoritaires</i>		620	324
* Voir « Incidence des changements de méthode ».			
Par action, en euros :			
Résultat net de l'ensemble consolidé, part du Groupe	12	5,8	(18,4)
Résultat net des activités poursuivies, part du Groupe	12	4,1	(18,0)

# COMPTES CONSOLIDÉS

## État consolidé des produits et charges comptabilisés

(En millions d'euros)	Exercice	
	2009	2008 retraité*
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>653</b>	<b>220</b>
Écarts de conversion des activités à l'étranger	527	(484)
Écarts actuariels	(6)	4
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(11)	(37)
Comptabilité de couverture de flux de trésorerie		(17)
Effet d'impôt sur les produits et charges directement reconnus en capitaux propres	(4)	4
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>506</b>	<b>(530)</b>
<b>Résultat des produits et charges comptabilisés sur la période</b>	<b>1 159</b>	<b>(310)</b>
<i>Dont, part du Groupe</i>	153	(247)
<i>Dont, intérêts minoritaires</i>	1 006	(63)

\* Voir « Incidence des changements de méthode ».

Les mouvements de l'exercice 2009 sont présentés à la note 24.e.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Bilan consolidé

### ACTIF

(En millions d'euros)	Notes	31/12/2009	31/12/2008 Retraité*	01/01/2008 Retraité*
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
Goodwill	13	7 573	7 269	7 305
Immobilisations incorporelles	13	642	722	570
Immobilisations corporelles	14	5 785	5 960	5 783
Immeubles de placement	15	1 573	1 376	1 402
Participations dans les entreprises associées	17	177	124	281
Actifs financiers	19	807	978	1 066
Actifs financiers de couverture		212	125	72
Actifs d'impôts différés	10	130	135	209
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>16 899</b>	<b>16 689</b>	<b>16 688</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Stocks	20	2 731	2 862	2 640
Clients	21	1 518	1 601	1 667
Autres créances	22	1 257	1 306	1 278
Créances d'impôts		67	83	48
Autres actifs financiers	19	253	160	456
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23	3 311	2 319	2 821
Actifs détenus en vue de la vente	11	78	269	2
<b>Total des actifs courants</b>		<b>9 215</b>	<b>8 600</b>	<b>8 912</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>26 114</b>	<b>25 289</b>	<b>25 600</b>

## PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

(En millions d'euros)	Notes	31/12/2009	31/12/2008 retraité*	01/01/2008 retraité*
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital	24	85	85	85
Primes et réserves		5 393	5 423	4 811
Écarts de conversion	24	381	(146)	338
Résultat consolidé		653	220	822
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>6 512</b>	<b>5 582</b>	<b>6 056</b>
<i>dont part du Groupe</i>		545	417	682
<i>dont intérêts minoritaires</i>		5 967	5 165	5 374
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>				
Provisions à long terme	25	245	378	319
Passifs financiers	26	9 320	7 791	7 982
Autres dettes	27	194	95	64
Passifs d'impôts différés	10	343	397	423
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>10 102</b>	<b>8 661</b>	<b>8 788</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>				
Provisions à court terme	25	224	205	182
Dettes fournisseurs		4 457	4 721	4 585
Autres passifs financiers	26	1 867	2 973	3 052
Dettes d'impôts exigibles		58	24	124
Autres dettes	27	2 877	2 957	2 813
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente	11	17	166	
<b>Total des passifs courants</b>		<b>9 500</b>	<b>11 046</b>	<b>10 756</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>26 114</b>	<b>25 289</b>	<b>25 600</b>

\* Voir « Incidence des changements de méthode ».

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Tableau de flux de trésorerie consolidés

(En millions d'euros)	Exercice	
	2009	2008 retraité*
<b>Flux de trésorerie générés par l'activité :</b>		
Résultat net de l'ensemble consolidé (y compris intérêts minoritaires)	653	220
Dotations aux amortissements et provisions	806	756
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	(19)	109
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	19	11
Autres produits et charges calculés	31	40
<b>Amortissements, provisions et autres éléments non décaissables</b>	<b>837</b>	<b>916</b>
Résultat sur cessions d'actifs	(378)	(83)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	(3)	(17)
Dividendes reçus des entreprises associées	9	16
<b>Capacité d'autofinancement (CAF)</b>	<b>1 118</b>	<b>1 052</b>
Coût de l'endettement financier net (hors variation de juste valeur et amortissements)	547	557
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	206	221
<b>CAF avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>1 871</b>	<b>1 830</b>
Impôts versés	(159)	(279)
Variation du besoin en fonds de roulement (BFR) <sup>(1)</sup>	211	253
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>(A) 1 923</b>	<b>1 804</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :</b>		
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'immeubles de placement	(920)	(1 371)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'immeubles de placement <sup>(2)</sup>	246	214
Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers	(86)	(98)
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers	240	27
Incidence des variations de périmètre <sup>(3)</sup>	(387)	(387)
Variation des prêts et avances consentis	(30)	(1)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(B) (937)</b>	<b>(1 616)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :</b>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société-mère	(33)	(22)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(224)	(220)
Dividendes versés aux porteurs de titres super subordonnés à durée indéterminée (TSSDI)	(30)	(71)
Augmentations et réductions de capital en numéraire	146	120
Sommes reçues lors de l'exercice de stocks-options	1	18
Achats et ventes d'actions auto-détenues	9	(72)
Acquisitions et cessions de placements financiers	20	78
Augmentation des emprunts et dettes financières	3 201	2 325
Diminution des emprunts et dettes financières	(2 627)	(2 145)
Intérêts financiers nets versés	(548)	(519)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>(C) (85)</b>	<b>(508)</b>
Incidence des variations de cours des devises	(D) 112	(42)
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>(A+B+C+D) 1 013</b>	<b>(362)</b>
Trésorerie nette d'ouverture	(E) 1 879	2 248
Trésorerie nette des activités détenues en vue de la vente		
Trésorerie nette d'ouverture présentée au bilan (note 15)	1 879	2 248
Trésorerie nette de clôture	(F) 2 892	1 886
Trésorerie nette des activités détenues en vue de la vente	3	(7)
Trésorerie nette de clôture présentée au bilan (note 15)	2 895	1 879
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>(F-E) 1 013</b>	<b>(362)</b>

Les flux liés aux activités abandonnées sont décrits en note 11.

\* Voir « Incidence des changements de méthode ».

## (1) Variation du BFR :

(En millions d'euros)	Exercice	
	2009	2008 retraité*
Stocks	242	(257)
Fournisseurs	(285)	165
Créances clients et comptes rattachés	(56)	226
Créances liées aux activités de crédit	62	(67)
Financement des activités de crédit	(49)	41
Autres	297	145
<b>Variation du BFR</b>	<b>211</b>	<b>253</b>

(2) Correspond principalement à la cession d'actifs immobiliers en France et en Colombie pour un montant respectif de 106 M€ et 85 M€.

## (3) Incidence des variations de périmètre :

(En millions d'euros)	Exercice	
	2009	2008 retraité*
<b>Prix de cession des titres, dont :</b>	<b>428</b>	<b>60</b>
Super de Boer <sup>(4)</sup>	316	
Vindemia (variation de périmètre et cession de sociétés de production)	36	
Mercialys		38
GPA (variation du pourcentage)		19
<b>Prix d'acquisition des titres, dont :</b>	<b>(838)</b>	<b>(460)</b>
Sous-groupe Franprix/Leader Price	(512)	(172)
GPA	(127)	(84)
Sous-groupe Exito (exercice du put Carulla et variation du pourcentage)	(85)	(12)
Sous-groupe Monoprix (acquisition Naturalia)		(32)
Sous-groupe Mercialys		(58)
Cedif, Pavois		(24)
Super de Boer		(58)
<b>Trésorerie des sociétés acquises ou cédées, dont :</b>	<b>23</b>	<b>13</b>
GPA	6	
Sous-groupe Franprix/Leader Price		12
Super de Boer		(4)
<b>Total</b>	<b>(387)</b>	<b>(387)</b>

(4) Les 316 M€ comprennent le prix de cession de l'ensemble des actifs et passifs de Super de Boer pour un montant de 553 M€, minoré d'un acompte sur dividendes rétrocédé aux minoritaires pour 237 M€.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Variation des capitaux propres consolidés

(En millions d'euros)	Capital	Primes	Titres de l'entreprise consolidante	Réserves et résultats consolidés	Écarts de conversion	Écarts actuariels	JV des actifs et passifs antérieurement détenus	Actifs financiers disponibles à la vente	Total Part du Groupe	Intérêts Minoritaires	Total de l'ensemble consolidé
<b>Capitaux propres au 01/01/2008</b>	<b>85</b>	<b>79</b>		<b>352</b>	<b>94</b>		<b>23</b>	<b>50</b>	<b>683</b>	<b>5 378</b>	<b>6 061</b>
Changement de méthode comptable <sup>(1)</sup>				(1)					(1)	(4)	(5)
<b>Capitaux propres au 01/01/2008 retraités</b>	<b>85</b>	<b>79</b>		<b>351</b>	<b>94</b>		<b>23</b>	<b>50</b>	<b>682</b>	<b>5 374</b>	<b>6 056</b>
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					(114)	1		(30)	(143)	(387)	(530)
Résultat de l'exercice				(104)					(104)	324	220
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>				<b>(104)</b>	<b>(114)</b>	<b>1</b>		<b>(30)</b>	<b>(247)</b>	<b>(63)</b>	<b>(310)</b>
Opérations sur capital										59	59
Opérations sur titres autodétenus			(1)						(1)	(47)	(48)
Dividendes versés				(23)					(23)	(221)	(244)
Variation de périmètre <sup>(2)</sup>										88	88
Divers				6					6	(25)	(19)
<b>Capitaux propres au 31/12/2008 retraités</b>	<b>85</b>	<b>79</b>	<b>(1)</b>	<b>230</b>	<b>(20)</b>	<b>1</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>417</b>	<b>5 165</b>	<b>5 582</b>
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					127	(1)		(6)	120	386	506
Résultat de l'exercice				33					33	620	653
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>				<b>33</b>	<b>127</b>	<b>(1)</b>		<b>(6)</b>	<b>153</b>	<b>1 006</b>	<b>1 159</b>
Opérations sur capital										149	149
Opérations sur titres autodétenus										11	11
Dividendes versés <sup>(3)</sup>				(22)					(22)	(635)	(657)
Variation de périmètre <sup>(4)</sup>										246	246
Divers				(3)					(3)	25	22
<b>Capitaux propres au 31/12/2009</b>	<b>85</b>	<b>79</b>	<b>(1)</b>	<b>238</b>	<b>107</b>		<b>23</b>	<b>14</b>	<b>545</b>	<b>5 967</b>	<b>6 512</b>

(1) Le Groupe a effectué un changement de méthode comptable résultant de l'application de l'interprétation IFRIC 13 (voir § Incidence des changements de méthodes).

(2) En 2008, l'augmentation des intérêts minoritaires était notamment liée à l'intégration globale de Super de Boer (50 M€), à l'augmentation de capital au sein du Fonds Immobilier Promotion en Pologne (70 M€) et à la cession par le Groupe de titres Mercialys.

(3) Les dividendes versés aux minoritaires sur l'exercice 2009 résultent à hauteur de 237 M€ du produit de cession des actifs et des passifs de Super de Boer à ses actionnaires (voir note 1).

(4) L'augmentation des intérêts minoritaires est liée principalement à la distribution par le groupe Casino de titres Mercialy (voir note 1) et à la dilution du Groupe dans Exito suite à diverses augmentations de capital (voir note 1).

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### I. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

#### I Généralités

Finatis SA est une société anonyme immatriculée en France et cotée à Euronext Paris, compartiment B de l'Eurolist. En date du 12 mars 2010, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Finatis pour l'exercice 2009. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires convoquée le 21 mai 2010.

#### I Référentiel

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers consolidés du groupe Finatis sont établis conformément aux normes internationales d'information financière IFRS et aux interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) telles qu'adoptées par l'Union européenne et rendues obligatoires à la date de clôture de ces états financiers.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm)), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Reporting Interpretations Committee – IFRIC).

#### Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2009

Les révisions de normes, nouvelles normes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice 2009 :

- IAS 1 révisée – *Présentation des états financiers* ;
- IFRS 8 – *Secteurs opérationnels* ;
- IFRIC 13 – *Programme de fidélisation clients* ;
- IFRIC 15 – *Accords de construction de biens immobiliers* ;
- IFRIC 16 – *Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger* ;
- Amendement IAS 23 – *Coûts d'emprunts* ;
- Amendements IFRS 2 – *Conditions d'acquisition des droits et annulations* ;
- Amendement IFRS 7 – *Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers* ;
- Amendement IAS 1 et IAS 32 – *Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation* ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS (22 mai 2008) portant notamment sur la comptabilisation des immeubles de placement en cours de construction (IAS 40 - Immeuble de placement) et la comptabilisation des activités de publicité et de promotion (IAS 38 – Immobilisations incorporelles).

Ces nouveaux textes publiés par l'IASB n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe. L'application spécifique de l'interprétation IFRIC 13 et des normes IAS 23 révisée et IFRS 8 est présentée ci-après en « Incidence des changements de méthode ».

Le Groupe applique depuis l'exercice 2008 les interprétations IFRIC 14 - IAS 19 – *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction* et IFRIC 11 - IFRS 2 – *Actions propres et transactions intragroupe* et IFRIC 12 – *Accords de concession de services*.

#### Textes d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2009 et non appliqués par anticipation

Les normes et interprétations suivantes ont été adoptées par l'Union Européenne et sont d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2009 :

- IAS 27 révisée – *États financiers consolidés et individuels* (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009) ;
- IFRS 3 révisée – *Regroupements d'entreprises* (applicable aux regroupements d'entreprises dont la date d'acquisition est sur le premier exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009) ;
- Amendement IAS 32 – *Classification des droits d'émission* (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> février 2010) ;
- Amendement IAS 39 – *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* « éléments éligibles à une opération de couverture » (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009) ;
- Amendements IFRIC 9 et IAS 39 – *Réévaluation des dérivés incorporés et instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (applicable aux périodes annuelles terminées à compter du 30 juin 2009) ;
- Amendement IFRS 5 – *Programme de cession partielle de titres d'une filiale impliquant la perte du contrôle exclusif* (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009).

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

- IFRIC 17 – *Distribution en nature aux actionnaires* (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009) ;
- IFRIC 18 – *Transferts d'actifs des clients* (applicable aux transactions postérieures au 1<sup>er</sup> juillet 2009).

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes ou interprétations par anticipation. À l'exception éventuellement du traitement des puts sur intérêts minoritaires, les normes IAS 27 révisée et IFRS 3 révisée n'auront pas d'incidence dans les comptes consolidés à leur date d'application mais porteront effet sur les acquisitions ultérieures du Groupe.

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union européenne, les normes, amendements de normes et interprétations, publiés par l'IASB et présentés ci-dessous, sont d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (à l'exception de quelques amendements/interprétations annuels applicables postérieurement). Le Groupe est actuellement en cours d'appréciation des impacts, consécutifs à la première application de ces nouveaux textes :

- Amendement IFRS 2 – *Paiement fondé sur des actions : transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie* (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010) ;
- IFRS 9 – *Instruments financiers : classifications et évaluations* (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013) ;
- IFRIC 19 – *Extinction des passifs financiers avec des instruments de capitaux* (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010) ;
- Amendement IFRIC 14 – IAS 19 : *Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction* (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011) ;
- IAS 24 révisée – *Informations à fournir sur les parties liées* (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011) ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS (16 avril 2009), applicables majoritairement aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Ces normes, amendements de normes et interprétations n'ont pas été appliqués par anticipation, à l'exception de l'amélioration de la norme IFRS 8 qui supprime l'obligation de présenter les actifs sectoriels.

### | Bases de préparation et de présentation des états financiers consolidés

#### Bases d'évaluation

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique à l'exception :

- des terrains des sociétés du périmètre dit «centralisé» de Casino (périmètre historique en France), de Monoprix ainsi que les terrains des entrepôts du groupe Franprix/Leader Price, pour lesquels la juste valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2004 a été retenue comme coût présumé. La réévaluation en découlant a été portée en capitaux propres,
- des instruments financiers dérivés, des actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à leur juste valeur. La valeur comptable des actifs et passifs qui sont des éléments couverts par une couverture de juste valeur, et qui seraient par ailleurs évalués au coût, est ajustée pour tenir compte des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts.

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, après prise en compte, ou à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites précédemment.

#### Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les estimations et hypothèses portent principalement sur :

- la juste valeur des instruments dérivés notamment relatifs aux instruments de couverture (respectivement notes 19, 26 et 27) ;
- les actifs financiers disponibles à la vente (note 19) ;
- les actifs (ou groupe d'actifs) non courants classés comme détenus en vue de la vente (note 11).

Par ailleurs, les estimations et hypothèses retenues par les filiales opérationnelles, portent en particulier sur :

- les coopérations commerciales ;

- les provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité (note 25) ;
- les engagements de rachat des titres de minoritaires et compléments de prix sur acquisition de sociétés (note 26.1.b) ;
- les dépréciations des actifs non courants et goodwill (notes 13 et 26) ;
- les impôts différés (note 10) ;
- la juste valeur des immeubles de placement communiquée en annexe (note 15) ainsi que le traitement comptable relatif à l'acquisition d'immeubles de placement : à chaque opération, le Groupe analyse sur la base des actifs et de l'activité existante si l'acquisition doit être analysée comme un regroupement d'entreprises ou comme l'acquisition d'un actif isolé.

La principale transaction ayant nécessité une prise de position comptable de la part du Groupe porte sur la distribution des titres Mercialys (voir note 1).

Les notes 16, 25 et 26.1.b présentent les sensibilités des évaluations effectuées portant sur les goodwills, les provisions et les engagements de rachats.

S'agissant des actifs et passifs financiers, des éléments complémentaires sur leur sensibilité au marché sont décrits en III.4.

#### **Cession des actifs et passifs de Super de Boer**

Sur l'exercice 2009, le Groupe a procédé à la cession des actifs et passifs de Super de Boer. Le compte de résultat antérieurement publié a été retraité conformément à la norme IFRS 5 – « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ». Les effets de ce retraitement sont présentés en note 11.

### **| Incidence des changements de méthode**

Les comptes antérieurement publiés ont été retraités du fait des incidences de l'application de l'amendement à IAS 40 et d'IFRIC 13.

#### **Application d'IFRS 8**

La norme IFRS 8 « Segments opérationnels » remplace la norme IAS 14 « Information sectorielle ».

Désormais, l'information sectorielle reflète la vue du management et est établie sur la base du reporting interne.

Cette norme requiert une modification de la présentation de l'information sectorielle qui est basée sur le reporting interne régulièrement examiné par le principal décideur opérationnel du Groupe, afin d'évaluer la performance de chaque secteur.

Les secteurs déterminés en conformité avec la norme IFRS 8, sont similaires aux segments d'activité primaires définis lors de l'application de la norme IAS 14. Les informations à fournir en application de la norme IFRS 8 sont communiquées en note 3.

#### **Application d'IFRIC 13**

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, le Groupe applique l'interprétation IFRIC 13 « Programme de fidélité clients » dans le cadre de l'élaboration de ses comptes consolidés. Cette norme vise le traitement comptable des avantages accordés à un client lors d'une vente initiale à valoir sur une vente future.

L'application d'IFRIC 13 conduit lors de la vente initiale, à séparer l'avantage accordé au client du reste de la vente et à comptabiliser cet avantage à sa juste valeur lors de son émission en déduction du chiffre d'affaires.

Lors de l'utilisation de l'avantage par le client, le Groupe reconnaît d'une part, le chiffre d'affaires initialement différé et d'autre part, constate le coût de l'avantage soit en coût d'achat des marchandises vendues (cas des bons d'échange) soit en diminution du chiffre d'affaires (cas des bons d'achats).

Le Groupe possède essentiellement deux types de programmes de fidélité entrant dans le champ d'application d'IFRIC 13 :

- des programmes de points qui permettent aux clients d'accumuler des points lorsqu'ils réalisent des achats au sein des magasins du Groupe. Les clients peuvent obtenir des bons d'achats ou des bons cadeaux en contrepartie des points convertis ;
- des programmes de bons d'achat.

Antérieurement, le Groupe constatait une provision représentative des coûts encourus au titre de ces avantages consentis aux clients. L'application de l'interprétation IFRIC 13 a eu comme incidence la comptabilisation de la juste valeur de l'avantage consenti (c'est-à-dire

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

sa valeur du point de vue du client), et non plus à son coût. Ainsi, elle se traduit principalement pour le Groupe à présenter l'incidence des programmes de fidélité au niveau du bilan en produits constatés d'avance versus provision pour charges auparavant et au niveau du compte de résultat en minoration du chiffre d'affaires ou en coût d'achat des marchandises vendues selon le cas versus en frais de marketing auparavant. Suite à l'application rétrospective de cette interprétation, l'information financière précédemment publiée a donc été modifiée en conséquence et est présentée ci-dessous en M€ :

Au 1 <sup>er</sup> janvier 2008 :	
Augmentation nette des impôts différés actifs	3
Augmentation nette des produits constatés d'avance	68
Diminution des dettes fournisseurs	(13)
Diminution des provisions pour risques et charges	(47)
Diminution nette des capitaux propres totaux	(5)
Au 31 décembre 2008 :	
Augmentation nette des impôts différés actifs	4
Augmentation nette des produits constatés d'avance	64
Diminution des dettes fournisseurs	(9)
Diminution des provisions pour risques et charges	(45)
Diminution nette des capitaux propres totaux	(6)
Pour la période close le 31 décembre 2008 :	
Diminution nette du chiffre d'affaires	(1)
Diminution nette du coût d'achat des marchandises vendues	9
Augmentation nette de la marge commerciale	8
Diminution nette des autres revenus	(13)
Diminution nette des coûts des ventes	2
Diminution nette du résultat opérationnel courant	(3)
Augmentation nette des autres produits et charges opérationnels	1
Diminution nette de la charge d'impôt	1
Diminution nette du résultat net des activités poursuivies	(1)

### Application d'IAS 23 révisée

Les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production doivent être désormais incorporés au coût de revient de l'actif éligible, contrairement à l'option qui était ouverte jusqu'à l'exercice dernier et retenue par le Groupe.

La première application par le Groupe de cette norme révisée porte sur les coûts d'emprunts d'un actif éligible pour lesquels le début de la capitalisation commence à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et dont la construction de l'actif dure généralement plus de six mois.

L'application prospective de cette norme a eu peu d'impact sur les comptes consolidés clos au 31 décembre 2009 ; les intérêts capitalisés sur cette période s'élèvent à 3 M€.

### Amendement d'IAS 40

Conformément à l'amélioration d'IAS 40 §8(e) de mai 2008 applicable en 2009, un bien immobilier en cours de construction ou d'aménagement, destiné à être utilisé ultérieurement en tant qu'immeuble de placement, est comptabilisé dorénavant dans la rubrique « immeubles de placement » du bilan.

Par conséquent, suite à l'application rétrospective de cet amendement, le Groupe a opéré les reclassements suivants (en M€) :

Au 1 <sup>er</sup> janvier 2008 :	
Diminution des immobilisations corporelles	(182)
Augmentation des immeubles de placement	182
Au 31 décembre 2008 :	
Diminution des immobilisations corporelles	(225)
Augmentation des immeubles de placement	225

### | Positions comptables prises par le Groupe en l'absence de dispositions spécifiques prévues par les normes

En l'absence de norme ou d'interprétation applicable aux situations décrites ci-dessous, la Direction du Groupe a utilisé son jugement pour définir et appliquer les positions comptables les plus pertinentes. Ces positions concernent les points suivants :

- acquisitions d'intérêts minoritaires (note 13) ;
- engagements fermes ou conditionnels d'achat d'intérêts minoritaires (note 26.1.b).

### | Méthodes de consolidation

Les filiales, les coentreprises et les entreprises associées placées sous le contrôle direct ou indirect de la société-mère ou sur lesquelles cette dernière exerce un contrôle, un co-contrôle ou une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation.

#### **Filiales**

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci.

Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entreprise. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister. Les filiales, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées dans le bilan du Groupe selon la méthode de l'intégration globale.

#### **Coentreprises**

Les coentreprises sont les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, c'est-à-dire dont il partage le contrôle des activités économiques en vertu d'un accord contractuel. Les coentreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

#### **Entreprises associées**

Les entreprises associées sont les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle. Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Le goodwill lié à ces entités est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Pour les entités autres que les entités ad hoc, le contrôle est apprécié sur la base des droits de vote actuels et potentiels.

Une entité peut posséder des bons de souscription d'actions, des options d'achat d'actions, des instruments d'emprunt ou de capitaux propres convertibles en actions ordinaires ou autres instruments analogues qui, s'ils sont exercés ou convertis, ont la faculté de donner à l'entité un pouvoir de vote ou de restreindre le pouvoir de vote d'un tiers sur les politiques financières et opérationnelles d'une autre entité. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles sont pris en considération après que l'entité ait apprécié si elle détient le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une autre entité. Les droits de vote potentiels ne sont pas actuellement exerçables ou convertibles lorsque, par exemple, ils ne peuvent être exercés ou convertis qu'à une date future ou uniquement s'il se produit un événement futur.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

Pour les entités ad hoc, le contrôle est apprécié à partir d'une analyse de l'exposition du Groupe aux risques et avantages de l'entité.

Une entité ad hoc doit être consolidée quand, en substance :

- la relation entre l'entité ad hoc et l'entreprise indique que l'entité ad hoc est contrôlée par l'entreprise ;
- les activités de l'entité ad hoc sont menées pour le compte de l'entreprise selon ses besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que l'entreprise obtienne des avantages de l'activité de l'entité ad hoc ;
- l'entreprise a les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme de « pilotage automatique », l'entreprise a délégué ces pouvoirs de décision ;
- l'entreprise a le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et par conséquent peut être exposée aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc ;
- l'entreprise conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour les entités ad hoc créées pour le compte d'entreprises tierces dans le cadre d'une cession d'actifs, le contrôle s'apprécie en fonction du degré de transfert des risques et avantages selon les règles de décomptabilisation (voir infra).

### | Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Le coût de l'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange, augmentés de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. Les coûts d'acquisition encourus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et rattachés à un regroupement d'entreprises qui interviendra postérieurement au 31 décembre 2009 sont comptabilisés en charges constatées d'avance.

Lors de l'entrée d'une entité dans le périmètre de consolidation, et dès lors qu'il s'agit de l'acquisition d'une activité propre (si les actifs apportés constituent des compléments d'actifs existants déjà gérés par le Groupe, la transaction est traitée comme une acquisition d'actifs isolés) les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation en IFRS, sont enregistrés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs détenus en vue de la vente, qui sont enregistrés à la juste valeur nette des coûts de sortie.

Seuls les passifs identifiables satisfaisant aux critères de reconnaissance d'un passif chez l'acquise sont comptabilisés lors du regroupement. Ainsi, un passif de restructuration n'est pas comptabilisé en tant que passif de l'acquise si celle-ci n'a pas une obligation actuelle, à la date d'acquisition, d'effectuer cette restructuration. Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertises en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

Enfin, les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.

En l'absence de dispositions spécifiques dans les textes en vigueur au 31 décembre 2009, la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis postérieurement à la prise de contrôle est enregistrée en goodwill. Inversement, les cessions d'intérêts minoritaires sans perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions avec des tiers et donnent lieu à la comptabilisation d'un résultat égal à la différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable des intérêts cédés. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, en application d'IAS 27 révisée, les différences résultant de ces transactions seront enregistrées directement en capitaux propres.

### | Date de clôture

À l'exception de quelques filiales peu significatives et de Cdiscount dont la date de clôture est fixée au 31 mars, les sociétés du périmètre consolidé clôturent leurs comptes au 31 décembre.

### | Entreprises consolidées relevant d'un secteur d'activité différent

Les comptes de la société Banque du Groupe Casino sont élaborés selon les normes applicables aux établissements financiers, ceux de Casino Ré selon les normes applicables aux assurances. Dans les comptes consolidés, leur classement suit les règles générales de présentation des IFRS.

Ainsi, les crédits à la clientèle figurent en clients, le refinancement des crédits à la clientèle en autres dettes courantes, et les produits de l'activité crédit en chiffre d'affaires.

## | Conversion des états financiers des filiales et des transactions libellés en devises

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle du Groupe. Il s'agit de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère le Groupe. Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments financiers de chacune d'entre elles sont mesurés dans cette monnaie fonctionnelle.

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la société-mère sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les actifs et passifs, y compris le goodwill et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de la clôture de la période ;
- les postes du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie sont convertis en euros au cours de change moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours.

Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans une rubrique distincte des capitaux propres. Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger, est reconnu en résultat.

Les transactions libellées en devises sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture, les différences de change qui en résultent étant comptabilisées au compte de résultat en gain ou en perte de change. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les écarts de change constatés sur la conversion d'un investissement net d'une entité à l'étranger sont comptabilisés dans les comptes consolidés comme une composante séparée des capitaux propres et sont reconnus en résultat lors de la cession de l'investissement net.

Les écarts de conversion relatifs à des emprunts couvrant un investissement en monnaie étrangère ou à des avances permanentes aux filiales sont également comptabilisés en capitaux propres et sont reconnus en résultat lors de la cession de l'investissement net.

## | Décomptabilisation

Un actif ou passif financier est décomptabilisé dans les deux cas suivants :

- les droits ou obligations contractuels liés aux flux de trésorerie ont expiré ;
- les droits ou obligations contractuels ont été transférés à un tiers et ce transfert répond à certaines conditions :
  - si le cédant a transféré la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif est décomptabilisé pour sa totalité,
  - si le cédant a conservé la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif reste comptabilisé au bilan pour sa totalité.

Concernant les autres actifs, il convient d'analyser si le transfert de contrôle de l'actif a eu lieu :

- si le cédant n'a pas conservé le contrôle de l'actif, il est décomptabilisé dans sa totalité ;
- si le cédant a conservé le contrôle de l'actif transféré, il doit maintenir à son bilan une portion de l'actif transféré représentative du maintien de son implication et comptabiliser un passif associé.

Le Groupe procède à des mobilisations de créances auprès d'institutions financières. Le risque de dilution attaché aux créances mobilisées initialement enregistrées au bilan (risque d'annulation de la créance pour cause d'avoirs émis ou de paiements par compensation) est considéré comme inexistant. Il s'agit en pratique essentiellement de créances relatives à des factures émises au titre de prestations rendues en application du contrat liant le Groupe aux fournisseurs concernés et tenant compte du niveau d'activité réalisé avec ces derniers. La quasi-totalité des risques et avantages existants à la date de clôture ayant été transférée au cessionnaire, ces créances sont sorties du bilan.

## | Goodwill et immobilisations incorporelles

La comptabilisation d'une immobilisation incorporelle suppose :

- un caractère identifiable et séparable ;
- le contrôle d'une ressource ;
- l'existence d'avantages économiques futurs.

Les immobilisations incorporelles acquises par voie de regroupement d'entreprise et ne répondant pas à ces critères sont comptabilisées en goodwill.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### Goodwill

À la date d'acquisition, le goodwill est évalué à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie qui bénéficient des effets du regroupement et en fonction du niveau auquel la Direction suit en interne la rentabilité de l'investissement.

Le goodwill n'est pas amorti. Il fait l'objet de tests de dépréciation chaque année ou plus fréquemment quand des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il peut s'être déprécié. Toute dépréciation constatée est irréversible.

Les modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe « Dépréciation des actifs non courants » ci-après.

Un goodwill négatif est comptabilisé directement en résultat de l'exercice d'acquisition, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

### Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels acquis séparément par le Groupe sont comptabilisés au coût historique, et ceux acquis par voie de regroupement d'entreprise à leur juste valeur. Ils sont principalement constitués de logiciels acquis, des coûts de développement des logiciels utilisés en interne, des marques, des brevets et des droits d'entrée acquittés lors de la signature d'un contrat de bail.

Les marques créées et développées en interne ne sont pas comptabilisées au bilan.

Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée d'utilité prévue pour chaque catégorie de biens. Les frais de développement sont amortis sur une durée de trois ans et les logiciels sur une durée de trois à dix ans.

Les actifs incorporels à durée de vie indéterminée (notamment droit au bail et marques acquises) ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation systématique annuel ou lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou dès lors qu'il n'est plus attendu aucun avantage économique futur de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est enregistré en résultat (autres produits et charges opérationnels), au cours de l'exercice de décomptabilisation.

Les valeurs résiduelles, durée d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle, et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

### | Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées à l'actif si elles satisfont aux critères de reconnaissance d'IAS 16. Ces critères sont appréciés avant l'engagement de la dépense.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains (non amortissables), font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilité attendue pour chaque catégorie de biens, avec une valeur résiduelle généralement nulle :

Nature des biens	Durée d'amortissement (en années)
Terrains	-
Constructions (Gros œuvre)	20 à 40 ans
Étanchéité toiture et protection incendie de la coque	15 ans
Agencements et aménagements des terrains	10 à 20 ans
Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
Installations techniques, matériels et outillage	3 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier, matériel de bureau et informatique	3 à 8 ans

Les composants « Étanchéité toiture et protection incendie de la coque » ne sont identifiés en tant qu'immobilisations séparées que lors des rénovations importantes. Dans les autres cas, ils ne sont pas séparés du composant « Gros œuvre ».

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou dès lors qu'il n'est plus attendu aucun avantage économique futur de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est enregistré en résultat (autres produits et charges opérationnels), au cours de l'exercice de décomptabilisation.

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle, et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

## | Contrats de location

Les contrats de location-financement, qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au début de la période de location à la juste valeur du bien loué, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les immobilisations dont le Groupe a la disposition par des contrats de location-financement, sont comptabilisées au bilan et au compte de résultat comme si elles avaient été acquises par emprunt. Elles sont comptabilisées en immobilisations (en fonction de leur nature), en contrepartie d'un emprunt inscrit en passif financier.

Les biens pris en contrat de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue de manière similaire aux immobilisations de même nature, ou sur la durée du contrat si celle-ci est inférieure et si le Groupe n'a pas une certitude raisonnable de devenir propriétaire de l'actif au terme du contrat de location.

Les paiements futurs au titre des contrats de location-financement sont actualisés et portés au bilan du Groupe dans les passifs financiers. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés comme une charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

## | Coût d'emprunts

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif, dont la préparation préalable à l'utilisation ou la vente prévue, nécessite un délai substantiel (généralement supérieur à six mois), sont incorporés au coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts d'emprunt sont les intérêts et autres coûts supportés par une entreprise dans le cadre d'un emprunt de fonds.

Le Groupe capitalise les coûts d'emprunt pour tous les actifs éligibles dont la construction a commencé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Le Groupe continue de comptabiliser en charges les coûts d'emprunt relatifs aux projets démarrés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

## | Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier achevé détenu par le Groupe pour en retirer des loyers, ou pour valoriser le capital, ou les deux. Les immeubles de placement sont comptabilisés et évalués conformément aux dispositions de la norme IAS 40.

Dans le Groupe, les galeries marchandes sont reconnues comme des immeubles de placement.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. La juste valeur est par ailleurs donnée dans l'annexe. Les modes et durées d'amortissement sont identiques à ceux qui sont utilisés pour les immobilisations corporelles.

L'essentiel des galeries marchandes est détenu par la société Mercialys ; elles font l'objet d'évaluations par des experts conformément aux règles de déontologie de la profession d'Expert Immobilier édictées par le R.I.C.S. (Royal Institution of Chartered Surveyors), en utilisant les méthodes d'évaluation de la valeur vénale de chacun des actifs, conformément aux prescriptions de la Charte de l'expertise en évaluation immobilière de juin 2006 (3<sup>ème</sup> édition) et du rapport du groupe de travail de la Commission des Opérations de Bourse (COB) et du Conseil National de la Comptabilité (CNC) de 2000 sur l'expertise immobilière des actifs des sociétés faisant appel public à l'épargne. L'ensemble des actifs composant le patrimoine de Mercialys est soumis à expertise par rotation d'un tiers par an et par actualisation sur les deux autres tiers. Conformément au rapport COB/CNC de 2000, deux approches sont retenues pour déterminer la valeur vénale de chaque actif.

- La première approche, l'approche par capitalisation du revenu, consiste à apprécier le revenu locatif net de l'actif et à lui appliquer un taux de rendement correspondant à celui pratiqué sur le marché immobilier correspondant (prise en compte de la surface de vente, la configuration, la concurrence, le mode de propriété, le potentiel locatif et d'extension et comparabilité avec des transactions récentes) et, en tenant compte du niveau de loyer effectif duquel est retiré le montant des charges et travaux non refacturables par rapport au prix de marché et de la vacance.
- La deuxième approche, l'approche par les flux de trésorerie actualisés (DCF Discounted Cash Flows), consistant à actualiser les flux futurs de revenus et de dépenses, permet de tenir compte année après année, des ajustements de loyer prévisionnel, de la vacance et d'autres paramètres prévisionnels tels que la durée de commercialisation ainsi que les dépenses d'investissement supportées par le bailleur.

Le taux d'actualisation retenu prend en compte le taux sans risque du marché (OAT TEC 10 ans) auquel est ajoutée une prime de risque et de liquidité du marché de l'immobilier, ainsi que d'éventuelles primes de risque pour obsolescence et pour risque locatif. Pour les actifs de petite taille, une valorisation par comparaison avec des valeurs de transaction sur des actifs similaires a également été réalisée.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### | Prix de revient des immobilisations

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôts. S'agissant d'immobilisations corporelles, incorporelles et d'immeubles de placement, ces frais viennent augmenter la valeur des actifs et suivent le même traitement.

### | Dépréciation des actifs non courants

La norme IAS 36 définit les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur nette comptable de ses actifs n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente.

En dehors du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie qui doivent faire l'objet de tests annuels systématiques de dépréciation, la valeur recouvrable d'un actif est estimée chaque fois qu'il existe un indice montrant que cet actif a pu perdre de sa valeur.

### Unité Génératrice de Trésorerie (UGT)

L'Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Pour les besoins des tests de dépréciation les goodwills constatés lors de regroupements d'entreprises sont alloués à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT. Ces UGT ou groupes d'UGT représentent le niveau de suivi des goodwills pour les besoins de gestion interne et ne dépassent pas le niveau du secteur opérationnel tel que présenté en note 3 « Information sectorielle », par secteur d'activité.

### Indices de perte de valeur

Outre les sources d'informations externes suivies par le Groupe (environnement économique, valeur de marché des actifs...), les indices de perte de valeur utilisés dans le Groupe dépendent de la nature des actifs :

- actifs immobiliers (terrains et constructions) : perte de loyer ou résiliation du bail ;
- actifs d'exploitation liés au fonds de commerce (actifs de l'UGT) : ratio valeur nette comptable des immobilisations du magasin par rapport au chiffre d'affaires TTC dépassant un seuil déterminé par type d'établissement ;
- actifs affectés aux activités de support (siège et entrepôts) : arrêt d'exploitation du site ou obsolescence de l'outil de production utilisé par le site.

### Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Elle est estimée pour chaque actif isolé. Si cela n'est pas possible, les actifs sont regroupés en groupe d'UGT pour lesquelles la valeur recouvrable est alors déterminée.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. Dans l'activité de la grande distribution, cette valeur est généralement déterminée en fonction d'un multiple du chiffre d'affaires ou d'EBITDA (résultat opérationnel courant + dotations aux amortissements opérationnels courants).

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée, en interne ou par des experts externes, à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux du marché à long terme après impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs. La valeur terminale est déterminée généralement à partir d'un multiple d'EBITDA sur la base de la dernière année extrapolée.

S'agissant du contrôle de la valeur des goodwills, l'exercice de détermination des valeurs recouvrables des UGT ou groupes d'UGT associés est effectué chaque année en fin d'année.

### Perte de valeur

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes. Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill n'est jamais reprise.

## | Actifs financiers

### Définitions

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- les placements détenus jusqu'à l'échéance ;
- les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat ;
- les prêts et créances ;
- les actifs financiers disponibles à la vente.

### Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

À l'exception des actifs évalués à leur juste valeur par résultat, tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition.

#### Placements détenus jusqu'à l'échéance

Il s'agit exclusivement des titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en prenant en compte toute décote ou prime lors de l'acquisition, sur la période allant de l'acquisition à l'échéance de remboursement. Les profits et pertes sont reconnus en résultat lorsque les actifs sont décomptabilisés ou lorsqu'ils perdent de la valeur, ainsi qu'au travers du processus d'amortissement.

#### Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils représentent les actifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les actifs acquis par l'entreprise principalement en vue d'être cédés à court terme. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Certains actifs peuvent également faire l'objet d'un classement volontaire dans cette catégorie.

Classés en actifs courants dans les équivalents de trésorerie, ces instruments financiers comprennent notamment les parts des OPCVM éligibles (Cf. Note 23).

#### Prêts et créances

Ils représentent les actifs financiers, émis ou acquis par le Groupe, qui sont la contrepartie d'une remise directe d'argent, de biens ou de services à un débiteur. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prêts et créances à long terme non rémunérés ou rémunérés à un taux inférieur à celui du marché sont actualisés lorsque les sommes sont significatives. Les dépréciations éventuelles sont enregistrées en résultat. Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables. Les créances clients sont maintenues à l'actif du bilan tant que l'ensemble des risques et avantages qui leur sont associés ne sont pas transférés à un tiers.

#### Actifs financiers disponibles à la vente

Ils représentent tous les autres actifs financiers, notamment les titres de participation de sociétés non consolidées et les titres immobilisés de l'activité de portefeuille. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'actif a perdu de la valeur de façon prolongée ou significative. Dans ces cas, le profit ou la perte, enregistré jusqu'alors en capitaux propres, est transféré en résultat. Les actifs disponibles à la vente font l'objet de tests de dépréciation lorsque des indicateurs de perte de valeur existent.

Pour le portefeuille d'investissements financiers constitué de parts dans des fonds de « Private Equity », le Groupe a retenu comme indicateurs de perte de valeur :

- une baisse brutale de l'ordre de 50% de la valeur d'un titre ;
- ou une baisse se prolongeant sur une durée de plus de 24 mois ;
- ou une baisse sensible de la valeur d'un actif financier conjuguée à des informations à caractère alarmant.

Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de capitaux propres, la dépréciation est définitive. Les variations ultérieures positives de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de dette, toute appréciation ultérieure est comptabilisée en résultat à hauteur de la dépréciation antérieurement constatée en résultat.

Les actifs disponibles à la vente sont présentés en actifs financiers non courants.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### Actifs financiers non courants

Outre des actifs disponibles à la vente, des prêts, des créances et des loyers prépayés, les actifs financiers non courants comprennent également les options d'achat sur titres. Ces options sont évaluées à leur juste valeur (cf. paragraphe : « Instruments dérivés et comptabilité de couverture »).

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme.

Pour être éligibles au classement d'équivalents de trésorerie, conformément à la norme IAS 7, les placements doivent remplir quatre conditions :

- placement à court terme ;
- placement très liquide ;
- placement facilement convertible en un montant connu de trésorerie ;
- risque négligeable de changement de valeur.

## | Passifs financiers

### Définitions

Les passifs financiers sont classés en deux catégories et comprennent :

- les emprunts au coût amorti ;
- les passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat.

La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêt : inférieure ou supérieure à un an.

### Passifs financiers comptabilisés au coût amorti

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif, sauf dans le cadre de la comptabilité de couverture.

Les frais et primes d'émission et les primes de remboursement font partie du coût amorti des emprunts et dettes financières. Ils sont présentés en diminution ou en augmentation des emprunts, selon le cas, et ils sont amortis de manière actuarielle.

### Passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils représentent les passifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les passifs qui répondent à une intention de réalisation à court terme. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le compte de résultat.

## | Instruments dérivés et comptabilité de couverture

### Couverture de flux de trésorerie

Tous les instruments dérivés (swaps, collars, floors, options...) figurent au bilan à leur juste valeur et toute variation de leur juste valeur est comptabilisée en résultat.

Le Groupe utilise la possibilité offerte par la norme IAS 39 d'appliquer la comptabilité de couverture :

- en cas de couverture de juste valeur (emprunt à taux fixe swappé à taux variable par exemple), la dette est comptabilisée pour sa juste valeur à hauteur du risque couvert et toute variation de juste valeur est inscrite en résultat. La variation de la juste valeur du dérivé de couverture est également inscrite en résultat. Si la couverture est totalement efficace, les deux effets se neutralisent parfaitement ;
- en cas de couverture de flux de trésorerie (emprunt à taux variable swappé à taux fixe par exemple), la variation de la juste valeur du dérivé est inscrite en capitaux propres pour la partie efficace avec reprise en résultat symétriquement à la comptabilisation des flux couverts, et en résultat pour la partie inefficace.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place ; et,
- l'efficacité de la couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

Les variations de juste valeur de l'instrument financier dérivé sont comptabilisées nettes d'impôt en capitaux propres pour la part efficace et en résultat de la période pour la part inefficace. Les gains ou pertes accumulés en capitaux propres doivent être reclassés en résultat dans la même rubrique que l'élément couvert :

- à savoir résultat opérationnel courant pour les couvertures de flux d'exploitation et résultat financier pour les autres couvertures ;
- pendant les mêmes périodes au cours desquelles le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

Si la relation de couverture est interrompue, notamment parce qu'elle n'est plus considérée comme efficace, les gains ou pertes accumulés au titre de l'instrument dérivé sont maintenus en capitaux propres jusqu'à l'échéance de la transaction couverte, sauf dans le cas où l'élément couvert ne présente plus un caractère hautement probable : les gains et pertes comptabilisés en capitaux propres sont alors reclassés immédiatement au compte de résultat.

### Dérivés non qualifiés de couverture : comptabilisation et présentation

Lorsqu'un instrument financier dérivé n'a pas été (ou n'est plus) qualifié de couverture, ses variations de juste valeur successives sont comptabilisées directement en résultat de la période, au sein de la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

### | Juste valeur des instruments financiers

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, le Groupe a adopté la mise à jour d'IFRS 7 relative aux instruments financiers évalués à la juste valeur dans le bilan. En conséquence, les évaluations à la juste valeur doivent être détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1) ;
- l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2) ;
- au moins une composante de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles d'une bourse, de négociants, de courtiers, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. Ces instruments sont classés en niveau 1.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (notamment les investissements dans des fonds de « Private Equity » ainsi que les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, ou des informations en provenance des gérants des fonds. Ces informations font l'objet d'une recherche active, de sorte que les estimations ne se fondent sur les estimations propres du Groupe qu'en complément ou à défaut d'observations observables ou en provenance des gérants. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

### | Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette probable de réalisation. La méthode de valorisation utilisée dans le Groupe est le FIFO – premier entré, premier sorti.

Les stocks comprennent tous les coûts d'achat, coûts de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks sur leur lieu de vente et dans l'état où ils se trouvent.

Ainsi, les frais logistiques encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent ainsi que les avantages obtenus des fournisseurs comptabilisés en déduction du coût d'achat des marchandises vendues sont pris en compte pour la valorisation des stocks consolidés.

Le coût des stocks comprend le recyclage de montants initialement comptabilisés en capitaux propres, correspondant à des gains ou pertes sur couvertures d'achats futurs de marchandises.

La valeur nette probable de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

Dans le cadre de son activité de promotion immobilière, le groupe Casino enregistre en stock les actifs en cours de construction.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### | Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente, sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ils sont classés comme des actifs détenus en vue de la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie uniquement lorsque la vente est hautement probable et que l'actif ou le groupe destiné à être cédé est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La Direction doit être engagée dans un plan de vente, qui devrait se traduire, sur le plan comptable, par la conclusion d'une vente dans un délai d'un an à compter de la date de cette classification.

Une activité abandonnée est une composante dont le Groupe s'est séparée ou qui est classée comme « détenue en vue de la vente » et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte.

Dans le compte de résultat consolidé du dernier exercice clos et de la période antérieure présentée, le résultat provenant des activités abandonnées est présenté séparément du résultat des activités poursuivies, après ce dernier, net d'impôt, et ce même si le Groupe continue de détenir une part minoritaire dans la filiale après la vente. Le profit ou la perte net (te) en résultant est présenté(e) sur une ligne distincte du compte de résultat.

Les immobilisations corporelles et incorporelles, une fois classées comme détenues en vue de la vente, ne sont plus amorties.

Les actifs et les passifs ainsi déterminés sont constatés sur une ligne spécifique du bilan.

Lorsqu'il s'agit d'investissements dans des coentreprises ou des entreprises associées, le classement en « Actifs détenus en vue de la vente » engendre l'arrêt de la comptabilisation de la quote-part de résultat.

### | Capitaux propres

#### Instruments de capitaux propres et instruments composés

Le classement en capitaux propres dépend de l'analyse spécifique des caractéristiques de chaque instrument émis par le Groupe. Un instrument est considéré comme un instrument de capitaux propres, si les deux conditions suivantes sont réunies :

- l'instrument n'inclut aucune obligation contractuelle de remettre à une autre entité de la trésorerie ou un autre actif financier, ou d'échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables à l'entité ; et,
- dans le cas d'un instrument qui sera ou pourra être réglé en instruments de capitaux propres, il s'agit d'un instrument non dérivé qui n'inclut aucune obligation contractuelle de livrer un nombre variable d'instruments représentatifs de nos capitaux propres, ou d'un dérivé qui ne sera réglé que par l'échange d'un montant fixé de trésorerie ou d'un autre actif financier contre un nombre fixé de nos instruments de capitaux propres.

Ainsi, un instrument dont le remboursement est à l'initiative du Groupe et dont la rémunération est subordonnée au versement d'un dividende est classé en capitaux propres.

#### Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes et internes (lorsque éligibles) directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

#### Actions propres

Lorsque le Groupe rachète ses propres actions, elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle de ces actions est inscrit directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession, nettes de l'effet d'impôt attaché, n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

### | Paiements fondés sur des actions

Des options d'achat d'actions, des options de souscription d'actions et des actions gratuites sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe.

L'avantage accordé au titre des plans de stock-options, évalués à la juste valeur au moment de l'attribution de l'option, constitue un complément de rémunération. Il est comptabilisé en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti, soit sur une période généralement de 3 ans.

La juste valeur des options est déterminée dans le Groupe en utilisant les modèles de valorisation de Black & Scholes et trinomial, en fonction des caractéristiques du plan, des données de marché (prix actuel des actions sous-jacentes, la volatilité, le taux d'intérêt sans risque...) lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition des droits.

S'agissant des actions gratuites, la juste valeur est également déterminée en fonction des caractéristiques du plan, des données de marché lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence à l'issue de la période d'acquisition des droits. Si le plan ne spécifie pas de conditions d'acquisition, la charge est comptabilisée entièrement dès que le plan est accordé, sinon la charge est constatée sur la période d'acquisition en fonction de la réalisation des conditions.

## | Provisions

### Provisions pour avantages au personnel postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Les sociétés du Groupe participent, selon les lois et usages de chaque pays, à la constitution de différents types d'avantages au personnel de leurs salariés.

Dans le cadre de régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'obligation d'effectuer des versements supplémentaires en sus des cotisations déjà versées à un fonds, si ce dernier n'a pas suffisamment d'actifs pour servir les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures. Pour ces régimes, les cotisations sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues.

Dans le cadre de régimes à prestations définies, les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions ou des accords en vigueur dans chaque société. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chaque unité est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation est ensuite actualisée. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques du pays dans lequel le régime est situé. Ces régimes et les indemnités de fin de contrat font l'objet d'une évaluation actuarielle par des actuaires indépendants chaque année pour les régimes les plus importants et à intervalles réguliers pour les autres régimes. Ces évaluations tiennent compte notamment du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

Les gains et pertes actuariels résultent des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats estimés selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs. Ces écarts sont comptabilisés immédiatement en capitaux propres pour l'ensemble des écarts actuariels portant sur des régimes à prestations définies.

Le coût des services passés, désignant l'accroissement d'une obligation suite à l'introduction d'un nouveau régime ou d'une modification d'un régime existant, est étalé linéairement sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits soient acquis, ou est comptabilisé immédiatement en charges si les droits à prestations sont déjà acquis.

Les charges relatives à ce type de régimes sont comptabilisées en résultat opérationnel courant (coûts des services rendus) et en « Autres produits et charges financiers » (coûts financiers et rendements attendus des actifs).

Les réductions, les règlements et les coûts des services passés sont comptabilisés en résultat opérationnel courant ou en « Autres produits et charges financiers » selon leur nature. La provision comptabilisée au bilan correspond à la valeur actualisée des engagements ainsi évalués, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes et du coût des services passés non encore amortis.

### Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe. Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque l'impact de cette dernière est significatif.

Ainsi, afin de couvrir les coûts inhérents aux services après-vente sur les matériels vendus avec garantie, le Groupe enregistre dans ses comptes une provision. Cette provision représente le montant estimé, en fonction des statistiques des charges constatées par le passé, des réparations pendant la durée de la garantie. Cette provision est reprise chaque année pour le montant réel du coût du service rendu enregistré en charges.

Une provision pour restructuration est comptabilisée dès lors qu'il y a une obligation implicite vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision de la Direction matérialisée avant la date de clôture par l'existence d'un plan détaillé et formalisé et l'annonce de ce plan aux personnes concernées.

Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. En dehors de ceux résultant d'un regroupement d'entreprises, ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe.

## | Engagements d'achats donnés aux minoritaires

Le Groupe a donné des engagements d'achats (puts) de participations dans des filiales consolidées par intégration globale. Conformément à la norme IAS 32, les engagements d'achats donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale sont comptabilisés en « passifs financiers ».

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

Les « puts à prix fixes » sont comptabilisés en passifs financiers pour leurs valeurs actualisées, et les « puts à prix variables » pour leurs justes valeurs.

Lors de la comptabilisation initiale, le put ne transférant pas immédiatement les avantages économiques associés à la propriété des titres sous-jacents, la comptabilisation suivante a été retenue : la dette a été évaluée au prix d'exercice des titres objets de l'engagement, et l'acquisition des titres complémentaires a été anticipée. La contrepartie de ces passifs financiers n'étant pas clairement précisée par les normes actuellement applicables, le groupe a opté pour la comptabilisation en goodwill. Les intérêts minoritaires ont été reclassés en dette et la différence entre le montant de la dette et la valeur comptable des intérêts minoritaires a été comptabilisée en goodwill, conformément à la méthode retenue par le Groupe pour la comptabilisation des rachats d'intérêts minoritaires. Lorsque l'exercice des puts ne se traduit pas in fine par un accroissement du pourcentage de participation dans une filiale, la différence entre le montant des intérêts minoritaires reclassés et la juste valeur de la dette est inscrite en déduction des capitaux propres, ou du résultat dans le cas de puts portant sur des titres dont le sous-jacent est évalué à la juste valeur par résultat.

Les versements de dividendes aux intérêts minoritaires se traduisent par une augmentation du goodwill.

Au compte de résultat, les intérêts minoritaires se voient affecter leur quote-part de résultat. Au bilan la quote-part de profit allouée aux intérêts minoritaires réduit le montant du goodwill. Aucune charge financière n'est comptabilisée au titre des variations de valeur du passif qui trouvent toutes leurs contreparties en goodwill.

Lors des clôtures ultérieures, la mise à jour périodique des hypothèses sous-tendant la variation de valeur des puts à prix variables entraîne mécaniquement leur inscription à la juste valeur modifiée.

Le goodwill est réajusté à chaque période de la variation du prix d'exercice des options et de la variation des intérêts minoritaires.

Ce traitement, qui serait appliqué si les options étaient exercées aujourd'hui, est celui qui traduit le mieux la réalité de la transaction en l'absence de norme. Il pourrait cependant devoir être modifié si une interprétation ou une norme venait le remettre en cause à l'avenir. À ce titre, le Groupe est en cours d'analyse de l'impact des normes IAS 27R et IFRS 3R sur ce traitement comptable.

### | Définition générale de la juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

### | Classification des actifs et passifs en courant et non courant

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en « Actifs courants », de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie. Tous les autres actifs sont classés en « Actifs non courants ». Les passifs devant être réglés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les 12 mois suivant la clôture sont classés en « Passifs courants ». Le cycle normal d'exploitation du Groupe est de 12 mois.

Les impôts différés sont toujours présentés en actifs ou passifs non courants.

### | Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont composés de deux parties : « Chiffre d'affaires, hors taxes » et « Autres revenus ».

Le chiffre d'affaires intègre les ventes réalisées dans les magasins, les cafétérias et les entrepôts, les revenus des activités financières, les revenus locatifs et diverses prestations réalisées par les établissements.

Les autres produits de l'activité dénommés « Autres revenus » comprennent le prix de cession des immeubles de placement, les plus-values réalisées sur le portefeuille d'investissements financiers, les produits liés à l'activité de promotion immobilière, et divers produits réalisés de manière accessoire ou dans le cadre d'activités annexes, en particulier les commissions perçues dans le cadre de la vente de voyages, les redevances liées à l'activité de franchise et des revenus de sous-location.

### | Marge commerciale

La marge commerciale correspond à la différence entre le « Chiffre d'affaires, hors taxes » et le « Coût d'achat complet des marchandises vendues ».

Le « Coût d'achat complet des marchandises vendues » intègre les achats nets des ristournes et des coopérations commerciales, les variations de stocks rattachés aux activités de distribution et les coûts logistiques.

Les coopérations commerciales sont évaluées sur la base de contrats signés avec les fournisseurs et donnent lieu en cours d'année à la facturation d'acomptes. À la clôture de l'exercice, une évaluation des prestations commerciales réalisées avec les fournisseurs est effectuée. La comparaison entre cette évaluation et les acomptes facturés donne lieu à l'établissement de factures à établir ou d'avoirs à émettre.

Les variations de stocks s'entendent des variations positives et négatives après prise en compte des provisions pour dépréciation.

Les coûts logistiques sont les coûts de l'activité logistique gérée ou sous-traitée par le Groupe, frais de stockage, de manutention et de transport exposés après la première réception de la marchandise dans l'un des sites du Groupe, magasin ou entrepôt.

Les coûts de transport facturés par les fournisseurs sur factures de marchandises (exemple : DDP Delivery Duty Paid) sont présentés en coût d'achat. Les coûts des transports sous-traités sont reconnus en « Coûts logistiques ».

### | Coût des ventes

Les coûts des ventes sont composés des coûts supportés par les points de ventes ainsi que le coût de revient et la variation de stock liés à l'activité de promotion immobilière.

### | Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs sont composés des frais généraux et administratifs des fonctions supports, notamment les fonctions achats et approvisionnements, commerciales et marketing, informatique et finance.

### | Frais avant ouverture et après fermeture

Lorsqu'ils ne correspondent pas à la définition d'un actif, les frais avant ouverture et après fermeture sont comptabilisés en charges opérationnelles lors de leur survenance.

### | Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique enregistre les effets des événements majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs.

### | Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net est constitué des intérêts rattachés à la dette financière, y compris les produits et résultats de cession des équivalents de trésorerie, les résultats de couverture de taux et de change y afférant et les variations de juste valeur des dérivés actifs et passifs placés en comptabilité de couverture de juste valeur de la dette.

### | Autres produits et charges financiers

Il s'agit des produits et charges de nature financière qui ne sont pas de nature opérationnelle et qui ne font pas partie du coût de l'endettement financier net. Sont compris notamment dans cette rubrique : les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations de juste valeur des actifs financiers hors trésorerie et des dérivés non concernés par la comptabilité de couverture, les résultats de cession des actifs financiers hors trésorerie, les résultats d'actualisation (y compris l'actualisation des provisions de retraite) et les résultats de change portant sur des éléments exclus de l'endettement financier net.

Les escomptes financiers obtenus pour paiement rapide sont portés en produits financiers pour la part correspondant au taux normal d'intérêt du marché et en réduction du prix d'achat pour le supplément.

### | Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigé de la fiscalité différée. Les sociétés françaises consolidées qui satisfont aux critères du régime de l'intégration fiscale sont généralement comprises dans différents périmètres d'intégration fiscale.

Le cumul des impôts exigibles représente l'impôt dû par les sociétés têtes de groupe d'intégration et par toutes les autres sociétés non intégrées fiscalement.

La fiscalité différée correspond à l'impôt calculé et jugé récupérable s'agissant des éléments d'actif, sur les décalages temporaires d'imposition, les reports fiscaux déficitaires et certains retraitements de consolidation.

Tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés :

- pour toute différence temporaire imposable sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la dépréciation non déductible fiscalement du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ; et,
- pour des différences temporaires taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf lorsque le Groupe contrôle le renversement de la différence et qu'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle et, conformément à IAS 12, ils ne sont pas actualisés. Le montant d'impôt ainsi déterminé est, le cas échéant, influencé par la variation de la créance ou de la dette que provoque le changement du taux d'impôt sur les sociétés d'une année sur l'autre (méthode du « report variable »).

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E.), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

À la suite du changement fiscal mentionné ci-dessus, le Groupe a réexaminé le traitement comptable de l'impôt en France au regard des normes IFRS, en tenant compte des derniers éléments d'analyse disponibles sur le traitement comptable des impôts et taxes, et notamment ceux fournis par l'IFRIC et le CNC.

Le Groupe a considéré que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduisait en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

- la C.F.E., dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et sera donc comptabilisée en 2010 comme cette dernière en charges opérationnelles au sein du Résultat Opérationnel Courant ;
- la C.V.A.E., qui selon l'analyse du Groupe, répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la C.V.A.E.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la C.V.A.E. en tant qu'impôt sur le résultat a conduit à comptabiliser dès le 31 décembre 2009 des impôts différés relatifs aux différences temporelles existant à cette date, par contrepartie d'une charge nette au compte de résultat de l'exercice, la loi de finances ayant été votée en 2009. Cette charge d'impôt différé est présentée sur la ligne « Impôt sur le résultat ». En outre à compter de l'exercice 2010, le montant total de la charge courante et différée relative à la C.V.A.E. sera présenté sur cette même ligne.

Les bases retenues pour le calcul des impôts différés au 31 décembre 2009 ont porté principalement sur les immobilisations amortissables. Les acquisitions d'immobilisations effectuées en dehors de regroupement d'entreprises bénéficieront à partir de 2010 de l'exemption prévue par IAS 12 pour la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif.

### | Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions selon la date de création des actions dans l'exercice, déduction faite des actions auto-détenues.

Le résultat par action dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions (« Treasury stock method ») qui, au dénominateur, rajoute au nombre basique d'actions le nombre d'actions potentielles qui résulteront des instruments dilutifs (options de souscription ou d'achat d'actions), déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix du marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés. Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.

Les instruments de capitaux propres donnant accès au capital ne sont retenus dans le calcul indiqué ci-dessus que s'ils ont un effet dilutif sur le résultat par action.

### | Information sectorielle

L'information sectorielle reflète la vue du management et est établie sur la base du reporting interne utilisé par le principal décideur opérationnel pour évaluer la performance des secteurs opérationnels.

Les informations du reporting sont préparées en conformité avec les principes comptables suivis par le Groupe.

Les secteurs opérationnels retenus correspondent aux trois activités principales exercées dans le Groupe : la grande distribution, la vente d'articles de sport et les activités de holdings et d'investissements.

La Direction évalue la performance des secteurs sur la base du résultat opérationnel courant (ROC).

## II. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### | Note 1. Faits marquants

#### a. Évolution du périmètre de consolidation

Les principales évolutions de périmètre au cours de l'année 2009 sont :

##### Principales entrées – sorties de périmètre :

Nom de la société	Activité	Pays	Opération	Méthode de consolidation*
Globex Utilidades <sup>(1)</sup>	Distribution	Brésil	Acquisition	IP
Périmètre DCF (Dilux et Chalin) <sup>(2)</sup>	Loueuse de fonds	France	Acquisition	IG
Sous-groupe Franprix/Leader Price <sup>(3)</sup>	Distribution	France	Acquisition	IG
Easy Holland BV	Holding	Pays-Bas	Cession	

\* Consolidation : par intégration globale IG - par intégration proportionnelle IP - par mise en équivalence ME

(1) Au cours du second semestre 2009, GPA a acquis 95,46% du capital de Globex Utilidades et de son enseigne Ponto Frio, spécialisée dans l'électroménager et l'informatique (voir note 2).

(2) Le Groupe a acquis les sociétés Dilux et Chalin (porteuse de fonds de commerce de supermarchés) pour 26 M€ générant un goodwill de 28 M€.

(3) Le Groupe a acquis des sociétés pour un total de 68 M€ (notamment Chariglione, Barat et Guénant) générant un goodwill de 31 M€.

##### Principales variations de pourcentage de détention avec modification de méthode de la consolidation :

Nom de la société	Activité	Pays	Opération	Méthode de consolidation
Les Halles des Bords de Loire SCI <sup>(1)</sup>	Immobilier	France	Échange	IP → IG
La Caserne de Bonne SCI <sup>(1)</sup>	Immobilier	France	Échange	IP → IG
Centrum Wzgorze SP Zoo <sup>(1)</sup>	Immobilier	Pologne	Échange	IP → IG

(1) Contrôle exclusif obtenu à la suite du Protocole d'échange avec Apsys (voir note « Autres faits marquants »)

##### Principales variations de pourcentage de détention sans modification de la méthode de consolidation :

Nom de la société	Activité	Pays	Variation du % de détention	Méthode de consolidation
Mercialys <sup>(1)</sup>	Immobilier	France	Diminution (8,29%)	IG
Exito <sup>(2)</sup>	Distribution	Colombie	Diminution (5,64%)	IG
GPA	Distribution	Brésil	Diminution (1,05%)	IP
Carulla Vivero <sup>(3)</sup>	Distribution	Colombie	Augmentation (22,82%)	IG
Barcelona <sup>(4)</sup>	Distribution	Brésil	Augmentation (40%)	IP

(1) Consécutives aux opérations décrites dans la note suivante « Autres faits marquants », notamment celle relative à la distribution de dividendes aux actionnaires de Casino rémunérée en titres Mercialys.

(2) Consécutives à l'augmentation de capital réalisée par Exito (voir « Autres faits marquants »).

(3) Exercice du Put Carulla (voir note « Autres faits marquants »).

(4) Suite à l'exercice du put au cours du deuxième semestre 2009, GPA détient désormais 100% de la société Barcelona (enseigne Assai).

La liste des principales sociétés consolidées est présentée en note IV.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### b. Autres faits marquants

#### **Protocole de séparation entre Foncière Euris et Apsys**

Le protocole signé le 31 mars 2009 et mettant fin à l'accord de partenariat de 2004 avec le partenaire Apsys a été mis en œuvre le 30 avril 2009. Le groupe Foncière Euris a ainsi obtenu la totalité des parts dans les trois centres en travaux d'Orléans, Grenoble et Gdynia en Pologne tandis qu'Apsys a repris la totalité des parts et des engagements du groupe Foncière Euris dans huit opérations en montage ou en développement en France et en Pologne.

#### **Cession du centre commercial Alexa à Berlin**

Les sociétés Rallye et Foncière Euris ont cédé par l'intermédiaire de leurs filiales le centre commercial Alexa situé à Berlin, en vertu d'un accord intervenu en décembre 2009, finalisé avec l'encaissement du prix mi-février 2010. Cette opération ne génère aucun impact résultat significatif pour le Groupe.

Les actifs et passifs correspondants étaient antérieurement classés en actifs destinés à être cédés et passifs associés.

#### **Renforcement de la situation de liquidité de Rallye**

La société Rallye a poursuivi le renforcement de sa liquidité avec l'émission en septembre et en octobre 2009 de deux emprunts obligataires de 500 M€ chacun, d'échéance janvier 2015 et novembre 2016 respectivement. Cette levée d'1 Md€ sur le marché obligataire est notamment destinée à refinancer la dette existante et à en allonger la maturité. Rallye a en outre poursuivi son plan de réduction de ses investissements financiers et immobiliers.

#### **Poursuite de la stratégie de valorisation des actifs immobiliers par apport d'actifs Alcludia à Mercialys**

Le groupe Casino a annoncé le 5 mars 2009, l'apport à sa filiale Mercialys d'un portefeuille d'actifs immobiliers Alcludia, constitué de projets de promotion développés par le groupe Casino et de surfaces de vente et de réserve d'hypermarchés, pour une valeur totale de 334 M€. Cette opération qui a fait l'objet d'un document d'apport déposé par Mercialys auprès de l'AMF le 17 avril 2009 s'inscrit dans la stratégie de valorisation et de monétisation des actifs immobiliers mise en place par le Groupe depuis 2005. En rémunération des apports, Mercialys a émis au profit du groupe Casino 14,2 millions d'actions nouvelles, portant la participation du groupe Casino à son capital de 59,7% à 66,1%. S'agissant d'une opération intragroupe, le résultat dégagé de cet apport a été neutralisé dans les comptes du Groupe.

#### **Distribution aux actionnaires de la société Casino, Guichard-Perrachon d'un dividende en actions Mercialys**

A l'occasion de l'assemblée générale annuelle mixte du 19 mai 2009, les actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon ont approuvé la distribution d'un dividende mixte comportant une composante en numéraire (2,57 € par action pour les ADP et 2,53 € par action pour les actions ordinaires), et une attribution d'actions Mercialys à concurrence d'une action Mercialys pour 8 actions (ordinaires ou ADP) ayant droit au dividende. A l'issue de cette distribution en nature, le groupe Casino détenait environ 50,4% du capital et des droits de vote de Mercialys. Cette opération a fait l'objet d'une note d'opération déposée auprès de l'AMF le 21 avril 2009 communément avec l'opération de conversion des actions à dividende prioritaire en actions ordinaires mentionnée ci-après.

La distribution aux actionnaires de titres d'une filiale sans perte de contrôle n'est pas spécifiquement traitée par les textes actuellement en vigueur. L'IFRIC a publié en novembre 2009 une interprétation (IFRIC 17) sur les distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires en indiquant toutefois que les transactions sur les titres d'une filiale conduisant à la reconnaissance d'intérêts minoritaires n'entraient pas dans son champ d'application. Cette interprétation a toutefois précisé que ce type de transaction devait être comptabilisé conformément aux nouvelles dispositions d'IAS 27 révisée<sup>(1)</sup>, applicable pour le groupe Casino à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Le Groupe a considéré que la distribution en nature de titres Mercialys devait être analysée comme une réduction du pourcentage de participation dans une filiale sans perte de contrôle. En application des règles décrites dans la note 2 « Regroupements d'entreprises », une telle transaction donne lieu à reconnaissance d'un résultat égal à la différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable des intérêts cédés.

Le Groupe a maintenu l'application permanente du principe comptable retenu jusqu'à présent dans le cas d'une cession partielle d'une participation sans perte de contrôle. Pour la part revenant aux actionnaires minoritaires de Casino, ce résultat a été reconnu lors de la distribution et pour la part de Rallye, ce profit est différé jusqu'à la cession effective sur le marché des actions ainsi obtenues. L'impact net de la distribution ainsi réalisée a entraîné l'enregistrement d'un résultat de cession de 118 M€ (dont 2 M€ de frais) qui est présenté sur la ligne « Autres produits opérationnels » du compte de résultat par rapport à 139 M€ enregistrés chez Casino du fait des 2,2 millions d'actions non vendues par Rallye au 31 décembre 2009. Ce résultat hors frais correspond à la différence entre le prix de cession de l'action Mercialys déterminé sur la base de son cours de clôture précédant la date du détachement du droit à dividende Casino (soit 22 €) et la valeur nette comptable des intérêts cédés à la date de cession.

(1) la norme IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels », applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009 et dont la première application par le Groupe sera l'exercice 2010, précise qu'une modification dans le pourcentage d'intérêts d'une société sans perte du contrôle de celle-ci doit être enregistrée comme une transaction de capitaux propres, sans incidence sur le compte de résultat.

**Amélioration du profil boursier de la société Casino par la conversion des ADP en AO**

Le conseil d'administration a approuvé le 4 mars 2009 à l'unanimité le projet de conversion des Actions à Dividende Prioritaire sans droit de vote (ADP) en Actions Ordinaires avec droit de vote (AO) sur la base d'une parité de 6 AO pour 7 ADP. Cette opération traduit la volonté du groupe Casino de simplifier sa structure de capital et d'améliorer son profil boursier en augmentant le flottant de l'action ordinaire.

**Emprunts obligataires Casino**

Au cours de l'année 2009, le groupe Casino a procédé à l'émission de trois emprunts obligataires pour un montant total de 1 500 M€ à échéance 2012, 2013 et 2015. En parallèle, le Groupe a remboursé sur la période des emprunts obligataires pour un montant total de 781 M€ (voir note 26).

**Augmentation de capital d'Exitto et renégociation de l'option de vente relative à Carulla**

Exitto, filiale du groupe Casino, a procédé à l'émission de 30 millions d'actions au prix de 14 500 COP/action, représentant un montant de 435 Mds COP (150 M€). Casino a souscrit à cette émission à hauteur de 29 M€ correspondant à 5,8 millions de titres. Par ailleurs, suite à la renégociation de l'option de vente consentie aux partenaires minoritaires de sa filiale Carulla Vivero, et portant sur 22,5% du capital, Exitto a acquis cette participation résiduelle pour un montant de 222 M\$ (154 M€), payé pour moitié en numéraire et pour moitié par l'émission de 14,3 millions d'actions nouvelles. Cette émission a été réalisée mi-décembre 2009 dans le cadre d'un placement privé après accord des autorités de marché colombiennes. Le prix d'émission des actions nouvelles peut être ajusté en fonction de l'évolution du cours de l'action Exitto pendant 30 mois à compter du 15 mars 2010. À l'issue de cette opération, Exitto détient 99,9% du capital de Carulla.

Au terme de ces deux transactions, le nombre total d'actions Exitto s'élève à 333 millions, Casino détenant 54,8% du capital d'Exitto (contre 61,2% précédemment). Ces opérations se sont traduites par un profit de dilution de 8 M€ présenté en « Autres produits opérationnels ».

**Rémunération en actions préférentielles de l'économie inhérente à l'amortissement du goodwill dans les comptes de GPA (Grupo Pão de Açúcar)**

Le 4 mai 2009, le pourcentage de détention de Casino dans GPA (ex-CBD) est passé de 34,8% à 35,4% suite à l'approbation, lors de l'assemblée générale de GPA, de l'émission au profit de Casino de 2,2 millions d'actions préférentielles au cours de 32,32 réais par action (soit un montant équivalent à 71 M R\$ ie 24 M€).

Cette opération a généré un résultat de relution de 17 M€ présenté en « Autres produits opérationnels ».

**Acquisition de Globex Utilidades**

En juillet 2009, GPA a acquis le contrôle de Globex Utilidades S.A. (enseigne Ponto Frio), opérant sur le segment des biens de consommation durables (voir note 2).

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### **Accord de partenariat entre Globex Utilidades et Casas Bahia**

GPA a signé en décembre 2009 un accord de partenariat entre sa filiale Globex Utilidades S.A. (« Ponto Frio ») et les activités de distribution de Casas Bahia Comercial Ltda (« Casas Bahia »), le premier distributeur non alimentaire au Brésil.

Casas Bahia exploite 513 magasins, emploie 57 000 personnes et a généré un chiffre d'affaires de 13,8 MdsR\$ (5,3 Mds€) en 2008, principalement en électroménager, ameublement et produits électroniques.

Les actionnaires actuels de Casas Bahia apporteront leurs activités de distribution à Ponto Frio dont ils détiendront 49%, GPA maintenant une participation majoritaire dans la société. GPA et Casas Bahia apporteront également leurs activités internet à une nouvelle société détenue à 83% par GPA et 17% pour Casas Bahia. Cette nouvelle entité constituera le deuxième distributeur sur internet au Brésil.

Cet accord de partenariat générera d'importantes synergies et permettra d'offrir aux consommateurs brésiliens une offre plus large de produits, une meilleure qualité de service et un accès facilité au crédit.

Avec 68 000 employés, la combinaison entre Ponto Frio et Casas Bahia réalisera un chiffre d'affaires (sur la base des comptes 2008) de 18,5 MdsR\$ (7,1 Mds€) au travers de 1 015 magasins dans 18 états brésiliens. GPA comptera ainsi 1 807 magasins pour un chiffre d'affaires de près de 40 MdsR\$ (15,4 Mds€) et plus de 137 000 employés, ce qui en fera le premier employeur privé brésilien.

Cette opération est soumise à l'approbation de l'autorité de concurrence brésilienne.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, cet accord n'a généré aucune incidence comptable, la concrétisation des accords devant avoir lieu sur le 1<sup>er</sup> semestre 2010.

### **Cession des actifs et passifs de Super de Boer à Jumbo**

La société Super de Boer, filiale à 57% du groupe Casino, a cédé à la société Jumbo l'ensemble de ses actifs et passifs pour un montant de 553 M€, soit un prix équivalent à 4,82 € par action. Cette opération conduit à dégager une plus-value nette de 56 M€ (quote-part Casino). Ce montant inclut les frais supportés directement par Super de Boer.

À l'issue de la cession de ses actifs et passifs à Jumbo, la société Super de Boer a distribué avant le 31 décembre 2009 le produit de la cession à ses actionnaires dans le cadre d'un processus de liquidation de la société.

Le compte de résultat de Super de Boer a, par ailleurs, été reclassé en « activité abandonnée » (voir note 11).

### **Litige Baud**

Le groupe Casino a acquis, le 12 novembre 2009, les participations résiduelles de la famille Baud dans les sociétés Franprix et Leader Price, respectivement 5% et 25%, pour un prix de 429 M€. Le groupe Casino détient désormais la totalité du capital des deux sociétés.

Ce prix, calculé par un expert indépendant en application de la formule de prix convenue entre les parties en 1998, est ainsi proche des 413 M€ déjà comptabilisés en dette financière dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2008.

### **Opérations du Groupe au Venezuela**

Le Groupe exploite au Venezuela des hypermarchés et supermarchés à travers sa filiale Cativen, un des acteurs majeurs du marché de la distribution dans ce pays (6 hypermarchés et 35 supermarchés sous enseigne respectivement Exito et Cada). Cativen dispose de trois entrepôts, de cinq plateformes logistiques et d'un centre commercial en construction.

#### **> Nationalisation des opérations vénézuéliennes**

Le 17 janvier 2010, le Président Hugo Chavez a ordonné la nationalisation des hypermarchés Exito exploités au Venezuela. Cette décision constitue un événement postérieur à la clôture, directement visé dans la norme IAS 10 « Événements postérieurs à la clôture », ne confirmant pas une situation préexistante au 31 décembre 2009 dont les effets appartiennent à l'exercice 2010.

Le Groupe est actuellement en discussion avec le gouvernement vénézuélien pour trouver une solution dans l'intérêt des deux parties. Casino considère que la nationalisation de ses principales activités au Venezuela aurait un impact limité sur les résultats de ses opérations, sur les flux de trésorerie ainsi que sur sa situation financière.

#### **> Taux de conversion des opérations vénézuéliennes**

Le gouvernement vénézuélien a instauré depuis 2003 un système général de contrôle des changes qui réduit en particulier l'accès des importateurs locaux et des investisseurs étrangers aux devises étrangères. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2005, ce système se concrétise notamment par la nécessité d'obtenir au préalable un accord de la Commission de change dénommée CADIVI pour régler des dettes libellées en dollars américains issues entre autres d'importations de marchandises, de paiements de dividendes ou de désinvestissements. Le vote d'une loi par le gouvernement vénézuélien en octobre 2005 a conduit à l'existence de deux taux de change au Venezuela, le taux officiel qui s'établit depuis lors à 2,15 Bolivar Fuertes (VEF) pour 1 dollar américain (USD) et le taux parallèle qui est variable et qui peut être significativement différent du taux officiel. Sur l'exercice 2009, le taux officiel n'a pas évolué.

Depuis l'entrée en vigueur du taux de change officiel, notre filiale vénézuélienne a accès aux dollars CADIVI dans le cadre d'importations de certaines marchandises. Ainsi, la conversion des achats de ces marchandises à l'étranger s'effectue au taux officiel. Par ailleurs, conformément aux conditions d'accès au marché officiel et si le cas se présentait, le Groupe utiliserait le taux officiel pour

effectuer un rapatriement d'une quote-part ou de la totalité de son investissement au Venezuela dans le cadre par exemple d'une distribution de dividende.

Sur la base de ces éléments et en conformité avec les stipulations de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », le Groupe a jugé approprié de continuer d'utiliser le taux officiel pour la conversion de ses opérations vénézuéliennes en 2009.

Le 8 janvier 2010, le Président Hugo Chavez a annoncé que le Venezuela dévaluait sa monnaie et introduisait un régime à deux niveaux de taux de change : le taux de change officiel du bolivar (VEF) contre l'USD, resté à 2,15 VEF depuis 2005, est dès lors fixé à 2,60 VEF pour l'importation de produits alimentaires, produits pharmaceutiques et autres biens essentiels et à 4,30 VEF pour toutes les autres opérations.

Cette dévaluation constitue un événement postérieur à la clôture ne confirmant pas une situation préexistante au 31 décembre 2009. Dès lors et conformément au principe comptable décrit dans le paragraphe « Conversion des états financiers des filiales et des transactions libellés en devises » des règles et méthodes comptables, les comptes des entités vénézuéliennes sont convertis au taux de change officiel en vigueur au 31 décembre 2009. L'application théorique du taux de 4,30 VEF dans les comptes consolidés du groupe Casino clos le 31 décembre 2009 aurait conduit à une diminution du chiffre d'affaires d'environ 1,5% et à une incidence non matérielle sur le résultat opérationnel courant.

#### > Base d'élaboration des comptes des opérations vénézuéliennes

Sur la base de l'indice CPI/NCPI, l'économie du Venezuela est considérée hyperinflationniste depuis fin 2009. En conséquence, le Groupe a considéré l'application de la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes » dès l'exercice 2009.

Au regard de son incidence non significative sur les principaux agrégats financiers consolidés du Groupe (chiffre d'affaires, résultat opérationnel courant, capitaux propres et endettement financier net), la Société a décidé de ne pas appliquer le traitement d'hyperinflation sur l'exercice clos le 31 décembre 2009.

## | Note 2. Regroupements d'entreprises

### Grande distribution

#### **Globex Utilidades (enseigne Ponto Frio)**

Conformément à la résolution de l'assemblée générale de GPA tenue le 6 juillet 2009, GPA a acquis 70,24% du capital de Globex Utilidades et de son enseigne Ponto Frio, spécialisée dans l'électroménager et l'informatique. Parallèlement, GPA a également acquis auprès des actionnaires minoritaires de Globex une part complémentaire représentant 25,22% du capital, portant l'acquisition à 95,46% du capital de Globex.

Le coût total du regroupement s'est élevé à 1 142 MR\$ (420 M€). Il comprend d'une part, le paiement en numéraire à hauteur de 939 MR\$ (345 M€) et l'émission par GPA d'actions préférentielles de classe B valorisées à leur cours à la date d'échange pour un montant de 186 MR\$ (68 M€), et d'autre part, des coûts directement attribuables au regroupement pour un montant de 17 MR\$ net d'impôt (6 M€).

Ces actions préférentielles de classe B sont dépourvues de droit de vote et donnent droit notamment à un dividende fixe de 0,01 R\$ par action. Elles seront automatiquement converties en actions préférentielles de classe A sur la base d'un rapport 1 pour 1 et selon l'échéancier pré-établi suivant :

- 32% ont été converties le 6 juillet 2009 ;
- 28% le 7 janvier 2010 ;
- 20% le 7 juillet 2010 ;
- 20% le 7 janvier 2011.

En relation avec cette conversion, GPA paiera le cas échéant toute différence négative entre le prix garanti de 40 R\$ par action ajusté de la variation du taux d'intérêt CDI et la moyenne pondérée de l'action préférentielle de classe A sur les 15 derniers jours de cotation précédant la conversion. Conformément à la norme IFRS 3, l'éventuelle mise en œuvre de cette garantie de cours entraînera d'une part une correction de la valeur de l'émission de capital chez GPA et d'autre part une dilution complémentaire dans les comptes consolidés du groupe Casino.

La prise de contrôle de Ponto Frio a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. L'intégration globale dans les comptes consolidés de GPA est effectuée sur la base de 95,46%, les 4,54% restants étant analysés comme des intérêts minoritaires. En février 2010, GPA a acquis 3,3% d'actions complémentaires portant sa détention dans Globex Utilidades à 98,32%.

Sur la base de l'actif net de Globex Utilidades au 30 juin 2009 résumé ci-dessous, un goodwill provisoire de 705 M R\$ (259 M€) a été enregistré dans les comptes consolidés de GPA. Ces données ont été intégrées dans les comptes consolidés du Groupe à hauteur de notre quote-part dans GPA. Ainsi, le goodwill Globex Utilidades représente pour notre quote-part 88 M€.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

(En millions d'euros)	31/12/2009	30/06/2009		31/12/2009	30/06/2009
Total des actifs courants	663	532	Total des passifs courants	595	479
Total des actifs non courants	307	220	Total des passifs non courants	119	107
			Total des capitaux propres	256	166
<b>Total des actifs</b>	<b>970</b>	<b>752</b>	<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>970</b>	<b>752</b>

La détermination de la juste valeur des actifs, des passifs et passifs éventuels identifiables de Ponto Frio à la date de prise de contrôle est en cours.

L'incidence sur la trésorerie du Groupe est la suivante :

(En millions d'euros)	
Trésorerie nette acquise avec la société au 30 juin 2009	10
Paiements effectués au titre de l'acquisition de Globex Utilidades	118
<b>Sortie nette de trésorerie (reportée dans la ligne « Incidence des variations de périmètre » du TFT)</b>	<b>108</b>

### | Note 3. Information sectorielle

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Les informations publiées ci-dessous sont en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

L'application de cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact sur les secteurs opérationnels tels que précédemment définis par le Groupe.

Les secteurs opérationnels retenus correspondent aux trois activités principales exercées dans le Groupe :

- la grande distribution ;
- la vente d'articles de sport ;
- les activités de holdings et d'investissements.

#### Chiffres d'affaires externes :

(En millions d'euros)	Grande distribution	Articles de sport	Holdings et portefeuille d'investissements	Total des activités poursuivies
<b>Exercice 2009</b>	26 757	694	32	<b>27 483</b>
Exercice 2008 (retraité)	27 076	727	23	<b>27 826</b>

#### Résultat opérationnel courant :

(En millions d'euros)	Grande distribution	Articles de sport	Holdings et portefeuille d'investissements	Total des activités poursuivies
<b>Exercice 2009</b>	1 209	1	20	<b>1 230</b>
Exercice 2008 (retraité)	1 266	(14)	8	<b>1 260</b>

#### | Note 4. Produits des activités ordinaires

(En millions d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008 Retraité
Chiffres d'affaires, hors taxes	27 483	27 826
Autres revenus	363	170
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>27 846</b>	<b>27 996</b>

#### | Note 5. Coût d'achat complet des marchandises vendues

(En millions d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008 Retraité
Achats et variations de stocks	(19 151)	(19 436)
Coûts logistiques	(1 097)	(1 052)
<b>Coût d'achat complet des marchandises vendues</b>	<b>(20 248)</b>	<b>(20 488)</b>

#### | Note 6. Nature de charge par fonction

(En millions d'euros)	Coûts logistiques <sup>(1)</sup>	Coût des ventes	Frais généraux et administratifs	Total Exercice 2009
Charges de personnel	(339)	(2 316)	(597)	(3 252)
Autres charges	(721)	(2 384)	(445)	(3 550)
Dotations aux amortissements	(37)	(528)	(98)	(663)
<b>Total</b>	<b>(1 097)</b>	<b>(5 228)</b>	<b>(1 140)</b>	<b>(7 465)</b>

(1) Les coûts logistiques sont inclus dans le « Coût d'achat complet des marchandises vendues ».

(En millions d'euros)	Coûts logistiques <sup>(1)</sup>	Coût des ventes	Frais généraux et administratifs	Total Exercice 2008 Retraité
Charges de personnel	(325)	(2 360)	(580)	(3 265)
Autres charges	(691)	(2 248)	(426)	(3 365)
Dotations aux amortissements	(36)	(553)	(81)	(670)
<b>Total</b>	<b>(1 052)</b>	<b>(5 161)</b>	<b>(1 087)</b>	<b>(7 300)</b>

(1) Les coûts logistiques sont inclus dans le « Coût d'achat complet des marchandises vendues ».

Effectifs au 31 décembre (en nombre de personnes)	2009	2008 Retraité
Effectif inscrit du Groupe	168 048	169 181

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### | Note 7. Autres produits et charges opérationnels

(En millions d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008 Retraité
<b>Total des autres produits opérationnels</b>	<b>275</b>	<b>74</b>
<b>Total des autres charges opérationnelles</b>	<b>(362)</b>	<b>(210)</b>
	<b>(87)</b>	<b>(136)</b>
<b>Détail par nature</b>		
<b>Résultat de cessions d'actifs</b>	<b>127</b>	<b>46</b>
Dont plus-value sur cession de titres Mercialys	118	22
Dont plus-value sur cession d'actifs Vindémia	22	
Dont plus-value sur cession sur opérations immobilières	14	31
Dont moins-value sur cession Easy Colombia (Easy Holland BV)	(28)	
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>(214)</b>	<b>(182)</b>
Pertes nettes de valeur des actifs <sup>(1)</sup>	(52)	(46)
Provisions et charges pour restructuration <sup>(2)</sup>	(69)	(27)
Provisions et charges pour litiges	(27)	(19)
Provisions et charges pour risques	(61)	(49)
Risque lié à l'opération TRS Exito <sup>(3)</sup>	10	(27)
Divers	(15)	(14)
<b>Total autres produits et charges opérationnels</b>	<b>(87)</b>	<b>(136)</b>

(1) Cf. détail ci-après.

(2) Cette charge de restructuration au titre de l'exercice 2009 concerne essentiellement les secteurs Proximité et Franprix /Leader Price.

(3) Le poste provision pour risques inclut une provision pour perte probable sur l'opération « Total Return Swap » (voir note 25.c).

(En millions d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008 Retraité
Pertes de valeurs des goodwill	(7)	(5)
Pertes de valeurs nettes de reprises des immobilisations incorporelles	(2)	2
Pertes de valeurs nettes de reprises des immobilisations corporelles et immeubles de placement	(5)	(17)
Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente	(29)	(19)
Divers	(9)	(7)
<b>Total pertes nettes de valeur des actifs</b>	<b>(52)</b>	<b>(46)</b>

## | Note 8. Coût de l'endettement financier net

(En millions d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008 Retraité
Résultat de cession des équivalents de trésorerie	8	25
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	25	39
<b>Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</b>	<b>33</b>	<b>64</b>
Charges d'intérêts sur opérations de financement après couverture	(561)	(666)
Charges financières de location-financement	(8)	(7)
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(569)</b>	<b>(673)</b>
<b>Total du coût de l'endettement financier net</b>	<b>(536)</b>	<b>(609)</b>

## | Note 9. Autres produits et charges financiers

(En millions d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008 Retraité
Produits financiers de participation	2	5
Gains de change (hors opérations de financement)	29	28
Produits d'actualisation et de désactualisation	2	10
Variation positive de juste valeur des dérivés hors couverture	17	37
Variation positive de juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur	5	51
Autres produits financiers	65	52
<b>Autres produits financiers</b>	<b>120</b>	<b>183</b>
Pertes de change (hors opérations de financement)	(22)	(33)
Charges d'actualisation et de désactualisation	(18)	(16)
Variation négative de juste valeur des dérivés hors couverture	(4)	(64)
Variation négative de juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur	(3)	(121)
Autres charges financières	(51)	(35)
<b>Autres charges financières</b>	<b>(98)</b>	<b>(269)</b>
<b>Total autres produits et charges financiers</b>	<b>22</b>	<b>(86)</b>

## | Note 10. Impôt

### 1. Charge d'impôt

#### a - Décomposition

(En millions d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008 Retraité
Impôts exigibles	(188)	(159)
Impôts différés	(17)	(69)
<b>Total impôt sur le résultat</b>	<b>(205)</b>	<b>(228)</b>

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### b - Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effectivement constatée

(En millions d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008 Retraité
Résultat avant impôts et quote-part de résultat net des entreprises associées	629	429
Taux d'impôt théorique	34,43%	34,43%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>(217)</b>	<b>(148)</b>
Impact dus à des taux d'imposition différents <sup>(1)</sup>	36	21
Incidences théoriques des différences temporelles imposées à taux zéro (Note 10.1.c)	(30)	(132)
Divers impôts	6	31
Crédit d'impôt sur déduction intérêts notionnels	6	9
Crédit d'impôt pour investissement France et international	7	27
Reconnaissance et abandon de déficits	(6)	4
Reprise de provision pour impôt	4	(3)
Divers <sup>(2)</sup>	(5)	(6)
<b>Charge d'impôt réelle</b>	<b>(205)</b>	<b>(228)</b>

(1) Principalement taux réduit sur cessions d'actifs immobiliers.

(2) Au titre de l'exercice 2009, le montant comprend la comptabilisation d'une charge d'impôt différé de 19 M€ résultat de la réforme fiscale française relative à la taxe professionnelle (voir paragraphe « Impôts sur les bénéfices » dans les règles et méthodes comptables).

### c - Principales différences permanentes ou temporelles imposées à taux zéro

(En millions d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008 Retraité
Effet des déficits non activés	(214)	(380)
Charges non déductibles et produits non imposables	(29)	(10)
Résultat Mercialys non imposé	46	38
Charge liée aux stocks options	(15)	(13)
GPA (ex CBD) : plan d'amnistie fiscale	44	
Dilutions et autres effets liés aux transactions entre groupe et minoritaires	19	(14)
Cessions non fiscalisées	58	
Divers	4	(6)
<b>Total des principales différences temporelles imposées à taux zéro</b>	<b>(87)</b>	<b>(385)</b>
Taux d'impôt théorique	34,43%	34,43%
<b>Effet d'impôt au taux théorique lié aux décalages temporels imposés à taux zéro</b>	<b>(30)</b>	<b>(132)</b>

## 2. Impôts différés

### a - Variation des actifs d'impôts différés

(En millions d'euros)	2009	2008 Retraité
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>135</b>	<b>209</b>
Produit (charge) de l'exercice « Activités poursuivies »	(69)	(123)
Produit (charge) de l'exercice « Activités abandonnées »	(3)	
Effets de variations de taux de change, de périmètre et reclassements	61	43
Variations constatées directement en capitaux propres	3	6
Classement en « Actifs détenus en vue de la vente »	3	
<b>Au 31 décembre</b>	<b>130</b>	<b>135</b>

### b - Variation des passifs d'impôts différés

(En millions d'euros)	2009	2008 Retraité
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>397</b>	<b>423</b>
Charge (produit) de l'exercice	(52)	(50)
Effets de variations de taux de change, de périmètre et reclassements	(2)	29
Variations constatées directement en capitaux propres		(5)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>343</b>	<b>397</b>

### c - Impôts différés actifs et passifs selon leur origine

(En millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008 Retraité
Immobilisations incorporelles	(108)	(97)
Immobilisations corporelles	(327)	(387)
<i>dont contrat de location-financement</i>	(102)	(127)
Stocks	(11)	10
Instruments financiers	6	17
Autres actifs	54	
Provisions	82	83
Provisions réglementées	(139)	(105)
Autres passifs	83	98
<i>dont emprunt sur location-financement</i>	50	45
Reports fiscaux déficitaires	147	119
<b>Actifs ( Passifs) d'impôts différés nets</b>	<b>(213)</b>	<b>(262)</b>
Actifs d'impôts différés	130	135
Passifs d'impôts différés	(343)	(397)
<b>Solde net</b>	<b>(213)</b>	<b>(262)</b>

Les déficits fiscaux reportables activés sont localisés principalement dans la société Cdiscount, et dans les sous-groupes GPA, Franprix/Leader Price et Euristates ; les perspectives futures bénéficiaires de ces sociétés ou les options fiscales mises en place justifient l'activation de l'impôt différé relatif à ces reports déficitaires.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

Au 31 décembre 2009, le montant des reports déficitaires reportés en avant non utilisés et non comptabilisés au bilan s'élevait à 1 456 M€ (effets d'impôts différés actifs non reconnus de 515 M€).

Au 31 décembre, le montant des reports fiscaux déficitaires non activés se répartit comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/2009
Inférieur à 1 an	1
Entre 1 et 2 ans	1
Entre 2 et 3 ans	1
Supérieur à 3 ans	512
<b>Total</b>	<b>515</b>

### | Note 11. Activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente

#### a. Activités abandonnées

Le compte de résultat présente sur la ligne « résultat net des activités abandonnées » les activités de grande distribution polonaises, américaines et de Super de Boer et la distribution d'articles de sport en Belgique :

(En millions d'euros)	Exercice 2009				Exercice 2008 Retraité					
	Articles de sport	Grande distribution			Total	Articles de sport	Grande distribution			Total
		Belgique	Pays-Bas	Pologne			Amérique du Nord	Belgique	Pays-Bas	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2</b>	<b>1 570</b>			<b>1 572</b>	<b>15</b>	<b>1 627</b>			<b>1 642</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(1)</b>	<b>20</b>	<b>(1)</b>		<b>18</b>	<b>(5)</b>	<b>15</b>	<b>(1)</b>		<b>9</b>
Autres charges et produits opérationnels		217	(4)	(1)	212	3	7	(11)	(4)	(5)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(1)</b>	<b>237</b>	<b>(5)</b>	<b>(1)</b>	<b>230</b>	<b>(2)</b>	<b>22</b>	<b>(12)</b>	<b>(4)</b>	<b>4</b>
Coût de l'endettement financier net		(5)	1		(4)	(1)	(8)			(9)
Autres produits et charges financiers										
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(1)</b>	<b>232</b>	<b>(4)</b>	<b>(1)</b>	<b>226</b>	<b>(3)</b>	<b>14</b>	<b>(12)</b>	<b>(4)</b>	<b>(5)</b>
Charge d'impôt		(3)	2		(1)		4	2	1	7
Quote-part de résultat des entreprises associées		1			1		(1)			(1)
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	<b>(1)</b>	<b>230</b>	<b>(2)</b>	<b>(1)</b>	<b>226</b>	<b>(3)</b>	<b>17</b>	<b>(10)</b>	<b>(3)</b>	<b>1</b>
<i>dont part du Groupe</i>	<i>(1)</i>	<i>11</i>			<b>10</b>	<i>(1)</i>	<i>3</i>	<i>(3)</i>	<i>(1)</i>	<b>(2)</b>
<i>dont intérêts minoritaires</i>		<i>219</i>	<i>(2)</i>	<i>(1)</i>	<b>216</b>	<i>(2)</i>	<i>14</i>	<i>(7)</i>	<i>(2)</i>	<b>3</b>

**Flux de trésorerie des activités abandonnées**

(En millions d'euros)	Exercice 2009					Exercice 2008 Retraité		
	Articles de sport	Grande distribution			Total	Articles de sport	Grande distribution	Total
	Belgique	Pays-Bas	Pologne	Amérique du Nord		Belgique	Pays-Bas	
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(5)	20	(10)	(1)	<b>4</b>	(1)	49	<b>48</b>
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		292			<b>292</b>	5	(31)	<b>(26)</b>
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(307)			<b>(307)</b>	(2)	(18)	<b>(20)</b>
<b>Variation nette de trésorerie des activités abandonnées</b>	<b>(5)</b>	<b>5</b>	<b>(10)</b>	<b>(1)</b>	<b>(11)</b>	<b>2</b>		<b>2</b>

Les flux de trésorerie des activités abandonnées en 2009 relatifs à la Pologne et aux États-Unis sont en relation avec les garanties de passifs accordées.

**b. Actifs détenus en vue de la vente et passifs associés**

Les actifs et passifs reclassés respectivement sur les lignes « Actifs détenus en vue de la vente » et « Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente » se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008 Retraité
Actifs immobiliers de Super de Boer		7
Actifs immobiliers de Distribution Casino France	4	
Actifs immobiliers de Franprix/Leader Price	10	27
Leader Price Argentina	12	
Actifs immobiliers - Centres commerciaux <sup>(1)</sup>	52	235
<b>Actifs détenus en vue de la vente <sup>(2)</sup></b>	<b>78</b>	<b>269</b>
<b>Passifs rattachés à des actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>17</b>	<b>166</b>

(1) Au 31 décembre 2008, cette ligne comprenait 160 M€ relatifs au centre commercial Alexa (Berlin) cédé fin 2009.

(2) Dont 1 M€ de trésorerie au 31 décembre 2009.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### | Note 12. Résultat net par action

#### Résultat net de l'ensemble consolidé, part du Groupe

	Exercice 2009	Exercice 2008 Retraité
Résultat net de l'ensemble consolidé, part du Groupe (en M€)	33	(104)
Nombre moyen pondéré d'actions sur la période	5 645 868	5 653 662
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé, part du Groupe, par action (en euros)</b>	<b>5,8</b>	<b>(18,4)</b>

#### Résultat net des activités poursuivies, part du Groupe

	Exercice 2009	Exercice 2008 Retraité
Résultat net des activités poursuivies, part du Groupe (en M€)	23	(102)
Nombre moyen pondéré d'actions sur la période	5 645 868	5 653 662
<b>Résultat net des activités poursuivies, part du Groupe, par action (en euros)</b>	<b>4,1</b>	<b>(18,0)</b>

#### Résultat net des activités abandonnées, part du Groupe

	Exercice 2009	Exercice 2008 Retraité
Résultat net des activités abandonnées, part du Groupe (en M€)	10	(2)
Nombre moyen pondéré d'actions sur la période	5 645 868	5 653 662
<b>Résultat net des activités abandonnées, part du groupe, par action (en euros)</b>	<b>1,7</b>	<b>(0,4)</b>

### | Note 13. Goodwill et immobilisations incorporelles

#### a. Décomposition

(En millions d'euros)	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Amortissements et pertes de valeur <sup>(1)</sup>	Net	Brut	Amortissements et pertes de valeur <sup>(1)</sup>	Net
Concessions, marques, licences, enseignes	304	(44)	<b>260</b>	360	(26)	<b>334</b>
Droits au bail	161	(4)	<b>157</b>	147	(4)	<b>143</b>
Logiciels	367	(217)	<b>150</b>	321	(189)	<b>132</b>
Autres immobilisations incorporelles	108	(33)	<b>75</b>	149	(36)	<b>113</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>940</b>	<b>(298)</b>	<b>642</b>	<b>977</b>	<b>(255)</b>	<b>722</b>
Goodwill	7 583	(10)	<b>7 573</b>	7 274	(5)	<b>7 269</b>
<b>Total Immobilisations incorporelles et Goodwill</b>	<b>8 523</b>	<b>(308)</b>	<b>8 215</b>	<b>8 251</b>	<b>(260)</b>	<b>7 991</b>

(1) Les pertes de valeur représentent 5 M€ au 31 décembre 2009 et 11 M€ au 31 décembre 2008.

**b. Variations**

(En millions d'euros)	Immobilisations incorporelles					Goodwill	Total Immo- bilisations incorporelles et Goodwill
	Concessions, marques, licences, enseignes	Droits au bail	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total		
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, valeur nette cumulée</b>	<b>252</b>	<b>134</b>	<b>126</b>	<b>58</b>	<b>570</b>	<b>7 305</b>	<b>7 875</b>
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	102	(5)	6		<b>103</b>		<b>103</b>
Actifs générés en interne			16		<b>16</b>		<b>16</b>
Augmentations et autres acquisitions	4	16	11	69	<b>100</b>	468	<b>568</b>
Sorties de l'exercice	(1)	(1)		(2)	<b>(4)</b>	(37)	<b>(41)</b>
Dotations aux amortissements (activités poursuivies)	(9)		(46)	(4)	<b>(59)</b>		<b>(59)</b>
Pertes de valeur (activités poursuivies)		(1)		2	<b>1</b>	(5)	<b>(4)</b>
Effet des variations de change	(14)		(2)	(4)	<b>(20)</b>	(274)	<b>(294)</b>
Variation liée aux engagements d'achats donnés aux minoritaires						(57)	<b>(57)</b>
Reclassements et autres mouvements <sup>(1)</sup>			21	(6)	<b>15</b>	(131)	<b>(116)</b>
<b>Au 31 décembre 2008, valeur nette cumulée</b>	<b>334</b>	<b>143</b>	<b>132</b>	<b>113</b>	<b>722</b>	<b>7 269</b>	<b>7 991</b>
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			7	(5)	<b>2</b>		<b>2</b>
Actifs générés en interne			9		<b>9</b>		<b>9</b>
Augmentations et autres acquisitions <sup>(2)</sup>	2	19	16	49	<b>86</b>	237	<b>323</b>
Sorties de l'exercice <sup>(3)</sup>	(101)	(2)	(7)	2	<b>(108)</b>	(251)	<b>(359)</b>
Dotations aux amortissements	(14)		(56)	(3)	<b>(73)</b>		<b>(73)</b>
Pertes de valeur <sup>(4)</sup>		(1)		(1)	<b>(2)</b>	(10)	<b>(12)</b>
Effet des variations de change <sup>(5)</sup>	17		1		<b>18</b>	321	<b>339</b>
Variation liée aux engagements d'achats donnés aux minoritaires						7	<b>7</b>
Reclassements et autres mouvements	22	(2)	48	(80)	<b>(12)</b>		<b>(12)</b>
<b>Au 31 décembre 2009, valeur nette cumulée</b>	<b>260</b>	<b>157</b>	<b>150</b>	<b>75</b>	<b>642</b>	<b>7 573</b>	<b>8 215</b>

*Concernant les goodwills :*

- (1) Les autres mouvements en 2008 concernent essentiellement les changements de méthode de consolidation de Pro Distribution et Sarjel suite à la perte de contrôle par le Groupe.
- (2) La variation sur l'exercice 2009 résulte principalement de l'acquisition de Globex par GPA (86 M€), des acquisitions des sociétés Dilux et Chalin porteuses de fonds de commerce supermarchés (28 M€), des acquisitions au niveau du sous-groupe Franprix/Leader Price (45 M€), de la consolidation des sociétés Viver Alco et Casteldoc (19 M€) et de l'incidence des opérations réalisées avec Mercialys (voir note 1).
- (3) Les sorties de périmètre concernent essentiellement la cession des actifs et passifs de Super de Boer à hauteur de 169 M€ (voir note 1) et les dilutions des pourcentages de détention dans Exito et GPA pour respectivement 35 et 25 M€.
- (4) La perte de valeur de l'exercice est rattachée à la restructuration de la branche proximité et ne résulte pas des tests de perte de valeur annuels présentés en note 16. Cette perte de valeur de 10 M€ est présentée en provision et charge pour restructuration (voir note 7).
- (5) L'effet de variation de change enregistré sur l'exercice 2009 résulte principalement de l'appréciation de l'euro par rapport aux monnaies brésilienne et colombienne et de la monnaie uruguayenne par rapport à l'euro.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### c. Tableau de décomposition des goodwill

(En millions d'euros)	31/12/2009			31/12/2008
	Brut	Pertes de valeur	Net	Brut
<b>Grande distribution</b>	<b>7 487</b>	<b>(10)</b>	<b>7 477</b>	<b>7 173</b>
France	5 389	(10)	<b>5 379</b>	<b>5 257</b>
Amérique du Sud	1 850		<b>1 850</b>	<b>1 495</b>
<i>Argentine</i>	34		34	38
<i>Brésil</i>	1 281		1 281	961
<i>Colombie</i>	403		403	382
<i>Uruguay</i>	103		103	84
<i>Venezuela</i>	29		29	30
Asie	71		<b>71</b>	<b>72</b>
<i>Thaïlande</i>	68		68	68
<i>Vietnam</i>	3		3	4
Autres	177		<b>177</b>	<b>349</b>
<i>Pays-Bas</i>				169
<i>Océan Indien</i>	176		176	178
<i>Pologne</i>	1		1	2
<b>Articles de Sport</b>	<b>46</b>		<b>46</b>	<b>46</b>
France	46		<b>46</b>	<b>46</b>
<b>Autres activités</b>	<b>50</b>		<b>50</b>	<b>50</b>
France	50		<b>50</b>	<b>50</b>
<b>Total</b>	<b>7 583</b>	<b>(10)</b>	<b>7 573</b>	<b>7 269</b>

### d. Tableau de décomposition des marques et droits au bail

Au 31 décembre 2009, les immobilisations incorporelles incluent des marques et droits au bail à durée d'utilité indéterminée à hauteur respectivement de 243 M€ et 129 M€ ; ces dernières sont allouées aux groupes d'UGT suivants :

(En millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Exito	243	218
Super de Boer		101
Distribution Casino France	72	69
Franprix/Leader Price	36	26
Monoprix	16	15
Autres	5	5

## | Note 14. Immobilisations corporelles

### a. Décomposition

(En millions d'euros)	31/12/2009			31/12/2008 Retraité		
	Brut	Amortissements et pertes de valeur <sup>(1)</sup>	Net	Brut	Amortissements et pertes de valeur <sup>(1)</sup>	Net
Terrains et agencements	1 426	(52)	<b>1 374</b>	1 398	(50)	<b>1 348</b>
Constructions et agencements	3 397	(1 141)	<b>2 256</b>	3 554	(1 181)	<b>2 373</b>
Autres immobilisations corporelles	5 342	(3 187)	<b>2 155</b>	5 084	(2 845)	<b>2 239</b>
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>10 165</b>	<b>(4 380)</b>	<b>5 785</b>	<b>10 036</b>	<b>(4 076)</b>	<b>5 960</b>

(1) Les pertes de valeur représentent 75 M€ au 31 décembre 2009 et 76 M€ au 31 décembre 2008.

### b. Variations

(En millions d'euros)	Terrains et Agencements	Constructions et agencements	Autres immobilisations corporelles	Total immobilisations corporelles
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, valeur nette cumulée (retraîtée)</b>	<b>1 341</b>	<b>2 333</b>	<b>2 109</b>	<b>5 783</b>
Variations de périmètre	23	119	(8)	<b>134</b>
Augmentations et autres acquisitions	50	227	811	<b>1 088</b>
Sorties de l'exercice	(36)	(105)	(26)	<b>(167)</b>
Dotations aux amortissements (activités poursuivies)	(6)	(151)	(448)	<b>(605)</b>
Pertes de valeur nettes (activités poursuivies)		(5)	(6)	<b>(11)</b>
Effet des variations de change	(55)	(139)	(53)	<b>(247)</b>
Reclassements et autres mouvements	31	94	(138)	<b>(13)</b>
Classement en actifs détenus en vue de la vente			(2)	<b>(2)</b>
<b>Au 31 décembre 2008, valeur nette cumulée (retraîtée)</b>	<b>1 348</b>	<b>2 373</b>	<b>2 239</b>	<b>5 960</b>
Variations de périmètre	32	12	22	<b>66</b>
Augmentations et autres acquisitions	19	98	460	<b>577</b>
Sorties de l'exercice <sup>(1)</sup>	(74)	(269)	(32)	<b>(375)</b>
Dotations aux amortissements (activités poursuivies)	(6)	(145)	(428)	<b>(579)</b>
Pertes de valeur nettes (activités poursuivies) <sup>(2)</sup>		(5)	(22)	<b>(27)</b>
Effet des variations de change	46	133	50	<b>229</b>
Reclassements et autres mouvements	9	59	(134)	<b>(66)</b>
<b>Au 31 décembre 2009, valeur nette cumulée</b>	<b>1 374</b>	<b>2 256</b>	<b>2 155</b>	<b>5 785</b>

(1) Les sorties relatives aux constructions et aux agencements réalisées sur l'exercice 2009 résultent essentiellement des cessions des actifs de Super de Boer pour 132 M€ et les cessions d'actifs magasins pour 101 M€ (principalement aux deux nouvelles OPC).

(2) La perte de valeur de l'exercice de 27 M€ résulte d'une part des tests de perte de valeur à hauteur de 4 M€ (voir note 7) et d'autre part de la restructuration de la branche proximité et Franprix/Leader Price pour 23 M€.

Les immobilisations corporelles ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2009 selon la méthodologie décrite en « Règles et méthodes comptables » ; l'incidence est présentée en note 16.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### c. Immobilisations financées en location-financement

(En millions d'euros)	31/12/2009			31/12/2008 Retraité		
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Amortissements	Net
Terrains	44	(2)	<b>42</b>	80	(2)	<b>78</b>
Constructions	232	(105)	<b>127</b>	288	(121)	<b>167</b>
Matériels et autres immobilisations	707	(583)	<b>124</b>	700	(549)	<b>151</b>
Immeubles de placement	82	(6)	<b>76</b>	82	(6)	<b>76</b>
<b>Immobilisations financées en location-financement</b>	<b>1 065</b>	<b>(696)</b>	<b>369</b>	<b>1 150</b>	<b>(678)</b>	<b>472</b>

### d. Capitalisation des coûts d'emprunts

L'application prospective de la norme IAS 23 révisée n'a eu que peu d'incidence sur les comptes consolidés clos au 31 décembre 2009 ; les intérêts capitalisés sur cette période s'élèvent à 3 M€ avec un taux d'intérêt moyen de 7,43%.

## | Note 15. Immeubles de placement

### a. Variations

(En millions d'euros)	Brut	Amortissements	Pertes de valeur	Net
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2008 (retraité)</b>	<b>1 647</b>	<b>(199)</b>	<b>(46)</b>	<b>1 402</b>
Variation de périmètre	72	(6)		66
Augmentations et autres acquisitions	179	(33)		146
Sorties de l'exercice	(17)	1		(16)
Pertes de valeur (nettes)			(10)	(10)
Effet des variations de change	(31)	5	5	(21)
Reclassements et autres mouvements	16	(5)		11
Classement en actifs détenus en vue de la vente	(202)			(202)
<b>Au 31 décembre 2008 (retraité)</b>	<b>1 664</b>	<b>(237)</b>	<b>(51)</b>	<b>1 376</b>
Variation de périmètre	111			111
Augmentations et autres acquisitions	128	(34)		94
Sorties de l'exercice	(43)	5		(38)
Pertes de valeur (nettes)			(1)	(1)
Effet des variations de change	4			4
Reclassements et autres mouvements	32	3		35
Classement en actifs détenus en vue de la vente	(8)			(8)
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>1 888</b>	<b>(263)</b>	<b>(52)</b>	<b>1 573</b>

Les immeubles de placement sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

À titre indicatif, les immeubles de placement, qui figurent dans les comptes consolidés pour une valeur de 1 573 M€, présentent une juste valeur de 3 359 M€ au 31 décembre 2009 (contre 3 153 M€ au 31 décembre 2008).

Cette juste valeur est déterminée, pour la plupart des immeubles de placement, à partir d'évaluations réalisées par des experts externes au Groupe. L'évaluation est réalisée sur la base d'une valeur de marché ouvert, soutenue par des indicateurs du marché, conformément aux standards internationaux d'évaluation.

Les immeubles de placement s'élèvent à 1 573 M€ au 31 décembre 2009 dont environ 60% concerne notre filiale Mercialys (soit environ 942 M€).

Les données ci-après relatives à la détermination de la juste valeur de ces immeubles de placement concernent Mercialys.

#### **Juste valeur des immeubles de placement relatifs à Mercialys**

Au 30 juin 2009, les experts BNP Paribas Real Estate, Catella Valuation et Galtier avaient mis à jour l'expertise de la valeur du patrimoine de Mercialys. À périmètre comparable, l'ensemble des sites avait été expertisé.

Les sites acquis durant le premier semestre 2009 ont été valorisés comme suit au 30 juin 2009 :

- Les 10 actifs acquis par voie d'apport auprès du groupe Casino ont été valorisés à leurs valeurs d'expertise réalisées par The Retail Consulting Group Expertise lors de l'apport ;
- Le lot de copropriété acquis à Villenave d'Ornon a été valorisé au prix d'achat dans l'attente des rapports d'expertise et le lot acquis à Montélimar a été valorisé par une expertise dans le cadre de l'expertise globale du site. Pour ces deux actifs, les valeurs s'élèvent à 2,8 M€.

Au 31 décembre 2009, les experts Atisreal, Catella et Galtier ont mis à jour l'expertise du patrimoine de Mercialys :

- Atisreal a réalisé l'expertise des sites d'hypermarchés, soit 101 sites, en réalisant une visite in situ sur 46 de ces sites au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2009, et sur la base d'une actualisation des expertises réalisées au 30 juin 2009 pour les 55 autres sites ;
- Catella a réalisé l'expertise des sites de supermarchés, soit 19 sites, sur la base d'une actualisation des expertises réalisées au 30 juin 2009 (les 19 sites ayant fait l'objet d'une visite in situ au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009) ;
- Galtier a réalisé l'expertise pour le complément des actifs Mercialys, soit 47 sites, sur la base d'une actualisation des expertises réalisées au 30 juin 2009 sauf pour 6 sites qui ont fait l'objet d'une expertise sur la base d'une visite in situ.

Les sites acquis durant l'exercice 2009 ont été valorisés comme suit au 31 décembre 2009 :

- Les 10 actifs acquis par voie d'apport auprès du groupe Casino ont été valorisés de la façon suivante :
  - Pour les 3 actifs bâtis sis à Besançon et Arles faisant partie du bloc 1 de l'opération d'apport : Atisreal a réalisé l'expertise de ces actifs par intégration dans l'expertise globale des 2 sites en question,
  - Pour les actifs du lot 2 (7 actifs à développer) : les valeurs vénales de ces actifs déterminées lors de l'apport par The Retail Consulting Group (RCG) ont fait l'objet d'une réactualisation interne au 31 décembre 2009 validée par Atisreal.
- Les lots de copropriété acquis à Villenave d'Ornon et à Montélimar ont été valorisés par Atisreal par intégration dans l'expertise globale des sites ;
- La galerie de Geispolsheim détenue par la SCI GM Geispolsheim (dont 50% des parts sociales ont été acquises par la SAS Mery 2) a été valorisée à la valeur d'achat des parts par le Groupe.

Ces expertises, basées sur des revenus locatifs récurrents de 137 M€, valorisent le patrimoine immobilier à 2 237 M€ droits inclus au 31 décembre 2009, à comparer à la valorisation du 30 juin 2009 de 2 185 M€ et à 2 061 M€ au 31 décembre 2008.

La valeur du portefeuille s'inscrit donc en hausse de + 8,6% sur 12 mois (- 1% à périmètre constant), et de + 2,4% sur les 6 derniers mois (+ 2,2% à périmètre constant).

Les taux de capitalisation moyens ressortant des expertises se présentent comme suit :

	31/12/2009	30/06/2009	31/12/2008
Grands centres commerciaux	5,7%	5,8%	5,4%
Centres locaux de proximité	6,7%	6,8%	6,3%
<b>Ensemble du portefeuille</b>	<b>6,1%</b>	<b>6,2%</b>	<b>5,8%</b>

Ainsi dans l'hypothèse de revenus locatifs annuels de 137 M€ et d'un taux de capitalisation de 6,1%, l'incidence d'une diminution de 0,5% de ce taux aurait pour conséquence une augmentation de la juste valeur des immeubles de 199 M€. Une augmentation de 0,5% de ce même taux diminuerait la juste valeur du patrimoine immobilier de 169 M€.

L'incidence de la variation à la hausse ou à la baisse de 10% des revenus locatifs aurait un impact de plus ou moins 224 M€ avec un taux de capitalisation de 6,1%.

Sur la base de ces expertises, aucune dépréciation n'a été enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2009, comme sur les deux exercices précédents.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### Immeubles de placement de Rallye et Foncière Euris

Au 31 décembre 2009, le portefeuille immobilier classé en immeubles de placement de Rallye et de Foncière Euris est principalement constitué de quotes-parts dans 2 centres commerciaux en exploitation (à Vaulx-en-Velin et Weiterstadt) et dans un centre en travaux (Gdynia). Ce portefeuille est inscrit pour une valeur de 326 M€ au bilan consolidé et est valorisé à 365 M€ au 31 décembre 2009. Les actifs en exploitation sont valorisés par des cabinets d'experts indépendants. Les autres actifs immobiliers (immobilisations en cours reclassées en immeubles de placement suite à l'amendement à l'IAS 40) sont valorisés au coût.

### b. Loyers nets

(En millions d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008 Retraité
Produits locatifs des immeubles de placement	232	207
Charges opérationnelles directes occasionnées par les immeubles de placement qui n'ont pas généré de produits locatifs au cours de la période	(8)	(8)
<b>Loyers nets</b>	<b>224</b>	<b>199</b>
Charges opérationnelles directes occasionnées par les immeubles de placement qui ont généré des produits locatifs au cours de la période	(24)	(17)

### | Note 16. Dépréciations des actifs non courants

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », les goodwill et les autres actifs non financiers ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2009 selon la méthodologie décrite en « Règles et méthodes comptables ».

#### a. Pertes de valeur du goodwill dans les holdings (Rallye et Foncière Euris)

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) retenues correspondent aux filiales opérationnelles du Groupe.

La valeur d'utilité des UGT est calculée à partir de l'actualisation aux taux mentionnés ci-dessous des flux de trésorerie prévisionnels après impôts.

La valeur recouvrable des UGT n'a pas donné lieu à constatation d'une perte de valeur.

Les paramètres utilisés pour le calcul des flux actualisés de trésorerie future sont les suivants :

Secteur d'activité	Taux de croissance	Valeur terminale (x EBITDA) <sup>(1)</sup>	Taux d'actualisation retraits
Grande distribution	2%	6,7	8,4%
Articles de sport	2%	7,3	6,7%

(1) La valeur terminale est calculée par l'actualisation à l'infini d'un flux de trésorerie projeté auquel est appliqué un taux de croissance de 2%.

Les valeurs d'utilité des filiales opérationnelles du Groupe ont fait l'objet d'une évaluation et n'ont pas donné lieu à constatation d'une perte de valeur.

La méthode retenue pour déterminer les valeurs d'utilité consiste notamment à actualiser les flux de trésorerie futurs, ces flux étant estimés sur la base de plans ou de budgets établis sur 3 ans pour le secteur Grande distribution et 7 ans pour le secteur Articles de sport. Les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance et actualisés.

Les hypothèses clés comprennent notamment les taux de croissance de chiffre d'affaires, d'actualisation et le multiple d'EBITDA retenu dans le calcul de la valeur terminale.

Au 31 décembre 2009, pour le secteur Grande distribution, un taux d'actualisation supérieur de 220 points à celui retenu ramènerait la valeur d'utilité à la valeur comptable. Pour le secteur Articles de sport un taux d'actualisation supérieur de 198 points à celui retenu ramènerait la valeur d'utilité à la valeur comptable.

## b. Dépréciation des actifs non courants dans les filiales opérationnelles

Dans chacun des secteurs d'activités du Groupe, les UGT retenues sont des magasins ou des réseaux. Les dépréciations constatées dans ces filiales ont été conservées au niveau de la holding afin de refléter la valeur intrinsèque du Groupe.

Sur l'ensemble des actifs, la Direction a effectué la meilleure estimation possible des valeurs recouvrables ou des valeurs d'utilité. Les hypothèses retenues sont indiquées ci-dessous.

Les tests de pertes de valeur pratiqués en 2009 par les filiales opérationnelles ont conduit à enregistrer des pertes de valeurs sur actifs non courants pour un montant net total de 15 M€ dont principalement une dotation de 6 M€ affectés aux immobilisations incorporelles et corporelles portant sur les secteurs Franprix/Leader Price et Monoprix.

Pour rappel, le test annuel 2008 de dépréciation des goodwill avait conduit à comptabiliser une perte de valeur de 5 M€. Cette perte de valeur avait porté sur l'UGT Casino Restauration à hauteur de 3 M€ ; le solde résulte de tests isolés (goodwill rattaché directement à un actif).

### Pertes de valeur des goodwill dans les filiales opérationnelles

Les goodwill des filiales opérationnelles se situent essentiellement dans l'activité Grande distribution. Les valeurs d'utilité ont été déterminées à partir de l'actualisation, aux taux mentionnés ci-dessous, des flux de trésorerie prévisionnels après impôts.

Paramètres utilisés pour le calcul des flux actualisés de trésorerie future :

	Taux de croissance <sup>(1)</sup>	Valeur terminale (x EBITDA) <sup>(2)</sup>	Taux d'actualisation <sup>(3)</sup>
<b>Activité Grande distribution</b>			
France	0,6 à 2,6%	9,0	6,4%
Argentine	16,0%	9,5	20,1%
Colombie	9,2%	9,5	9,8%
Uruguay	7,5%	9,5	12,9%
Venezuela	30,8%	9,5	33,4%
Asie	2,5%	9,0	5,8%
Océan Indien	3,2%	9,0	6,4 à 13,1%
<b>Autres activités</b>			
France <sup>(4)</sup>	0,0 à 1,6%	8,0	6,4 à 9,25%

(1) Le taux de croissance sur la période de projection des flux inclut le taux de croissance anticipé de l'indice des prix, très élevé dans certains pays.

(2) A l'exception de l'activité e-commerce, la valeur terminale est calculée en utilisant un multiple d'EBITDA (résultat opérationnel courant + dotation aux amortissements opérationnels courants), tel que constaté lors de transactions comparables.

(3) Le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital pour chacun des pays. Selon la méthodologie permanente retenue par le groupe Casino, celui-ci est calculé en tenant compte du bêta endetté du secteur, de la prime de risque marché historique et du coût de l'endettement du groupe Casino.

(4) Concernant l'activité e-commerce, la valeur terminale a été déterminée sur la base d'une rente à l'infini en supposant une croissance annuelle du chiffre d'affaires de 2,9%.

Le test annuel 2009 de dépréciation des goodwill, finalisé en janvier 2010, n'a pas conduit à comptabiliser de perte de valeur au 31 décembre 2009.

Au regard de l'excédent existant entre la valeur d'utilité et la valeur comptable, le groupe Casino estime sur la base des événements raisonnablement prévisibles à ce jour, que d'éventuels changements affectant les hypothèses clés mentionnées ci-dessus n'entraîneraient pas la comptabilisation d'une perte de valeur. Notamment, la hausse de 100 points des taux d'actualisation ou la baisse de 1 point du multiple d'EBITDA n'aurait pas conduit à la comptabilisation d'une perte de valeur.

GPA a fait l'objet d'une évaluation externe au cours des mois de décembre 2009 et janvier 2010 qui a abouti à l'absence de perte de valeur au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Les principales hypothèses et modalités de cette évaluation se résument ainsi :

L'estimation de la valeur d'utilité de GPA est basée sur les flux actualisés de trésorerie futurs et confortée sur la base d'une analyse multicritères (comparables boursiers et multiples de transactions). La méthodologie d'actualisation des flux de trésorerie futurs a été considérée comme fondamentale pour évaluer GPA. Cette dernière utilise des projections de flux de trésorerie établies à partir des prévisions financières approuvées par la Direction, couvrant une période de trois ans et un taux d'actualisation de 9,2%. Les flux de trésorerie au-delà de cette période ont été extrapolés sur une durée de deux ans avant de déterminer la valeur terminale. Les hypothèses clés comprennent notamment les taux de croissance de chiffre d'affaires, d'actualisation et le multiple d'EBITDA (10,4x) retenu dans le calcul de la valeur terminale. Au 31 décembre 2009, un taux d'actualisation supérieur de 1 000 points à celui retenu ou une baisse de 4,6 points du multiple d'EBITDA ramènerait la valeur d'utilité à la valeur comptable.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### | Note 17. Participations dans les entreprises associées

#### a. Variations des participations dans les entreprises associées

(En millions d'euros)									
Sociétés	Pays	Ouverture			Quote-part de résultat	Dividendes versés	Variations périmètre et change	Clôture	
		% de détention	Valeur des titres mis en équivalence	Valeur des titres mis en équivalence				% de détention	
<b>Variations en 2008</b>									
Entreprises associées du groupe GPA	Brésil		12			(2)	10		
Super de Boer (ex-Laurus)	Pays-Bas	44,99%	177			(177)	57,00%		
Entreprises associées du groupe Franprix/Leader Price			59	12	(12)	16	75		
Easy Holland BV	Colombie	30,00%	10			(8)	2	30,00%	
AEW Immocommercial	France	18,00%	18	3	(2)	6	25	20,48%	
Entreprises associées du groupe Cdiscount				(1)		3	2		
Easy Colombia	Colombie					9	9	30,00%	
Autres sociétés			5	3	(2)	(5)	1		
<b>Total</b>			<b>281</b>	<b>17</b>	<b>(16)</b>	<b>(158)</b>	<b>124</b>		
<b>Variations en 2009</b>									
Entreprises associées du groupe GPA	Brésil		10	3		13	26		
Entreprises associées du groupe Franprix/Leader Price			75	5	(5)	12	87		
Easy Holland BV	Colombie	30,00%	2			(2)			
AEW Immocommercial	France	20,48%	25	2	(4)		23	20,48%	
OPCI – Actifs magasins						41	41		
Entreprises associées du groupe Cdiscount			2	(3)		1			
Easy Colombia	Colombie	30,00%	9	(1)		(8)			
Autres sociétés			1	(3)		2			
<b>Total</b>			<b>124</b>	<b>3</b>	<b>(9)</b>	<b>59</b>	<b>177</b>		

Les mouvements constatés sur les participations des entreprises associées correspondent principalement aux entrées des OPCI Viviris et Shopping Property Fund 1 pour respectivement 15 et 26 M€.

Le Groupe a cédé certains actifs immobiliers magasins à différentes OPCI (voir note 7), conservant pour certains cas une quote-part résiduelle dans le capital de ces OPCI.

Sur l'ensemble de ces entités, le Groupe a tenu compte des caractéristiques des accords existant (des contrats de location simple ont été signés, sans clauses particulières entraînant des avantages pour le Groupe), de l'objet des OPCI, qui est de gérer et d'acquérir des biens commerciaux (qui ne soient pas nécessairement en provenance de Casino), du poids des différents locataires et du mode de gouvernance pour définir s'il possédait ou non une influence notable. Cette analyse a conduit le Groupe à appliquer la méthode de la mise en équivalence pour l'OPCI AEW Immocommercial et les deux OPCI actifs magasins au 31 décembre 2009.

Ces entreprises associées n'étant pas cotées, il n'existe pas de valeur boursière pour déterminer la juste valeur de ces investissements.

Les transactions avec les entreprises associées sont présentées en III.3.

**b. Quote-part des passifs éventuels**

Au 31 décembre 2009, il n'existe pas de passifs éventuels dans les entreprises associées.

**| Note 18. Participations dans les coentreprises**

Les sociétés ou sous-groupes Monoprix, Distridyn, Régie Média Trade, dunnhumby France et Geimex, détenues à hauteur de 50%, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle, le Groupe y exerçant un contrôle conjoint.

Les sociétés ou sous-groupes Banque du groupe Casino, Grupo Disco de Uruguay, Wilkes et le groupe GPA, sont consolidés selon la méthode d'intégration proportionnelle, les accords conclus entre les partenaires et le groupe Casino prévoyant l'exercice du contrôle conjoint sur leurs activités.

**Monoprix**

Les groupes Casino et Galeries Lafayette ont conclu le 22 décembre 2008 un avenant à leur accord stratégique de mars 2003 prévoyant le gel, pendant une période de trois ans, de l'exercice des options d'achat et de vente qu'ils se sont consentis sur les actions de Monoprix.

En conséquence, l'option d'achat dont dispose le groupe Casino sur 10% du capital de Monoprix et l'option de vente dont disposent les Galeries Lafayette sur 50% du capital de Monoprix ne seront exerçables qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Les autres conditions et modalités d'exercice des options d'achat et de vente ainsi que les autres dispositions de l'accord stratégique de mars 2003 ne sont pas modifiées.

Consécutivement, Monoprix est intégré proportionnellement et la valeur des options est présentée dans les engagements hors bilan figurant dans l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

**a. Comptes agrégés, retraités aux normes IFRS, des principales coentreprises**

(En millions d'euros, pour la quote-part détenue)	2009			2008		
	Total	Dont GPA <sup>(1)</sup>	Dont Monoprix	Total	Dont GPA	Dont Monoprix
<b>Quote-part détenue</b>		<b>33,67%</b>	<b>50,00%</b>		<b>34,72%</b>	<b>50,00%</b>
Produits	<b>6 251</b>	3 006	1 840	<b>5 909</b>	2 358	1 841
Charges	<b>(6 074)</b>	(2 927)	(1 768)	<b>(5 772)</b>	(2 310)	(1 749)
Actifs non courants	<b>3 171</b>	1 442	1 108	<b>2 878</b>	1 010	1 115
Actifs courants	<b>2 327</b>	1 208	295	<b>1 881</b>	668	326
<b>Total actifs</b>	<b>5 498</b>	<b>2 650</b>	<b>1 403</b>	<b>4 759</b>	<b>1 678</b>	<b>1 441</b>
Situation nette	<b>2 334</b>	1 157	582	<b>1 845</b>	780	579
Passifs non courants	<b>783</b>	514	113	<b>772</b>	436	103
Passifs courants	<b>2 381</b>	979	708	<b>2 142</b>	462	759
<b>Total passifs</b>	<b>5 498</b>	<b>2 650</b>	<b>1 403</b>	<b>4 759</b>	<b>1 678</b>	<b>1 441</b>

(1) Voir note 1.

**b. Quote-part des passifs éventuels**

Au 31 décembre 2009, les passifs éventuels dans les coentreprises concernent uniquement des risques sociaux et fiscaux chez GPA et s'élèvent à 348 M€ (en quote-part), dont 17 M€ concernent Globex Utilidades.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### Note 19. Instruments financiers à l'actif du bilan

#### a. Juste valeur et ventilation par catégories d'instruments

Les modalités de détermination des justes valeurs par nature d'actifs comptabilisés à la juste valeur sont les suivantes :

- La juste valeur des instruments financiers cotés est déterminée par référence au cours de Bourse à la date de clôture ;
- Celle des instruments financiers non cotés pour lesquels il existe des instruments cotés (niveau 1, cf I Règles et méthodes comptables, juste valeur des états financiers), similaires en nature et maturité est déterminée par référence au cours de Bourse de ces instruments et ajustée le cas échéant ;
- Les actifs disponibles à la vente correspondant à des investissements dans des fonds de « Private Equity » sont valorisés sur la base des données les plus récentes fournies par les gérants de ces fonds. Ces évaluations de juste valeur sont généralement de catégorie 3 ;
- Les instruments dérivés font l'objet d'une évaluation (interne ou externe) sur la base des techniques d'évaluation usuelles de ce type d'instruments. Les modèles d'évaluation intègrent les paramètres observables de marché (notamment la courbe des taux) et la qualité de contrepartie. Ces évaluations à la juste valeur sont généralement de niveau 1 ou 2 ;
- Pour les autres instruments non cotés tels que des participations dans des sociétés non consolidées, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés (niveau 3). Les modèles prennent en considération des hypothèses basées sur les données du marché.

Le tableau ci-dessous fournit une comparaison de la valeur des actifs financiers comptabilisés au bilan avec leur juste valeur.

**Au 31 décembre 2009**

(En millions d'euros)	31/12/2009			Ventilation par catégories d'instruments				31/12/2009
	Valeur au bilan (a)	Actifs non financiers (b)	Valeurs des actifs financiers (a) - (b)	Actifs évalués en juste valeur par résultat	Placements détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Juste valeur
Titres immobilisés de l'activité portefeuille	338		338				338	338
Autres actifs financiers disponibles à la vente	79		79				79	79
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>417</b>		<b>417</b>				<b>417</b>	<b>417</b>
Prêts	99		99			99		99
Dérivés actifs non courants	2		2	2				2
Loyers prépayés <sup>(1)</sup>	124	124						
Dépôts cautionnements et autres	15	4	11		11			11
Créances rattachées aux participations	150		150			150		150
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>807</b>	<b>128</b>	<b>679</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>249</b>	<b>417</b>	<b>679</b>
<b>Actifs financiers de couverture non courants</b>	<b>212</b>		<b>212</b>	<b>212</b>				<b>212</b>
Créances clients et comptes rattachés	853		853			853		853
Créances de l'activité de crédit (Banque du groupe Casino)	665		665			665		665
<b>Clients et comptes rattachés (note 21)</b>	<b>1 518</b>		<b>1 518</b>			<b>1 518</b>		<b>1 518</b>
<b>Autres créances (note 22)</b>	<b>1 257</b>	<b>553</b>	<b>704</b>			<b>704</b>		<b>704</b>
Titres de placement	87		87	84		3		87
Créances financières à court terme	50		50			50		50
<b>Titre de placement et assimilés</b>	<b>137</b>		<b>137</b>	<b>84</b>		<b>53</b>		<b>137</b>
Dérivés actifs sur couverture de juste valeur	116		116	116				116
<b>Autres actifs financiers courants</b>	<b>253</b>		<b>253</b>	<b>200</b>		<b>53</b>		<b>253</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 23)</b>	<b>3 311</b>		<b>3 311</b>	<b>3 311</b>				<b>3 311</b>
<b>Total des actifs financiers</b>			<b>6 677</b>	<b>3 725</b>	<b>11</b>	<b>2 524</b>	<b>417</b>	<b>6 677</b>
Autres actifs <sup>(2)</sup>	18 756	18 756						
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>26 114</b>	<b>19 437</b>						

(1) Les loyers prépayés correspondent à un droit d'utilisation de terrains dans certains pays, sur une durée moyenne de 30 ans, dont le coût est étalé sur la durée d'utilisation.

(2) Participations dans les entreprises associées, actifs immobilisés, impôts et stocks.

Sur la période, aucun instrument financier actif de niveau 3 n'a fait l'objet de transfert de ou vers une autre catégorie. Les variations des actifs financiers de niveau 3 sont présentées au point b. ci-après.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

Au 31 décembre 2008

(En millions d'euros)	31/12/2008			Ventilation par catégories d'instruments				31/12/2008
	Valeur au bilan (a)	Actifs non financiers (b)	Valeurs des actifs financiers (a) - (b)	Actifs évalués en juste valeur par résultat	Placements détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Juste valeur
Titres immobilisés de l'activité portefeuille	374		374				374	374
Autres actifs financiers disponibles à la vente	177		177		6		171	177
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>551</b>		<b>551</b>		<b>6</b>		<b>545</b>	<b>551</b>
Prêts	54		54			54		54
Dérivés actifs non courants	7		7	7				7
Loyers prépayés <sup>(1)</sup>	127	124	3			3		3
Dépôts cautionnements et autres	12		12		12			12
Créances rattachées aux participations	227		227			227		227
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>978</b>	<b>124</b>	<b>854</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>284</b>	<b>545</b>	<b>854</b>
<b>Actifs financiers de couverture non courants</b>	<b>125</b>		<b>125</b>	<b>225</b>				<b>125</b>
Créances clients et comptes rattachés	907		907			907		907
Créances de l'activité de crédit (Banque du groupe Casino)	694		694			694		694
<b>Clients et comptes rattachés (note 21)</b>	<b>1 601</b>		<b>1 601</b>			<b>1 601</b>		<b>1 601</b>
<b>Autres créances (note 22)</b>	<b>1 306</b>	<b>456</b>	<b>850</b>			<b>850</b>		<b>850</b>
Titres de placement	18		18	18				18
Créances financières à court terme	62		62			62		62
<b>Titres de placement et assimilés</b>	<b>80</b>		<b>80</b>	<b>18</b>		<b>62</b>		<b>80</b>
Dérivés actifs sur couverture de juste valeur	2		2	2				2
Dérivés actifs de dette	78		78	78				79
<b>Autres actifs financiers courants</b>	<b>160</b>		<b>160</b>	<b>98</b>		<b>62</b>		<b>161</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 23)</b>	<b>2 319</b>		<b>2 319</b>	<b>2 319</b>				<b>2 319</b>
<b>Total des actifs financiers</b>			<b>5 909</b>	<b>2 549</b>	<b>18</b>	<b>2 797</b>	<b>545</b>	<b>5 910</b>
Autres actifs <sup>(2)</sup>	18 800	18 800						
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>25 289</b>	<b>19 380</b>						

(1) Les loyers prépayés correspondent à un droit d'utilisation de terrains dans certains pays, sur une durée moyenne de 30 ans, dont le coût est étalé sur la durée d'utilisation.

(2) Participations dans les entreprises associées, actifs immobilisés, impôts et stocks.

**b. Variation des actifs financiers disponibles à la vente**

(En millions d'euros)	2009	2008
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>551</b>	<b>708</b>
Augmentations	40	167
Diminutions <sup>(1)</sup>	(55)	(249)
Variations de la juste valeur <sup>(2)</sup>	(8)	(31)
Pertes de valeur	(25)	(23)
Variations de périmètre et de change	(86)	(20)
Autres		(1)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>417</b>	<b>551</b>

(1) Les diminutions regroupent les cessions et les remboursements de capital.

(2) Par ailleurs, il a été constaté - 6 M€ d'ajustement de juste valeur antérieurement constatés en capitaux propres et recyclés en résultat 2009, contre 11 M€ en 2008.

**| Note 20. Stocks**

(En millions d'euros)	31/12/2009			31/12/2008		
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Grande distribution (marchandises)	2 389	(35)	<b>2 354</b>	2 448	(41)	<b>2 407</b>
Articles de sport	158	(5)	<b>153</b>	179	(6)	<b>173</b>
Immobilier	242	(18)	<b>224</b>	283	(1)	<b>282</b>
<b>Total</b>	<b>2 789</b>	<b>(58)</b>	<b>2 731</b>	<b>2 910</b>	<b>(48)</b>	<b>2 862</b>

**| Note 21. Clients**

(En millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Créances clients et comptes rattachés	931	973
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés	(78)	(67)
Créances de l'activité de crédit	751	757
Dépréciations des créances de l'activité de crédit	(86)	(62)
<b>Total</b>	<b>1 518</b>	<b>1 601</b>

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### Dépréciation des créances clients

(En millions d'euros)	2009	2008
<b>Dépréciation des créances clients et comptes rattachés</b>		
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(67)</b>	<b>(67)</b>
Dotation	(22)	(26)
Reprise	16	26
Variation de périmètre	(4)	(1)
Différences de change	(1)	1
<b>Au 31 décembre</b>	<b>(78)</b>	<b>(67)</b>
<b>Dépréciation des créances de l'activité de crédit</b>		
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(62)</b>	<b>(48)</b>
Dotation	(54)	(36)
Reprise	31	22
Variation de périmètre	(1)	
Différences de change		
<b>Au 31 décembre</b>	<b>(86)</b>	<b>(62)</b>

Les conditions de constitution des provisions sont détaillées en note III-4-d « Risques de contrepartie ».

L'ancienneté des créances clients s'analyse comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
Créances dans les délais	745	711
Retard n'excédant pas un mois	45	115
Retard compris entre un et six mois	25	60
Retard supérieur à six mois	18	1
Créances dépréciées	98	86
<b>Valeur brute</b>	<b>931</b>	<b>973</b>
<b>Créances de l'activité de crédit</b>		
Prêts et créances à jour	530	578
En retard non dépréciés		
Restructurés à jour	81	64
En cours dépréciés	140	115
<b>Valeur brute</b>	<b>751</b>	<b>757</b>
<b>Total créances brutes</b>	<b>1 682</b>	<b>1 730</b>

| **Note 22. Autres créances**

(En millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Autres créances <sup>(1)</sup>	1 053	1 072
Comptes courants des sociétés non consolidées	91	137
Dépréciations des autres créances et comptes courants	(33)	(28)
Dérivés actifs hors couverture		4
Charges constatées d'avance <sup>(2)</sup>	146	121
<b>Total</b>	<b>1 257</b>	<b>1 306</b>

(1) Les autres créances comprennent essentiellement des créances fiscales et sociales ainsi que des produits à recevoir des fournisseurs.

(2) Les charges constatées d'avance sont, pour l'essentiel, constituées d'achats, de loyers, de charges locatives et de primes d'assurances comptabilisés lors de l'année courante et relatifs à des périodes postérieures à celle-ci.

**Dépréciation des autres créances et comptes courants**

(En millions d'euros)	2009	2008
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(28)</b>	<b>(25)</b>
Dotation	(11)	(8)
Reprise	12	4
Variation de périmètre	(6)	1
<b>Au 31 décembre</b>	<b>(33)</b>	<b>(28)</b>

| **Note 23. Trésorerie nette**

(En millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Equivalents de trésorerie	2 186	1 456
Disponibilités	1 125	863
<b>Trésorerie brute</b>	<b>3 311</b>	<b>2 319</b>
Crédits spots et lignes confirmées	(55)	(22)
Concours bancaires courants	(361)	(418)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>2 895</b>	<b>1 879</b>

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### Analyse de la trésorerie par devises

(En millions d'euros)	31/12/2009	%	31/12/2008	%
Euro	2 585	78	1 895	82
Dollar américain	29	1	29	1
Peso argentin	15		2	
Real brésilien	311	9	175	8
Baht thaïlandais	42	1	30	1
Peso colombien	216	7	129	6
Dong vietnamien	24	1	11	
Peso uruguayen	20	1	12	1
Bolivar vénézuélien	39	1	34	1
Zloty polonais	3		2	
Autres devises	27	1		
<b>Trésorerie brute</b>	<b>3 311</b>	<b>100</b>	<b>2 319</b>	<b>100</b>

Le poste trésorerie inclut à hauteur de 146 M€ au 31 décembre 2009, contre 161 M€ au 31 décembre 2008, la trésorerie reçue au titre d'une mobilisation de créances satisfaisant les critères de sortie d'actifs financiers d'IAS 39 et exposés dans la note décrivant les principes comptables applicables aux créances clients.

Au 31 décembre 2009, les équivalents de trésorerie sont constitués de dépôts à terme, d'OPCVM de trésorerie « monétaires euros » et d'autres instruments similaires. Pour déterminer si un placement est effectivement éligible au classement d'équivalent de trésorerie, le Groupe s'est conformé au communiqué de l'AFG-AFTE du 8 mars 2006 relatif au classement des OPCVM de trésorerie en équivalents de trésorerie au regard de la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie ».

Sur la base d'un examen systématique des critères de manière rétrospective, le Groupe a conclu à la qualification d'équivalents de trésorerie de ses placements au 31 décembre 2009.

## | Note 24. Capitaux propres

### a - Gestion du capital

La politique du groupe Finatis consiste à maintenir une base de capital solide (tant en part du groupe qu'en Intérêts minoritaires), afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers, des partenaires et des marchés financiers.

L'objectif du Groupe en termes de gestion des capitaux propres est de maximiser la valeur pour les actionnaires, réduire le coût du capital tout en maintenant ses capacités financières afin de saisir d'éventuelles nouvelles opportunités créatrices de valeur.

Par ailleurs, le Groupe prête attention au nombre et à la diversité de ses actionnaires ainsi qu'au niveau et à la régularité des dividendes versés aux porteurs d'actions.

Finatis a renouvelé en octobre 2007 un contrat de liquidité conformément à la charte de déontologie élaborée par l'Association française des Marchés Financiers (AMAFI) afin de s'assurer de l'animation du marché des titres de la Société.

Dans le cadre d'un programme de rachat approuvé en assemblée générale ordinaire, Finatis est autorisée à procéder à l'achat d'actions de la Société en vue notamment :

- de faire assurer l'animation du marché par un prestataire de services d'investissements intervenant en toute indépendance dans le cadre du contrat de liquidité conclu ;
- de les remettre à l'occasion de l'exercice des droits attachés à des valeurs mobilières émises par la société donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions existantes de la société ;
- de les conserver en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- et de les annuler dans la limite d'un nombre maximal ne pouvant excéder 10% du capital social.

En vertu des autorisations données au conseil d'administration, le montant global des augmentations de capital pouvant être réalisées, immédiatement ou à terme, autrement que par incorporation de bénéfices, réserves ou primes, ne doit pas excéder une valeur nominale de 250 M€.

**b - Capital social**

Le capital social s'élève à 85 M€. Il est composé de 5 656 860 actions de 15 € de valeur nominale.

**c - Détail des primes, titres auto-détenus et réserves**

Les primes d'émission, de fusion et d'apport sont celles de la société-mère. Finatis détient 11 957 actions propres.

Les réserves consolidées comprennent :

- les réserves de la société mère après retraitement de consolidation ;
- la quote-part revenant au Groupe des capitaux propres retraités de chacune des filiales diminués de la valeur des titres détenus par le Groupe et augmentée du goodwill éventuel ;
- l'effet cumulé des changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs ;
- les variations de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente ;
- les variations de juste valeur des dérivés dans les opérations de couverture de flux de trésorerie.

**d - Écarts de conversion**

Ce compte comprend la part revenant au Groupe des écarts de conversion, positifs ou négatifs, liés à l'évaluation au taux de clôture des capitaux propres des filiales étrangères et de la fraction des créances et des dettes faisant partie de l'investissement net dans les filiales étrangères.

**Ventilation des écarts de conversion par pays**

(En millions d'euros)	31/12/2009			31/12/2008		
	Part du Groupe	Minoritaires	Écart de conversion total	Part du Groupe	Minoritaires	Écart de conversion total
Brésil	97	276	373	(5)	(11)	(16)
Argentine	(12)	(34)	(46)	(8)	(23)	(31)
Colombie	1	(19)	(18)	(12)	(88)	(100)
Uruguay	8	25	33	(2)	(4)	(6)
Venezuela (voir note 1)	3	5	8	(7)	(24)	(31)
États-Unis	(1)	(11)	(12)	2	(7)	(5)
Thaïlande	3	5	8	3	4	7
Pologne	15	35	50	14	31	45
Autres	(1)	(14)	(15)		(9)	(9)
<b>Total</b>	<b>113</b>	<b>268</b>	<b>381</b>	<b>(15)</b>	<b>(131)</b>	<b>(146)</b>

Les variations en 2009 résultent principalement de l'appréciation des devises brésilienne et colombienne par rapport à l'euro. Par ailleurs, la variation 2009 inclut les écarts de conversion qui ont été rapportés au résultat lors des opérations de mouvements de titres sur GPA pour un montant de 12 M€.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### e - Annexe à l'état des produits et charges comptabilisés (SORIE - Statement of Recognised Income and Expense)

(En millions d'euros)	2009
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>(13)</b>
Variation de juste valeur sur la période	(18)
Recyclage en résultat	7
(Charge) ou produit d'impôt	(2)
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>	<b>(4)</b>
Variation de juste valeur sur la période	(45)
Recyclage en résultat	45
(Charge) ou produit d'impôt	(4)
<b>Écarts de conversion (note 24.d)</b>	<b>527</b>
Variation des écarts de conversion de la période	540
Recyclage en résultat lié à des cessions sur la période	(13)
<b>Écarts actuariels et ajustements de plafonnement d'actifs (note 25.b)</b>	<b>(4)</b>
Variation de la période	(6)
(Charge) ou produit d'impôt	2
<b>Total</b>	<b>506</b>

### f. Paiements en actions

#### *Incidence sur le résultat et les capitaux propres des rémunérations payées en actions*

La charge nette totale constatée en résultat par le Groupe en 2009 s'élève à 15 M€ (contre 11 M€ en 2008). Cette charge nette a pour contrepartie une augmentation des capitaux propres pour un montant identique.

#### *Caractéristiques des principaux paiements en actions dans les filiales consolidées*

Le détail des différents plans attribués depuis le 7 novembre 2002 et en cours de validité figure dans le tableau ci-après :

#### *Foncière Euris :*

	Plans de souscription				
Date d'attribution	09/06/2005	08/06/2006	02/10/2007	24/04/2008	27/04/2009
Date d'échéance	09/12/2010	08/12/2011	01/04/2013	23/10/2013	27/10/2014
Nombre de bénéficiaires à l'origine	2	4	7	7	6
Nombre d'options accordées à l'origine	9 600	16 000	17 000	17 000	10 000
Nombre d'options auxquelles il a été renoncé					
Nombre d'options exercées					
Nombre d'options restant en fin de période	9 600	16 000	17 000	17 000	10 000
Prix d'exercice en €	111,54	82,73	99,02	82,58	55,92
<b>Valorisation des options</b>					
Juste valeur à l'attribution en €	9,73	11,28	19,14	14,20	8,30
Modèle de valorisation utilisé	Trinomial	Trinomial	Trinomial	Trinomial	Trinomial
Dividende projeté en €	3,00	3,00	3,00	3,15	3,15
Volatilité	19,85%	20,80%	19,82%	21,77%	22,81%
Durée de vie de l'option	5 ans 1/2	5 ans 1/2	5 ans 1/2	5 ans 1/2	5 ans 1/2
Taux d'intérêt	2,60%	3,71%	4,17%	4,02%	2,82%

**Rallye :**

	Plans de souscription					
Date d'attribution	08/06/2005	07/06/2006	01/10/2007	23/04/2008	27/04/2009	09/12/2009
Date d'échéance	08/12/2010	07/12/2011	31/03/2013	22/10/2013	27/10/2014	08/06/2015
Nombre de bénéficiaires à l'origine	58	61	60	66	13	1
Nombre d'options accordées à l'origine	224 084	254 120	181 127	258 091	310 521	12 000
Nombre d'options auquel il a été renoncé	17 083	15 313	1 320	3 525		
Nombre d'options exercées						
Nombre d'options restant en fin de période	207 001	238 807	179 807	254 566	310 521	12 000
Prix d'exercice en €	40,16	36,84	48,73	43,15	14,24	24,62
<b>Valorisation des options</b>						
Juste valeur à l'attribution en €	8,64	7,20	10,16	8,74	1,55	5,90
Modèle de valorisation utilisé	Trinomial	Trinomial	Trinomial	Trinomial	Trinomial	Trinomial
Volatilité	31,60%	26,37%	26,08%	28,39%	39,81%	40,81%
Durée de vie de l'option	5 ans 1/2	5 ans 1/2	5 ans 1/2	5 ans 1/2	5 ans 1/2	5 ans 1/2
Taux d'intérêt sans risque	2,60%	3,79%	4,23%	3,99%	2,84%	2,83%
Dividende projeté	0%	4,00%	4,00%	4,00%	0%	0%

Aucun de ces plans de souscriptions ne prévoit la possibilité d'un exercice anticipé.

Rallye a également attribué en octobre 2007, avril 2008, septembre 2008 et avril 2009 des plans d'attribution d'actions gratuites. À l'exception des plans de septembre 2008 et d'avril 2009, l'acquisition définitive par les bénéficiaires des actions est soumise à la réalisation d'un critère de performance de l'entreprise apprécié annuellement et donnant lieu chaque année à la détermination du pourcentage d'actions acquises au titre de l'année concernée. Le nombre total des actions gratuites définitivement acquises est égal à la moyenne des attributions annuelles. Le critère de performance retenu est la couverture de la dette financière nette par les actifs.

Le détail des plans d'actions gratuites figure dans le tableau ci-après :

Date d'attribution	01/10/2007	23/04/2008	25/09/2008 <sup>(1)</sup>	27/04/2009
Date d'échéance	01/01/2011	23/07/2011	25/09/2010	27/10/2011
Nombre de bénéficiaires à l'origine	60	66	9	64
Nombre d'actions accordées à l'origine	29 686	44 161	41 150	199 768
Nombre d'actions auquel il a été renoncé	330	882		593
Nombre d'actions restant en fin de période	29 356	43 279	41 150	199 175
<b>Valorisation des actions</b>				
Juste valeur à l'attribution en €	42,60	36,62	16,83	9,72
Durée d'acquisition des droits	3 ans et 3 mois	3 ans et 3 mois	2 ans	2 ans et 6 mois

(1) Pas de critère de performance.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### Casino :

Caractéristiques des principaux plans de souscription

	Plans de souscription							
	26/05/2005	13/04/2006	13/04/2007	14/04/2008	05/12/2008	08/04/2009	04/12/2009	
Date d'attribution	26/05/2005	13/04/2006	13/04/2007	14/04/2008	05/12/2008	08/04/2009	04/12/2009	
Date d'échéance	25/11/2010	12/10/2011	12/10/2012	13/10/2013	04/06/2014	07/10/2014	03/06/2015	
Cours de l'action lors de l'attribution	59,70 €	59,80 €	75,80 €	75,10 €	43,73 €	48,37 €	58,31 €	
Prix d'exercice de l'option	57,76 €	58,16 €	75,75 €	76,73 €	49,02 €	49,47 €	57,18 €	
Nombre d'options attribuées à l'origine	318 643	354 360	362 749	434 361	109 001	37 150	72 603	
Nombre d'options en circulation	203 505	221 635	265 569	358 035	102 578	36 150	72 281	
Durée de vie	5 ans ½	5 ans ½	5 ans ½	5 ans ½	5 ans ½	5 ans ½	5 ans ½	
Dividende projeté	2%	2%	5%	5%	5%	5%	10%	
Volatilité attendue	21,86%	25,87%	23,55%	24,04%	26,77%	29,60%	30,02%	
Taux d'intérêt sans risque	2,85%	3,94%	4,78%	4,17%	3,05%	2,44%	2,09%	
<b>Juste valeur de l'option</b>	<b>8,89 €</b>	<b>11,88 €</b>	<b>16,73 €</b>	<b>13,61 €</b>	<b>6,14 €</b>	<b>5,07 €</b>	<b>8,59 €</b>	

Caractéristiques des principaux plans d'attribution d'actions gratuites

	Plans d'attribution			
	13/04/2007 <sup>(2)</sup>	14/04/2008 <sup>(2)</sup>	29/10/2008 <sup>(1)</sup>	08/04/2009
Date d'attribution	13/04/2007 <sup>(2)</sup>	14/04/2008 <sup>(2)</sup>	29/10/2008 <sup>(1)</sup>	08/04/2009
Échéance des plans :				
Période d'attribution	12/10/2010	13/10/2011	28/10/2010	08/10/2011
Période de conservation	12/10/2012	13/10/2013	28/10/2012	08/10/2013
Cours de l'action lors de l'attribution	77,25 €	75,10 €	53,41 €	48,37 €
Nombre d'actions à l'origine	163 736	183 641	59 800	492 273
Nombre d'actions en circulation avant application des critères de performance	139 202	163 640	52 300	478 622
Juste valeur de l'action	70,13 €	61,92 €	42,54 €	36,32 €

(1) Pas de critère de performance.

(2) Le critère de performance retenu pour les plans d'actions attribués le 13 avril 2007 et le 14 avril 2008, dépend de la société à laquelle le bénéficiaire est rattaché. Au 31 décembre 2009, les taux de performance sont les suivants :

Plans attribués le	13 avril 2007	14 avril 2008
Monoprix	100% (sur une base de 2 385 actions)	50% (sur une base de 5 365 actions)
Codim 2	100% (sur une base de 3 720 actions)	100% (sur une base de 3 640 actions)
Autres sociétés	41,47% (sur une base de 133 096 actions)	0% (sur une base de 154 635 actions)

**Groupe GO Sport :**

Caractéristiques des principaux plans de souscription et d'achat d'actions

	Plans de souscription							
Date d'attribution	20/04/2005	24/03/2006	22/05/2007	05/12/2007	01/07/2008	14/05/2009	18/05/2009	03/12/2009
Date d'échéance	20/10/2010	24/09/2011	21/11/2012	04/06/2013	31/12/2013	13/11/2014	17/11/2014	02/06/2015
Nombre de bénéficiaires à l'origine	78	74	76	5	78	2	62	4
Nombre d'options accordées à l'origine	114 400	109 000	78 400	58 833	147 133	157 868	119 900	30 000
Nombre d'options auquel il a été renoncé	86 700	73 300	34 700		13 700		11 600	
Nombre d'options exercées								
Nombre d'options restant en fin de période	27 700	35 700	43 700	58 833	133 433	157 868	108 300	30 000
Prix d'exercice en €	66,10	69,71	70,59	64,43	36,90	9,94	9,87	22,15
<b>Valorisation des options</b>								
Juste valeur à l'attribution en €	22,89	16,75	21,76	19,09	9,23	1,85	1,83	7,06
Modèle de valorisation utilisé	Trinomial	Trinomial	Trinomial	Trinomial	Trinomial	Trinomial	Trinomial	Trinomial
Volatilité	32,49%	22,66%	22,52%	20,88%	23,34%	32,07%	32,08%	37,35%
Dividende projeté	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Durée de vie de l'option	5 ans et 6 mois	5 ans et 6 mois	5 ans et 6 mois	5 ans et 6 mois	5 ans et 6 mois	5 ans et 6 mois	5 ans et 6 mois	5 ans et 6 mois
Taux d'intérêt	2,93%	3,47%	4,33%	4,33%	5,11%	2,77%	2,76%	2,80%

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

L'évolution du nombre d'options attribuées dans le cadre des plans d'options ci-dessus et du prix moyen d'exercice sur la période est la suivante :

	Foncière Euris		Rallye		Groupe GO Sport		Casino	
	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Nombre d'options
<b>En circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>96,80</b>	<b>55 200</b>	<b>41,02 €</b>	<b>961 941</b>	<b>67,28 €</b>	<b>231 933</b>	<b>69,55 €</b>	<b>2 545 280</b>
<i>Dont options exerçables</i>		12 600		23 630		22 300		1 496 282
Options accordées	82,58	17 000	43,15 €	258 091	36,90 €	147 133	61,30 €	544 362
Options exercées			33,22 €	(24 000)			56,85 €	(290 502)
Options supprimées			33,70 €	(44 201)	64,93 €	(36 600)	58,15 €	(283 597)
Options à expiration	73,75	(3 000)						
<b>En circulation au 31 décembre 2008</b>	<b>94,31</b>	<b>69 200</b>	<b>41,76 €</b>	<b>1 151 831</b>	<b>54,48 €</b>	<b>342 466</b>	<b>71,14 €</b>	<b>2 515 543</b>
<i>Dont options exerçables</i>		19 200		271 250		49 400		1 283 320
Options accordées	55,92	10 000	14,63 €	322 521	11,10 €	307 768	54,57 €	109 753
Options exercées							58,06 €	(9 373)
Options supprimées			43,15 €	(400)	48,51 €	(54 700)	75,73 €	(1 210 279)
Options à expiration	108,78	(9 600)	41,38 €	(271 250)				
<b>En circulation au 31 décembre 2009</b>	<b>86,79</b>	<b>69 600</b>	<b>34,32 €</b>	<b>1 202 702</b>	<b>69,09 €</b>	<b>595 534</b>	<b>65,98 €</b>	<b>1 405 644</b>
<i>Dont options exerçables</i>		25 600		207 001		27 700		563 731

### g. Dividendes

Le conseil d'administration proposera la distribution d'un dividende au titre de l'exercice 2009 de 2 € par action.

Les états financiers présentés avant répartition ne reflètent pas ce dividende qui est sujet à l'approbation des actionnaires réunis en assemblée générale le 21 mai 2010.

## | Note 25. Provisions

## a. Décomposition et variations

(En millions d'euros)	Provisions au 31/12/2008 retraité	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Variation de périmètre et transferts	Variation de change	Autres	Provisions au 31/12/2009
Service après-vente	11	6	(10)					7
Médaille du travail	20	1						21
Retraite <sup>(1)</sup>	101	48	(38)	(1)	(6)	1	3	108
Prime pour services rendus	14	15	(14)					15
Litiges divers	39	21	(18)	(8)				34
Risques et charges divers	335	170	(260)	(33)	21	30		263
Restructurations	36	2	(12)		(22)			4
Risque lié à l'opération TRS <sup>(2)</sup>	27			(10)				17
<b>Total des provisions</b>	<b>583</b>	<b>263</b>	<b>(352)</b>	<b>(52)</b>	<b>(7)</b>	<b>31</b>	<b>3</b>	<b>469</b>
<i>dont non courant</i>	378	54	(206)	(12)	4	31	(4)	245
<i>dont courant</i>	205	209	(146)	(40)	(11)		7	224

(1) Voir le point b, ci-après.

(2) Voir le point c, ci-après.

Les provisions pour litiges, risques et charges divers sont composées d'une multitude de sommes liées à des risques ou procédures contentieuses en matière sociale (prud'hommes), immobilière (litiges sur travaux, loyers contestés, éviction de locataires, restructuration d'actifs...), fiscale ou économique (contrefaçons...).

## b. Engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements du Groupe en matière de régime à prestations définies portent principalement sur la France au titre des indemnités de fin de carrière et du régime de retraite complémentaire dont tous les bénéficiaires sont aujourd'hui pensionnés.

## Plan à prestations définies

(En millions d'euros)	France		International		Total	
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008
Valeur actuelle des obligations couvertes	140	126		338	140	464
Juste valeur des actifs du régime	(62)	(66)		(366)	(62)	(432)
Couverture financière des engagements financés	79	60		(28)	79	32
Valeur actuelle des obligations non couvertes	11	11	17	28	28	38
Surplus non reconnu (limitation d'actif)				30		30
<b>Provision comptabilisée au bilan</b>	<b>90</b>	<b>71</b>	<b>17</b>	<b>30</b>	<b>107</b>	<b>100</b>

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### Évolution des engagements

(En millions d'euros)	France		International		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
<b>a - VARIATION DE LA DETTE ACTUARIELLE</b>						
<b>Dettes actuarielles début de période</b>	<b>137</b>	<b>136</b>	<b>365</b>	<b>12</b>	<b>502</b>	<b>148</b>
Coût des services rendus	11	11	1	5	11	17
Intérêt sur la dette actuarielle	5	4		16	5	20
Variation de périmètre <sup>(1)</sup>			(350)	329	(350)	329
Décaissements	(5)	(7)		(23)	(5)	(30)
Perte et (gains) actuariels	6	(7)		19	6	12
Variation de change			1	(1)	1	(1)
Contribution des salariés				2		2
Effet des réductions / liquidation de régime	(1)				(1)	
Changement d'hypothèses	(1)				(1)	
Autres mouvements				6		6
<b>Dettes actuarielles fin de période</b>	<b>A</b>	<b>152</b>	<b>137</b>	<b>17</b>	<b>365</b>	<b>168</b>
<b>b - VARIATION DES ACTIFS DE COUVERTURE</b>						
<b>Juste valeur des actifs de couverture début de période</b>	<b>66</b>	<b>71</b>	<b>366</b>		<b>432</b>	<b>71</b>
Rendement attendu des actifs de couverture	1	2		16	1	18
(Perte) et gains actuariels	(1)	(2)		(55)	(1)	(57)
Contribution de l'employeur				11		11
Contribution des salariés				2		2
Prestations payées	(1)	(1)		(23)	(1)	(24)
Remboursement partiel des actifs du régime	(4)	(4)			(4)	(4)
Variation de périmètre			(366)	408	(366)	408
Autres mouvements				7		7
<b>Juste valeur des actifs de couverture fin de période</b>	<b>B</b>	<b>62</b>	<b>66</b>	<b>366</b>	<b>62</b>	<b>432</b>
<b>c - COUVERTURE FINANCIÈRE</b>	<b>A-B</b>	<b>(90)</b>	<b>(71)</b>	<b>(17)</b>	<b>1</b>	<b>(107)</b>
Plafonnement d'actif				(30)		(30)
<b>ENGAGEMENT NET DE RETRAITE</b>		<b>(90)</b>	<b>(71)</b>	<b>(17)</b>	<b>(30)</b>	<b>(100)</b>

(1) La variation de périmètre concerne Super de Boer.

**Solde des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres**

(En millions d'euros)	2009	2008
Provisions	(3)	(9)
(Actifs) / Passifs d'impôts différés	1	3
<b>Diminution cumulée des capitaux propres</b>	<b>(2)</b>	<b>(6)</b>
Dont part du Groupe	(2)	(6)
<b>Résultat après impôt, enregistré en capitaux propres</b>	<b>(4)</b>	<b>4</b>

**Rapprochement des provisions au bilan**

(En millions d'euros)	France		International		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
<b>En début d'exercice</b>	<b>71</b>	<b>65</b>	<b>30</b>	<b>12</b>	<b>100</b>	<b>77</b>
Écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres	6	(6)		74	6	68
Contributions des salariés				2		2
Charge de l'exercice	14	13	(1)	5	12	18
Décaissements	(4)	(6)			(4)	(6)
Remboursements partiels des actifs du régime	4	4			4	4
Variations de périmètre			(13)	13	(13)	13
Surplus non reconnu (limitation d'actif)				(75)		(75)
Variations de change			1	(1)	1	(1)
<b>En fin d'exercice</b>	<b>90</b>	<b>71</b>	<b>17</b>	<b>30</b>	<b>107</b>	<b>100</b>

**Composante de la charge de la période**

(En millions d'euros)	France		International		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Coût financier	5	4		16	5	20
Rendement attendu des actifs	(1)	(2)		(16)	(1)	(18)
<b>Charge comptabilisée en résultat financier</b>	<b>4</b>	<b>3</b>			<b>4</b>	<b>3</b>
Coût des services rendus	11	10	1	5	11	15
Coût des services passés						
Réduction / Liquidation de régime	(1)				(1)	
<b>Charge comptabilisée en frais de personnel</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>15</b>
<b>Charge de l'exercice</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>14</b>	<b>18</b>

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### Politique et stratégie de couverture des engagements

Données historiques

(En millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Valeur actuelle des obligations couvertes	140	464	125	120	199
Juste valeur des actifs du régime	(62)	(432)	(71)	(84)	(142)
<b>Sous-total</b>	<b>78</b>	<b>32</b>	<b>54</b>	<b>36</b>	<b>57</b>
Valeur actuelle des obligations non couvertes	28	38	23	11	42
Actifs plafonnés		30			
<b>Provision comptabilisée au bilan</b>	<b>107</b>	<b>100</b>	<b>77</b>	<b>47</b>	<b>99</b>

L'allocation des actifs de couverture en fonction des principales catégories d'actifs est la suivante :

	France		Pays-Bas	
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008
Actions et instruments de capitaux propres				19%
Obligations à taux fixe				78%
Immobiliers				2%
Sicav monétaires	100%	100%		
Autres				1%

### Hypothèses actuarielles

	France		International	
	2009	2008	2009	2008
Taux d'actualisation	4,9% – 5%	5,0%	4,9% – 8%	4,8% – 10,70%
Taux de croissance attendu des salaires	2,5%	2,5%	2,5% – 4%	2,5% – 7,67%
Âge de départ à la retraite	62 – 65 ans	62 – 65 ans	57 – 65 ans	50 – 65 ans
Taux de rendement attendu des actifs	3,5% – 3,9%	4%		0,0% à 6,5%

Pour les entités françaises, la table de mortalité TGH05 / TGF 05 est appliquée depuis 2006.

Au 31 décembre 2009, les ajustements d'expérience sont non significatifs.

Pour le périmètre français, le taux d'actualisation est déterminé en référence à l'indice Bloomberg 15 ans sur des composites AA.

Le taux de rendement attendu des actifs du régime, correspond en 2009, au taux effectivement constaté au cours de l'exercice précédent. Le rendement effectif en 2009 pour la France s'est élevé à 1 M€.

### Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies sont principalement composés des avantages-retraite et s'élèvent à 260 M€ au titre de l'exercice 2009 (266 M€ au titre de l'exercice 2008).

### c) Risque lié à l'opération « Total Return Swap » portant sur les actions Exito

Le 19 décembre 2007, Casino a annoncé la modification du pacte d'actionnaire d'Exito signé le 7 octobre 2005.

À la même date, les actionnaires minoritaires Suramericana de Inversiones S.A. ainsi que d'autres partenaires stratégiques colombiens ont signé avec Citi des accords d'options de vente et d'achat portant sur leur participation dans Exito (pour respectivement 6,9% et 5,1%), tandis que Grupo Nacional de Chocolates SA cédait à Citi, le 8 janvier 2008, les 2,0% qu'il détenait dans le capital d'Exito. En conséquence de ces signatures, ces partenaires ont renoncé à l'option de vente dont ils bénéficiaient par le pacte d'actionnaires historique avec Casino, libérant ainsi le Groupe de l'engagement de leur racheter leur participation dans Exito. Outre Grupo Nacional de Chocolates SA, Suramericana a cédé sa participation de 6,9% le 19 janvier 2010 à 21 804 COP.

L'option de vente portant sur les 5,1% détenus par les autres partenaires stratégiques colombiens sera exerçable pendant une période de 3 mois à compter du 16 décembre des années 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014. L'option d'achat sera exerçable par Citi pour une période de 3 mois à compter du 16 mars 2015. Le prix d'exercice de ces options sera la plus élevée des valeurs suivantes :

- un prix fixe de 19 477 COP par action, réévalué de l'inflation +1% ;
- un multiple de l'EBITDA minoré de la dette financière nette ;
- un multiple des ventes minoré de la dette financière nette ;
- la moyenne des 6 derniers mois du cours de Bourse.

Concomitamment à ces différents accords, Casino a signé avec Citi les 8 janvier 2008 et 19 janvier 2010 un contrat de Total Return Swap (TRS) d'une durée de 3 ans et 3 mois avec règlement net en numéraire pour la participation de 2,0% et 6,9% dans Exito acquise respectivement auprès de Chocolates et Suramericana, et s'est engagé à signer dans un autre contrat de TRS portant sur la participation de 5,1% des autres partenaires, objet des accords d'options de vente et d'achat mentionnés ci-dessus.

Selon les termes des TRS, Casino recevra, à l'échéance, la différence entre le prix de marché (prix de vente de la participation par Citi) et un montant minimum de 19 477 COP par action pour la partie Chocolates et 21 804 COP par action pour la partie Suramericana, si celle-ci est positive, ou, dans le cas inverse, versera cette somme à Citi.

Le TRS portant sur la participation de 5,1% des autres partenaires stratégiques colombiens, de mêmes conditions que les TRS Chocolates et Suramericana, entrera en vigueur pour une période maximale de 3 ans et 3 mois à compter de la date d'exercice de l'option de vente ou d'achat.

Casino recevra, ou paiera le cas échéant, la différence entre le prix de vente de la participation sur le marché et le prix d'entrée dans le TRS (soit le prix de cession par l'actionnaire minoritaire à Citi selon les formules décrites ci-dessus).

Casino n'a, contractuellement, aucun engagement, ni possibilité, de rachat des titres auprès de Citi en fin des TRS (dénouement net en numéraire).

Le risque principal pour Casino est que le prix de cession par Citi à l'échéance des TRS soit inférieur au prix d'achat par Citi auprès des actionnaires colombiens, et que Casino soit obligé de verser à Citi la différence, si elle est négative, entre le prix d'entrée (prix d'exercice du put par les actionnaires) et le prix de sortie (prix de marché lors de la cession par Citi).

L'évaluation du risque dépend de plusieurs facteurs :

- le prix d'exercice par les actionnaires détenant une participation de 5,1% dans Exito, qui est lui-même fonction de la période qu'ils choisiront pour exercer leur option au regard de leur anticipation des conditions de marché et des performances à venir d'Exito ;
- la durée de chacun des TRS, durée maximale de 3 ans et 3 mois à compter de la date d'exercice de toute option détenue par les partenaires colombiens ;
- la valeur de marché de l'action Exito à l'échéance des TRS.

Une banque a simulé différents scénarii pour déterminer les périodes les plus opportunes d'exercice par les actionnaires minoritaires de leur option de vente, et déterminé des valeurs de marché de l'action Exito à l'issue des TRS selon une approche multicritère assise sur les performances opérationnelles attendues au travers du business plan de la Société, des attentes des investisseurs et du cours de Bourse d'Exito.

Compte tenu des caractéristiques propres de ces TRS et l'évaluation des risques rattachés (le cours de Bourse est de 19 500 COP au 31 décembre 2009), le Groupe a enregistré une reprise de provision de 10 M€ sur l'exercice ramenant la provision à 17 M€ au 31 décembre 2009, correspondant au scénario le plus probable, dénommé « central case ». Les deux autres scénarii intitulés « high case » (vision plus optimiste) et « low case » (vision plus pessimiste) ont abouti à un risque évalué respectivement à 2 et 28 M€.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### | Note 26. Passifs financiers

#### 1. Composition des passifs financiers

Les passifs financiers sont comptabilisés soit :

- au « coût amorti » pour les dettes financières ;
- à la « juste valeur par résultat » pour les instruments dérivés.

Les différentes catégories de passifs financiers au 31 décembre 2009 sont les suivantes :

(En millions d'euros)	31/12/2009			31/12/2008		
	Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
Dettes financières <sup>(1)</sup>	9 134	1 723	<b>10 857</b>	7 473	2 498	<b>9 971</b>
Dettes liées à des puts sur intérêts minoritaires <sup>(2)</sup>	3	77	<b>80</b>	184	444	<b>628</b>
Instruments financiers dérivés passifs	183	67	<b>250</b>	134	31	<b>165</b>
<b>Total passifs financiers</b>	<b>9 320</b>	<b>1 867</b>	<b>11 187</b>	<b>7 791</b>	<b>2 973</b>	<b>10 764</b>

(1) Voir a. ci-dessous.

(2) Voir b de cette note.

#### a – Dettes financières

(En millions d'euros)	31/12/2009			31/12/2008		
	Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
Emprunts obligataires <sup>(1)</sup>	6 645	446	<b>7 091</b>	4 511	1 096	<b>5 607</b>
Autres dettes financières <sup>(1)</sup>	2 401	818	<b>3 219</b>	2 843	912	<b>3 755</b>
Contrats de crédit-bail <sup>(2)</sup>	88	43	<b>131</b>	119	50	<b>169</b>
Concours bancaires courants		416	<b>416</b>		440	<b>440</b>
<b>Total dettes financières</b>	<b>9 134</b>	<b>1 723</b>	<b>10 857</b>	<b>7 473</b>	<b>2 498</b>	<b>9 971</b>

(1) Voir tableaux de détail pages suivantes.

(2) Voir III.2.

**Détail des emprunts obligataires**

Emprunts obligataires (En millions d'euros)	Devise	Montant nominal	Taux d'intérêt nominal <sup>(1)</sup>	Maturité	Échéance	31/12/2009 <sup>(2)</sup>	31/12/2008 <sup>(2)</sup>
Foncière Euris 2006	EUR		taux variable				
Obligations indexées 2012		51	E3M + 1,95%	6 ans	nov.-12	58	11
Foncière Euris 2009	EUR		taux variable	4 ans			
Obligations indexées 2013		30	E3M + 5%	6 mois	août-13	32	
Rallye 2003	EUR		taux fixe	10 ans			
Emprunt obligataire échangeable 2013		300	3,250%	3 mois	juil.-13	312	300
Rallye 2004	EUR		taux fixe				
Emprunt obligataire 2009		471	5,375%	5 ans	janv.-09		471
Rallye 2004	EUR		taux fixe				
Emprunt obligataire 2011		500	5,625%	7 ans	oct.-11	496	497
Rallye 2009	EUR		taux fixe	5 ans			
Emprunt obligataire 2015		500	8,375%	3 mois	janv.-15	502	
Rallye 2009	EUR		taux fixe				
Emprunt obligataire 2011		500	7,625%	6 ans	nov.-16	505	
Casino 2004	EUR		taux variable	4 ans			
Obligations indexées 2009		37	E3M +0,725%	3 mois	mars-09		39
Casino 2002	EUR		taux fixe				
Emprunt obligataire 2009		400	5,452%	7 ans	juin-09		549
Casino 2003	EUR		taux fixe				
Emprunt obligataire 2010		400	5,250%	7 ans	avr.-10	401	400
Casino 2004	EUR		taux fixe				
Emprunt obligataire 2011		400	4,750%	7 ans	juil.-11	399	401
Casino 2002	EUR		taux fixe				
Emprunt obligataire 2012		700	6,000%	10 ans	févr.-12	717	720
Casino 2009	EUR		taux fixe	3 ans			
Emprunt obligataire 2012		500	7,880%	6 mois	août-12	506	
Casino 2007	EUR		taux fixe				
Emprunt obligataire 2014		677	4,880%	7 ans	avr.-14	691	858
Casino 2008	EUR		taux fixe				
Emprunt obligataire 2013		1 199	6,380%	5 ans	avr.-13	1 251	983
Casino 2009	EUR		taux fixe	5 ans			
Emprunt obligataire 2015		750	5,500%	6 mois	janv.-15	761	
Casino 2002	USD		taux fixe				
Placement privé 2011		255	6,460%	9 ans	nov.-11	171	180
Casino 2002	USD		taux fixe				
Placement privé 2009		10	5,920%	7 ans	nov.-09		10
Exito / Carulla	COP		taux variable	5/8	avr. -11/13		
Emprunts obligataires		84		et 10 ans	mai-15	86	85
GPA 2007	BRL		taux variable	4/5	mars -		
Emprunt obligataire		108	CDI +0,5%	et 6 ans	11/12/13	108	103
GPA 2009	BRL		taux variable				
Emprunt obligataire 2011		28	CDI	2 ans	juin-11	28	
GPA 2009	BRL		taux variable	3/4	déc. -12/13/14		
Emprunt obligataire		67	CDI +0,5%	et 5 ans	juin -13/14	67	
<b>Total emprunts obligataires</b>						<b>7 091</b>	<b>5 607</b>

(1) CDI (Certificado de Deposito Interbancario).

(2) Les montants ci-dessus incluent l'incidence des couvertures de juste valeur.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### Détail des autres dettes financières

Emprunts bancaires (En millions d'euros)	Devise	Montant nominal	Taux	Maturité	Échéance	31/12/2009	31/12/2008
HMB Emprunt structuré	EUR	125	taux fixe	5 ans	juil.-11	125	124
Rallye Emprunt syndiqué <sup>(1)</sup>	EUR	240	taux variable	5 ans	juil.-10		239
Cobivia Emprunt structuré	EUR	200	taux variable	5 ans	juil.-10	200	199
Cobivia Equity Swap	EUR		taux variable	3 ans	mai-11	69	47
Rallye Equity Swap	EUR		taux variable	3 ans	juil.-12	31	
Rallye Emprunt bancaire	EUR	125	taux variable	4 ans 11 mois	nov.-11	125	125
Alpetrol Emprunt structuré	EUR	100	taux fixe	5 ans	oct.-11	122	118
Alpetrol Emprunt bancaire	EUR	50	taux variable	5 ans	janv.-12	50	50
Alpetrol Emprunt structuré	EUR	100	taux variable	5 ans	juin-12	99	99
Rallye Emprunt bancaire	EUR	75	taux variable	2 ans 11 mois	avr.-12	74	
Kerrous Emprunt structuré	EUR	150	taux variable	5 ans	juil.-12	150	150
Rallye Emprunt bancaire	EUR	40	taux variable	5 ans	févr.-14	40	
Rallye Emprunt bancaire	EUR	150	taux variable	7 ans	mai-14	152	150
Rallye Emprunts bancaires	EUR	100	taux variable	3 ans	mars-13	100	100
Rallye Emprunts bancaires	EUR	75	taux variable	5 ans	juin-13	75	75
Rallye Emprunts bancaires	EUR	50	taux variable	10 ans	févr.-18	50	50
Rallye Divers crédits confirmés	EUR	275	taux variable				275
Casino Emprunt structuré	EUR	183	taux variable	6 ans	juin-13	179	183
Casino Emprunt Schuldschein	EUR	130	taux variable	5 ans	mai-13	131	130
Emprunts bancaires divers	EUR	663				1 214	1 435
Intérêts courus <sup>(2)</sup>						233	206
<b>Total emprunts bancaires</b>						<b>3 219</b>	<b>3 755</b>

(1) Emprunt remboursé par anticipation en 2009.

(2) Les intérêts courus portent sur la totalité des dettes financières y compris les emprunts obligataires.

## b – Dettes liées à des puts sur intérêts minoritaires

### Engagements de rachat au 31 décembre 2009

Elles correspondent à des dettes vis-à-vis de différentes contreparties résultant de promesses d'achat (put sur intérêts minoritaires) consenties par le Groupe et portant sur des titres de sociétés consolidées. Ces engagements d'acquisition de titres de capitaux propres consentis aux minoritaires ont donc été comptabilisés en dettes et s'analysent comme suit au 31 décembre 2009 :

(En millions d'euros)	% de détention	Engagement	Prix	Fixe ou Variable	Dettes financières courantes	Dettes financières non courantes	Goodwill	Hors bilan
Franprix/Leader Price <sup>(1)</sup>	26,00 à 74,00%	16,00 à 74,00%	262	F / V	65	3	95	194
Monoprix <sup>(2)</sup>	50,00%	50,00%	1 200	V				1 200
Lanin / Disco (Uruguay)	62,49%	29,33%	61	F	12		12	49
Sendas Distribuidora (Brésil) <sup>(2)</sup>	57,43%	42,57%	108	V				108
<b>Total des engagements</b>			<b>1 631</b>		<b>77</b>	<b>3</b>	<b>107</b>	<b>1 551</b>

(1) Voir note III-1 Actifs et passifs éventuels.

(2) Voir III-1 Engagements liés aux opérations exceptionnelles.

Une analyse de sensibilité des engagements de rachat a été réalisée au 31 décembre 2009 et présente les résultats suivants :

(En millions d'euros)	Dettes financières courantes	Dettes financières non courantes	Dette financière	Fixe ou Variable	Indicateur	Incidence d'une variation de +/- 10% de l'indicateur
Franprix/Leader Price	65	3	<b>68</b>	F / V	Résultat net	+/- 2
Lanin / Disco (Uruguay)	12		<b>12</b>	F		
<b>Total des engagements</b>	<b>77</b>	<b>3</b>	<b>80</b>			

Les modalités d'évaluation sont indiquées en note III.1 « Engagements hors bilan ».

## 2. Endettement financier

### a. Composition de l'endettement financier net

(En millions d'euros)	31/12/2009			31/12/2008		
	Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
Dettes financières	9 134	1 723	<b>10 857</b>	7 473	2 498	<b>9 971</b>
Dettes liées à des puts sur intérêts minoritaires	3	77	<b>80</b>	184	444	<b>628</b>
Instruments financiers dérivés passifs	183	67	<b>250</b>	134	31	<b>165</b>
<b>Total passifs financiers</b>	<b>9 320</b>	<b>1 867</b>	<b>11 187</b>	<b>7 791</b>	<b>2 973</b>	<b>10 764</b>
Instruments financiers dérivés actifs <sup>(1)</sup>	(212)	(116)	<b>(328)</b>	(125)	(77)	<b>(202)</b>
Titres de placement et assimilés <sup>(1)</sup>		(137)	<b>(137)</b>		(83)	<b>(83)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie		(3 311)	<b>(3 311)</b>		(2 319)	<b>(2 319)</b>
<b>Total actifs financiers</b>	<b>(212)</b>	<b>(3 564)</b>	<b>(3 776)</b>	<b>(125)</b>	<b>(2 479)</b>	<b>(2 604)</b>
<b>Endettement financier net</b>	<b>9 108</b>	<b>(1 697)</b>	<b>7 411</b>	<b>7 666</b>	<b>494</b>	<b>8 160</b>

(1) Les actifs financiers de couverture courants et les titres de placement et assimilés sont regroupés dans le poste « Autres actifs financiers ».

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### b – Variation de l'endettement financier brut

(En millions d'euros)	2009	2008
Passifs financiers à l'ouverture (voir note 26.2.a)	10 764	11 034
Instruments financiers dérivés actifs (voir note 26.2.a)	(202)	(241)
<b>Dettes financières à l'ouverture (y compris instruments de couverture)</b>	<b>10 562</b>	<b>10 793</b>
Nouveaux emprunts	3 156	2 381
Remboursements (principal et intérêts)	(2 508)	(2 483)
Variations de la juste valeur des emprunts couverts	61	33
Écarts de conversion <sup>(1)</sup>	123	(113)
Variations de périmètre	57	135
Variations des dettes liées à des puts sur intérêts minoritaires <sup>(2)</sup>	(555)	(69)
Reclassements en passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente		(142)
Autres	(37)	27
<b>Dettes financières à la clôture (y compris instruments de couverture)</b>	<b>10 859</b>	<b>10 562</b>
Passifs financiers à la clôture (voir note 26.2.a)	11 187	10 764
Instruments financiers dérivés actifs (voir note 26.2.a)	(328)	(202)

(1) Les écarts de conversion concernent principalement GPA et Exito pour respectivement 71 et 27 M€.

(2) Les variations sur les dettes liées à des puts sur intérêts minoritaires concernent Franprix/Leader Price pour 407 M€, Exito (Carulla) pour 118 M€ et GPA pour 30 M€.

### | Note 27. Autres dettes

(En millions d'euros)	31/12/2009			31/12/2008		
	Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
Dérivés passifs hors couverture	6	23	29	45	77	122
Dettes fiscales et sociales	162	1 322	1 484	22	1 261	1 283
Dettes diverses	25	558	583	28	556	584
Dettes sur immobilisations	1	154	155		279	279
Comptes courants		68	68		103	103
Financement de l'activité de crédit		583	583		593	593
Produits constatés d'avance		169	169		88	88
<b>Autres dettes</b>	<b>194</b>	<b>2 877</b>	<b>3 071</b>	<b>95</b>	<b>2 957</b>	<b>3 052</b>

## | Note 28. Juste valeur des instruments financiers au passif du bilan

Les modalités de détermination des justes valeurs par nature des passifs comptabilisés à la juste valeur sont les suivantes :

- Les emprunts obligataires sont, pour la partie faisant l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur, inscrits à la juste valeur sur la base de paramètres de marché ;
- Les instruments dérivés font l'objet d'une évaluation (interne ou externe) sur la base des techniques d'évaluation usuelles de ce type d'instruments. Les modèles d'évaluation intègrent les paramètres observables de marché (notamment la courbe des taux) et la qualité de contrepartie. Ces évaluations à la juste valeur sont généralement de catégorie 2 ;
- Les passifs financiers relatifs aux puts sur intérêts minoritaires sont déterminés en appliquant les formules de calcul du contrat et sont, le cas échéant, actualisés. Ces évaluations de juste valeur sont généralement de catégorie 3.

**Au 31 décembre 2009**

(En millions d'euros)	31/12/2009			Valeur au bilan selon IAS 39		31/12/2009
	Valeur au bilan (a)	Passifs non financiers (b)	Valeurs des passifs financiers (a) - (b)	Passifs évalués en juste valeur par résultat	Passifs comptabilisés au coût amorti	Juste valeur
Emprunts obligataires	7 091		7 091	1 015	6 076	7 375
Autres dettes financières	3 219		3 219	152	3 067	3 265
Contrats de crédit-bail	131		131		131	131
Instruments financiers dérivés passifs	250		250	250		250
Dettes liées à des puts sur intérêts minoritaires	80		80	80		80
Concours bancaires courants (note 23)	416		416	416		416
<b>Passifs financiers courants et non courants (note 26)</b>	<b>11 187</b>		<b>11 187</b>	<b>1 913</b>	<b>9 274</b>	<b>11 517</b>
Dettes fournisseurs	4 457		4 457		4 457	4 457
Autres dettes courantes et non courantes (note 27)	3 071	1 508	1 563	24	1 539	1 563
Autres passifs non financiers	887					
<b>Total passifs courants et non courants</b>	<b>19 602</b>					

Sur la période, aucun instrument financier passif de niveau 3 n'a fait l'objet de transfert de ou vers une autre catégorie. Les passifs financiers de niveau 3 sont présentés à la note 26.1.b.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

Au 31 décembre 2008

(En millions d'euros)	31/12/2008 Retraité			Valeur au bilan selon IAS 39		31/12/2008 Retraité
	Valeur au bilan (a)	Passifs non financiers (b)	Valeurs des passifs financiers (a) - (b)	Passifs évalués en juste valeur par résultat	Passifs comptabilisés au coût amorti	Juste valeur
Emprunts obligataires	5 607		5 607	7	5 600	5 352
Autres dettes financières	3 755		3 755	2	3 753	3 814
Contrats de crédit-bail	169		169		169	169
Instruments financiers dérivés passifs	165		165	165		165
Dettes liées à des puts sur intérêts minoritaires	628		628	628		628
Concours bancaires courants (note 23)	440		440	440		440
<b>Passifs financiers courants et non courants (note 26)</b>	<b>10 764</b>		<b>10 764</b>	<b>1 242</b>	<b>9 522</b>	<b>10 568</b>
Dettes fournisseurs	4 721		4 721		4 721	4 721
Autres dettes courantes et non courantes (note 27)	3 052	1 366	1 686	129	1 557	1 686
Autres passifs non financiers	1 170					
<b>Total passifs courants et non courants</b>	<b>19 707</b>					

Les échéanciers des instruments financiers passifs figurent en note III.4.e « Risque de liquidité ».

### III. AUTRES INFORMATIONS

#### 1. Engagements hors bilan et autres obligations contractuelles

##### Engagements liés à l'activité courante

(En millions d'euros)		31/12/2009	31/12/2008
Cautions et garanties bancaires reçues		27	41
Lignes de crédit confirmées non utilisées	(1)	3 571	3 786
<b>Total des engagements reçus</b>		<b>3 598</b>	<b>3 827</b>
Cautions et garanties données		243	272
Réserve de crédit autorisée à la clientèle	(1)	1 274	1 340
Autres engagements donnés		63	70
<b>Total des engagements donnés</b>		<b>1 580</b>	<b>1 682</b>
Autres engagements réciproques		225	299
<b>Total des engagements réciproques</b>		<b>225</b>	<b>299</b>

(1) Les engagements de financement (réserve de crédit autorisée) donnés aux clients de Banque du groupe Casino pour 1 274 M€ peuvent être utilisés à tout moment. Ils sont ici compris au sens admis par la Commission Bancaire pour le calcul des ratios, c'est-à-dire hors clients inactifs depuis 2 ans.

Les engagements des filiales françaises du groupe Casino au titre du Droit Individuel à la Formation (DIF) s'élèvent au 31 décembre 2009 à 5 432 740 heures. Ils étaient de 4 027 977 heures au 31 décembre 2008. Les droits utilisés sur l'exercice représentent 49 858 heures.

Par ailleurs, le groupe Casino a fait l'objet de redressements fiscaux portant sur l'exercice 1998 concernant d'une part la récupération de déficits fiscaux jugée abusive par l'administration fiscale, et d'autre part la déductibilité d'une provision pour dépréciation d'immobilisations. Le Groupe conteste ces analyses et est confiant quant à l'issue favorable de ces contentieux. En conséquence, aucune provision n'est constatée à ce titre. Pour le second chef de redressement, le tribunal administratif s'est prononcé en octobre 2008 en faveur de l'administration fiscale. Le Groupe conteste cette décision et a interjeté appel. L'intérêt du litige non provisionné est de 11 M€.

### Engagements liés aux opérations exceptionnelles

(En millions d'euros)		31/12/2009	31/12/2008
Garanties données dans le cadre de la cession :	(1)		
- des activités polonaises		68	76
- des titres de Smart & Final		3	3
- des actifs à l'OPCI AEW Immocommercial		5	28
- des actifs à l'OPCI Immocio		5	5
- des actifs à l'OPCI Shopping Property Fund 1		8	
Autres engagements donnés		22	15
<b>Total des engagements donnés</b>		<b>111</b>	<b>127</b>
Promesses d'achats d'actions	(2)	1 551	1 540
Monoprix		1 200	1 200
Franprix/Leader Price		194	236
Disco (Uruguay)		49	49
Sendas Distribuidora (Brésil)		108	55
<b>Total des engagements réciproques</b>		<b>1 551</b>	<b>1 540</b>

(1) Le Groupe a accordé les garanties usuelles dans le cadre des cessions qu'il a effectuées, et notamment :

- Au titre de la cession des titres de la société Leader Price Polska en 2006, Casino garantit l'acquéreur pour les risques non provisionnés dont l'origine est antérieure à la cession et pouvant se révéler ultérieurement. Le montant de la garantie était de 17 M€ pendant une durée maximale de 18 mois, pouvant être portée à 50 M€ pour les risques liés à la fiscalité avec une date d'expiration conforme au délai de prescription desdits risques. En septembre 2009, une sentence arbitrale défavorable a conduit le Groupe à payer, et à comptabiliser en charge, la somme de 14 M€. Un recours en révocation de cette sentence a été déposé. Le risque résiduel de 36 M€ est purement théorique dans la mesure où la société Leader Price Polska a déjà fait l'objet de deux contrôles fiscaux portant sur la période garantie. Il est toutefois à noter qu'une nouvelle demande en garantie a été adressée à Casino pour un montant de 6 M€. Casino estime que cette demande est infondée.
- Au titre de la cession des fonds de commerce d'hypermarchés, Mayland (ex-Géant Polska) garantit l'acquéreur pour les risques non provisionnés dont l'origine est antérieure à la cession et pouvant se révéler ultérieurement. Le montant de la garantie était de 46 M€ pendant une durée maximale de 24 mois à compter de la date de cession, durée pouvant être étendue à 8 ans en cas de demandes en matière d'environnement. Le montant est dégressif depuis 2008. Au 31 décembre 2009, il s'élève à 37 M€. Après déduction d'une provision pour risque estimée à 5 M€, le montant présenté dans le tableau ci-dessus est de 32 M€.
- Au titre de l'apport et des cessions d'actifs à l'OPCI AEW Immocommercial, Immobilière Groupe Casino garantit l'OPCI à hauteur de 23 M€ jusqu'au 31 mars 2009 et à hauteur de 5 M€ jusqu'au 31 mai 2009 pour tout préjudice résultant du non-respect des déclarations et garanties consenties. L'OPCI AEW Immocommercial a notifié en 2009 une liste de dommages et une évaluation de l'indemnisation en résultant valant mise en jeu de la garantie pour un montant de 24 M€. Le groupe Casino est confiant dans la résolution de ce litige sans incidence matérielle sur ses comptes consolidés.
- Au titre de cessions immobilières réalisées en 2009, le Groupe est désormais preneur de baux commerciaux classiques à loyer fixe. Le Groupe a délivré une garantie qui couvre le risque de vacance locative, s'il décide de quitter les locaux et ne retrouve pas un preneur le remplaçant à des conditions financières équivalentes, depuis le 1<sup>er</sup> jour de l'année 4 jusqu'au dernier jour de l'année 6. Cette garantie est conditionnelle et ne peut être chiffrée.
- Au titre de la cession de ses activités de production à la Réunion, Vindemia a pris des engagements de volumes d'achats pour une durée de cinq ans. À ce jour, les volumes sont atteints.

(2) La valorisation contractuelle des promesses d'achat ou de vente d'actions peut être basée sur des multiples de critères de rentabilité des sociétés. Dans ce cas, leur évaluation est calculée au mieux des informations disponibles, d'après les derniers résultats connus si l'option est exerçable à tout moment, d'après les résultats des années à venir si l'option est exerçable à compter d'une certaine date. Dans de nombreux cas, le Groupe a accordé des promesses d'achat (put), mais est également bénéficiaire de promesses de vente (call). La valorisation indiquée est celle des promesses d'achat accordées.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

Conformément à la norme IAS 32, les engagements d'achat donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale ne figurent pas en engagements hors bilan mais sont comptabilisés en « passifs financiers » pour leur valeur actualisée ou leur juste valeur (cf. note 26.1.b).

**Monoprix :** Les groupes Casino et Galeries Lafayette ont conclu le 22 décembre 2008 un avenant à leur accord stratégique de mars 2003 prévoyant le gel, pendant une période de trois ans, de l'exercice des options d'achat et de vente qu'ils se sont consentis sur les actions de Monoprix.

En conséquence, l'option d'achat dont dispose Casino sur 10% du capital de Monoprix et l'option de vente dont disposent les Galeries Lafayette sur 50% du capital de Monoprix ne seront désormais exerçables qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Les autres conditions et modalités d'exercice des options d'achat et de vente ne sont pas modifiées.

Les autres dispositions de l'accord stratégique de mars 2003 ne sont pas modifiées.

Le groupe Casino a fait procéder à une évaluation externe au 31 décembre 2009. L'évaluateur a estimé la valeur de 100% des titres Monoprix entre 2 100 et 2 600 M€. L'engagement hors bilan portant sur 50% des titres Monoprix est mentionné pour 1 200 M€.

**Franprix/Leader Price :** options portant sur les actions d'un grand nombre de sociétés non encore détenues par Casino. Ces promesses d'achat courent jusqu'en 2043 et leur prix est fonction des résultats opérationnels des entités concernées.

**Uruguay :** les actionnaires familiaux bénéficient d'une promesse d'achat consentie par Casino sur 29,3% du capital de la société Disco. Cette option peut être exercée jusqu'au 21 juin 2021. Son prix est fonction des résultats opérationnels consolidés de cette société, avec un prix minimum de 52 MUSD majoré d'un intérêt au taux de 5% par an.

**Brésil :** GPA a accordé aux actionnaires de la société brésilienne Sendas Distribuidora une option de vente sur leur participation. Ainsi, la famille Sendas a le droit d'échanger ses 42,57% du capital contre des actions préférentielles de GPA. Cet échange peut être structuré comme il semble le plus approprié à GPA, c'est-à-dire par émission de titres ou par paiement en numéraire. La famille Sendas a notifié l'exercice de son option le 5 janvier 2007. Il existe un litige portant sur le prix d'exercice de cette option. En conséquence, la remise de titres n'a pas eu lieu au 31 décembre 2009. L'engagement reste en hors bilan.

Le Groupe a accordé à la famille Diniz, partenaire avec laquelle est exercé le co-contrôle de GPA au Brésil, deux options de vente portant sur les titres du holding de contrôle et correspondant à 0,4% et 7,6% du capital de GPA. L'exercice de la première option pourra intervenir à partir de 2012 si, comme il en a la possibilité à cette date, le Groupe élit le président du conseil d'administration du holding de contrôle. En cas d'exercice de la première option, la seconde sera exerçable pendant une période de huit années démarrant en 2014. Le Groupe bénéficie d'une promesse de vente portant sur les titres soumis à la première option de vente et correspondant à 0,4% du capital de GPA. Cette option d'achat est exerçable dans certaines conditions.

Enfin, dans le cadre de son partenariat avec la société Corin, Mercialys a acquis 60% des droits indivis sur certains actifs situés en Corse pour 90 M€. Il est prévu qu'en cas de non renouvellement de la convention d'indivision, et au plus tôt le 15 juin 2011, Corin et Mercialys apporteront leurs droits indivis à une société à créer. Mercialys s'engage à acquérir de Corin ses droits indivis (40%) ou les parts de la société ainsi créée, selon les termes suivants :

- Mercialys s'engage irrévocablement à acquérir de Corin ses droits indivis (ou les parts de société), sous réserve de sa faculté de contre-proposition et Corin s'engage irrévocablement à céder ses droits à Mercialys,
- Dans l'hypothèse de l'exercice par Corin de la promesse d'achat, au plus tôt le 31 janvier 2017, Mercialys a la possibilité, soit de se substituer à un tiers en ses droits et obligations, soit de se libérer de son engagement d'achat en offrant à Corin le droit d'acquérir ses droits indivis. La valorisation des actifs est prévue au protocole. Une décote de 20% sera, dans ce dernier cas, appliquée. Corin pourra également se substituer à tout tiers dans le bénéfice de cette promesse.

Ces promesses sont constitutives d'engagements hors bilan conditionnels dont l'issue n'est pas prévisible. En cas de réalisation, la valorisation des actifs telle que prévue au protocole sera représentative de la valeur de marché.

### Créances, dettes et autres engagements garantis par des sûretés réelles

Le Groupe a reçu des cautions et nantissements en garantie de créances dont l'encours s'élevait à 99 M€ au 31 décembre 2009.

Le Groupe a nanti au profit de différents établissements bancaires des titres de participation pour garantir des emprunts et des engagements.

### Actifs et passifs éventuels

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et arbitrages avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Des provisions sont constituées au titre de ces litiges et arbitrages lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels sur les participations dans les entreprises associées et ceux dans les coentreprises sont décrits dans les notes 17 et 18.

#### **Litige avec la famille Baud**

Le Tribunal arbitral, appelé à se prononcer dans le contentieux qui oppose le groupe Casino à la famille Baud, a rendu sa décision le 2 juillet 2009 et a jugé que la révocation des membres de la famille Baud des organes de direction des sociétés Franprix et Leader Price est intervenue pour « juste motif ». Le Tribunal arbitral a ainsi reconnu le bien-fondé de la reprise opérationnelle de Franprix et de Leader Price par le groupe Casino.

Le Tribunal arbitral a en conséquence confirmé l'application du multiple de 14 fois la moyenne des résultats 2006 et 2007 de Franprix et de Leader Price pour calculer la valeur de la participation résiduelle des membres de la famille Baud dans les sociétés Franprix et Leader Price, respectivement de 5% et de 25%, ce qui correspond à la position retenue par le groupe Casino dans ses états financiers précédents.

Comme prévu par la convention et suite à la décision rendue par le Tribunal arbitral, le prix définitif de la participation de la famille Baud (principalement détenue par la société de droit belge, Baudinter), laquelle a exercé son option de vente en date du 28 avril 2008, a été calculé, selon le multiple de 14, par un expert indépendant chargé de trancher les points de désaccord résiduels entre les parties. Il s'élève à 428,6 M€, et a été payé le 12 novembre 2009 par le groupe Casino qui détient désormais la totalité du capital des sociétés Franprix et Leader Price. Les intérêts sur ce prix, ainsi que les demandes d'indemnités de la famille Baud au titre des droits à dividende, sont en cours d'examen par le Tribunal arbitral conformément à la sentence du 2 juillet 2009.

Les droits éventuels à dividende attachés aux actions Franprix et Leader Price au titre des exercices 2006 à 2008, et que le groupe Casino conteste, sont enregistrés par prudence en autres dettes courantes pour un montant de 67 M€.

Concernant la société Geimex, propriétaire de la marque Leader Price à l'international (hors France métropolitaine et Dom Tom) et détenue à 50% par le groupe Casino et à 50% par la famille Baud, il est rappelé que dans le cadre du contentieux qui oppose les deux actionnaires sur l'organisation et le fonctionnement de la société, un administrateur provisoire a été nommé en mai 2008 par le tribunal de commerce de Paris. Les comptes des exercices 2006, 2007 et 2008 ont été arrêtés par l'administrateur provisoire et présentés, en assemblée générale, en septembre et décembre 2009, aux actionnaires qui ne les ont pas approuvés.

La société Geimex est consolidée par intégration proportionnelle dans les comptes consolidés du Groupe. Les intérêts du groupe Casino dans la société s'élèvent à 76 M€ dont 62 M€ de goodwill.

#### **Litige Unicentro (Colombie)**

Au cours du second semestre de l'exercice 2009, un litige relatif à la propriété d'un actif en Colombie est apparu ; un premier jugement a ordonné à notre filiale Exito de restituer cet actif à un tiers. Exito, dont l'appel du jugement de première instance a été rejeté, a saisi le conseil constitutionnel. Le Groupe considère être dans son bon droit et qu'à ce titre sa demande devrait aboutir et que le jugement de première instance devrait être annulé.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### 2. Engagements sur contrats de location-financement et contrats de location simple

#### a - Preneur de location-financement sur actifs immobiliers

Le Groupe a des contrats de location-financement portant sur des ensembles immobiliers ou des immeubles de placement. Le rapprochement entre les paiements futurs minimaux au titre des contrats de location-financement et la valeur actualisée des paiements minimaux nets au titre des locations se présente de la façon suivante :

(En millions d'euros)	31/12/2009	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements
à moins d'un an	12	10
entre un et 5 ans	46	41
à plus de 5 ans	19	7
<b>Paiements minimaux totaux au titre de la location</b>	<b>77</b>	
Moins les montants représentant des charges de financement	(19)	
<b>Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location</b>	<b>58</b>	<b>58</b>
	31/12/2008	
(En millions d'euros)	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements
à moins d'un an	15	11
entre un et 5 ans	48	41
à plus de 5 ans	24	14
<b>Paiements minimaux totaux au titre de la location</b>	<b>87</b>	
Moins les montants représentant des charges de financement	(21)	
<b>Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location</b>	<b>66</b>	<b>66</b>

#### b - Preneur de location-financement sur actifs mobiliers

Le Groupe a des contrats de location-financement et des contrats de location avec option d'achat pour divers matériels et équipements.

Le rapprochement entre les paiements futurs minimaux au titre des contrats de location-financement et la valeur actualisée des paiements minimaux nets au titre des locations se présente de la façon suivante :

(En millions d'euros)	31/12/2009	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements
à moins d'un an	41	37
entre un et 5 ans	42	36
à plus de 5 ans		
<b>Paiements minimaux totaux au titre de la location</b>	<b>83</b>	
Moins les montants représentant des charges de financement	(10)	
<b>Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location</b>	<b>73</b>	<b>73</b>

(En millions d'euros)	31/12/2008	
	Paielements minimaux	Valeur actualisée des paiements
à moins d'un an	47	45
entre un et 5 ans	72	61
à plus de 5 ans		
<b>Paielements minimaux totaux au titre de la location</b>	<b>119</b>	
Moins les montants représentant des charges de financement	(13)	
<b>Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location</b>	<b>106</b>	<b>106</b>

#### c - Preneur de location simple sur actifs immobiliers

Lorsque le Groupe n'est pas propriétaire des murs dans lesquels sont exploités ses établissements, il a conclu des contrats de location simple. Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple sont les suivants :

(En millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
	Paielements minimaux	Paielements minimaux
à moins d'un an	406	442
entre un et 5 ans	802	856
à plus de 5 ans	521	574

#### d - Preneur de location simple sur actifs mobiliers

Le Groupe a conclu des contrats de location simple sur certains matériels et équipements dès lors qu'il n'était pas dans l'intérêt du Groupe d'acheter ces actifs.

Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple sont les suivants :

(En millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
	Paielements minimaux	Paielements minimaux
à moins d'un an	26	26
entre un et 5 ans	32	34
à plus de 5 ans		

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### e - Bailleur de location simple

Les loyers futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location simple non résiliables sont les suivants :

(En millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
	Paiements minimaux	Paiements minimaux
à moins d'un an	197	201
entre un et 5 ans	224	247
à plus de 5 ans	45	86

### 3. Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont :

- les sociétés-mères ;
- les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sur l'entité ;
- les filiales ;
- les entreprises associées ;
- les coentreprises ;
- les membres du conseil d'administration et membres du comité de direction.

Les transactions avec les parties liées résumées ci-dessous concernent essentiellement les opérations courantes avec les entreprises détenues entre 20% et 50% sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable et consolidées selon les méthodes de la mise en équivalence ou de l'intégration proportionnelle. Ces transactions se font sur une base de prix de marché.

Les transactions avec les parties liées personnes physiques (administrateurs, mandataires sociaux et les membres de leur famille) n'ont pas de caractère significatif.

En 2008, un partenariat a été mis en place entre Foncière Euris et Rallye permettant à une de ses filiales (Parinvest) de s'associer aux projets développés par Foncière Euris. Ce partenariat mis en place pour une durée initiale de 4 ans prévoit, pour les projets ayant obtenu le permis de construire, l'obligation pour Foncière Euris de proposer une association sur un montant maximum de 50%, Parinvest ayant la faculté de participer ou non, et la prise de participation s'effectuant sur la base d'expertises externes.

Pour les projets en montage n'ayant pas encore le permis de construire, Foncière Euris a la faculté, mais non l'obligation, de proposer l'association à Parinvest.

Réciproquement, Parinvest s'engage à ne pas initier ou participer à de nouveaux projets de centres commerciaux, sans proposer à Foncière Euris d'y participer. Ce partenariat a été mis en œuvre sur les centres de Beaugrenelle et Carré de Soie en France, Manufaktura et Wzgorze en Pologne.

#### a - Transactions avec les sociétés-mères

Les comptes du groupe Finatis sont intégrés dans les comptes consolidés établis par la société Finatis, sise au 83 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris (N° Siren : 348 847 062) et dont la date de clôture est le 31 décembre 2009.

La Société entretient des relations habituelles, dans le cadre de la gestion courante du Groupe, avec l'ensemble de ses filiales. Elle bénéficie également du conseil de son actionnaire majoritaire par la société Euris, holding animatrice du Groupe, avec laquelle une convention de conseil et d'assistance en matière stratégique a été conclue en 2003.

Par ailleurs, depuis 2008, Finatis est adhérente à la convention de pool de trésorerie appliquée dans le Groupe.

Les transactions avec les parties liées résumées ci-dessous concernent essentiellement les opérations courantes avec les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable ou un contrôle conjoint et consolidées respectivement selon les méthodes de la mise en équivalence ou de l'intégration proportionnelle. Ces transactions se font sur une base de prix de marché.

Les transactions avec les parties liées personnes physiques (administrateurs, mandataires sociaux et les membres de leur famille) n'ont pas de caractère significatif. Il en est de même pour les transactions avec les sociétés-mères.

**b - Transactions avec les coentreprises et les entreprises associées**

(En millions d'euros)	2009		2008	
	Montant des transactions	Montant des soldes	Montant des transactions	Montant des soldes
<b>Total des transactions avec les coentreprises</b>				
Prêts	(46)	4	(5)	50
Créances	5	99	23	94
Dettes	2	86	35	84
Charges	44		47	
Produits	52		61	
<b>Total des transactions avec les entreprises associées</b>				
Prêts	39	39	(28)	
Créances	(10)	16	26	26
Dettes			(1)	
Charges	1		1	
Produits	22		26	

**c - Rémunérations brutes allouées aux organes d'administration et de direction**

(En millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Avantages à court terme hors charges patronales <sup>(1)</sup>	2,0	1,8
Avantages à court terme : charges patronales	0,6	0,6
Autres avantages à long terme		
Avantages liés à la fin de contrat		
Paievements en actions	0,2	0,6
<b>Total</b>	<b>2,8</b>	<b>3,0</b>

(1) Salaires bruts, primes, intéressement, participations, avantages en nature et jetons de présence versés.

**4. Objectifs et politiques de gestion des risques financiers et comptabilité de couverture**

Les principaux risques attachés aux instruments financiers du Groupe sont les risques de taux, de change, de crédit, de liquidité et le risque sur actions.

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés, principalement des swaps de taux, des achats et ventes à terme et des swaps de devises. Ces instruments ont pour objectif la gestion des risques de taux et de change liés aux activités et au financement du Groupe.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### a - Risque de taux

La stratégie du Groupe repose sur une gestion dynamique de la dette qui consiste à rendre variable certaines lignes d'endettement pour bénéficier de la baisse des taux et également se couvrir contre une hausse des taux.

Dans le cadre de la gestion de son exposition au risque de taux, le Groupe utilise différents instruments dérivés de taux.

Les principaux instruments dérivés sont des swaps de taux, collars, caps, floors ou options qui peuvent être utilisés seuls ou combinés. Bien qu'ils ne soient pas tous éligibles à la comptabilité de couverture, tous les instruments de taux d'intérêt sont souscrits dans le cadre de la politique de gestion du risque de taux décrite ci-dessus.

La politique financière du Groupe consiste à gérer la charge financière en combinant ces instruments dérivés à taux variable et à taux fixe.

La note 26.1.a. détaille la liste des emprunts avec les principales caractéristiques de taux y afférents.

L'exposition du Groupe porte sur le risque de variation de taux d'intérêt des emprunts émis à taux variable.

#### Analyse de la sensibilité au taux d'intérêt

(En millions d'euros)	2009	2008
Emprunts bancaires	2 961	4 242
Location financière	43	82
Concours bancaires courants et crédits spots	416	438
<b>Total dette à taux variable (hors intérêts courus) <sup>(1)</sup></b>	<b>3 420</b>	<b>4 762</b>
Équivalents de trésorerie	2 186	1 456
Trésorerie	1 125	863
<b>Total actif</b>	<b>3 311</b>	<b>2 319</b>
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>109</b>	<b>2 443</b>
Swap prêteur taux fixe	6 214	4 248
Swap emprunteur taux fixe	(3 151)	(2 315)
<b>Total des swaps</b>	<b>3 063</b>	<b>1 933</b>
<b>Position nette après gestion</b>	<b>3 172</b>	<b>4 376</b>
Position nette à renouveler à moins d'un an	3 172	4 376
Variation de 1% des taux d'intérêts	32	44
Durée moyenne restant à courir d'ici la fin de l'exercice	1	1
Variation des frais financiers	31	42
Coût de l'endettement financier net	536	609
<b>Impact d'une variation de 1% des taux d'intérêts sur le coût de l'endettement financier net</b>	<b>5,82%</b>	<b>6,96%</b>

(1) L'échéance des actifs et des dettes à taux révisable est celle de la révision du taux. Les éléments de la dette non exposés aux risques de taux, essentiellement les dettes liées aux puts et les intérêts courus non échus ne sont pas inclus dans ce calcul.

Ainsi, une hausse instantanée de 1% des taux d'intérêts à court terme appliquée aux actifs et passifs financiers à taux variable aurait une incidence maximale, après prise en compte des produits dérivés, estimée à 31 M€ de gain/perte sur le résultat consolidé du Groupe avant impôt (42 M€ au 31 décembre 2008).

Pour préserver sa marge financière de la volatilité des taux d'intérêts, Banque du groupe Casino couvre totalement son risque de taux :

- emplois à taux fixe : les ressources affectées sont transformées ou plafonnées à taux fixe. Les couvertures ainsi mises en place suivent la courbe d'amortissement des emplois jusqu'à leur échéance ;
- emplois à taux révisable : les ressources affectées sont transformées à taux fixe sur une durée glissante minimale de trois mois pour un montant correspondant aux emplois prévisionnels de cette période.

Les autres instruments financiers du Groupe ne sont pas porteurs d'intérêts et ne sont donc pas soumis au risque de taux d'intérêt.

## b - Risque de change

Dans le cadre de la gestion de son exposition au risque de change, le Groupe a recours à différents instruments financiers, dont principalement des opérations de swap et d'achat ou de vente à terme de devises étrangères. L'essentiel de ces opérations est réalisé dans un objectif de couverture, notamment pour couvrir des achats de marchandises ainsi qu'un portefeuille d'investissements financiers en devises.

S'agissant de la couverture des achats de marchandises effectués en dollars américains dans la zone euro, la politique du Groupe consiste à couvrir l'intégralité des budgets d'achats par des dérivés ayant les mêmes échéances que les approvisionnements budgétés.

S'agissant du portefeuille d'investissements financiers, comptabilisés à la juste valeur dans les actifs financiers disponibles à la vente (voir note 19), la politique du Groupe est de couvrir par des ventes à terme les investissements libellés en devises étrangères et pour un nominal correspondant à leur juste valeur en devise à la date de clôture.

La juste valeur des instruments dérivés (ventes à terme de devises) placés en comptabilité de couverture de juste valeur s'élève à un montant net au passif de 2 M€ au 31 décembre 2009, contre un montant à l'actif de 44 M€ au 31 décembre 2008.

L'exposition nette du Groupe, basée sur les montants notionnels après prise en compte des couvertures, se concentre sur les principales devises suivantes (hors devises fonctionnelles des entités) :

(En millions d'euros)	USD	JYP	EUR	Divers	Total 2009	Total 2008
Créances commerciales exposées	(1)				(1)	(4)
Autres actifs financiers exposés	(244)	(10)	(4)	(6)	(264)	(374)
Dettes fournisseurs exposées	78		2		80	46
Dettes financières exposées	464	16			480	359
<b>Exposition brute dette / (créance)</b>	<b>297</b>	<b>6</b>	<b>(2)</b>	<b>(6)</b>	<b>295</b>	<b>27</b>
Créances commerciales couvertes						
Autres actifs financiers couverts	(232)	(10)		(6)	(248)	(303)
Dettes fournisseurs couvertes	2				2	3
Dettes financières couvertes	463	16			479	257
<b>Exposition nette dette / (créance)</b>	<b>64</b>		<b>(2)</b>		<b>62</b>	<b>70</b>

Au 31 décembre 2008, l'exposition bilantielle nette d'un montant de 70 M€ concernait principalement les devises suivantes :

- 52 M€ pour le dollar américain ;
- 17 M€ pour le yen japonais ;
- 6 M€ pour le zloty polonais ;
- - 5 M€ pour l'euro.

### **Analyse de la sensibilité de l'exposition nette au risque de change après couverture au risque de change**

Les cours de change retenus pour le dollar américain s'établissaient au 31 décembre 2009 à 1 euro pour 1,4406 dollar et au 31 décembre 2008 à 1 euro pour 1,3917 dollar.

Les cours de change retenus pour le yen japonais s'établissaient au 31 décembre 2009 à 1 euro pour 133,28 yens et au 31 décembre 2008 à 1 euro pour 126,14 yens.

Une appréciation de 10% de l'euro au 31 décembre par rapport à ces devises, aurait pour conséquence une hausse du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêts, sont supposées rester constantes.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

Une dépréciation de 10% de l'euro au 31 décembre par rapport à ces devises, conduirait à des incidences de sens contraire.

(En millions d'euros)	Total 2009	Total 2008
Dollar américain	7	5
Yen japonais		2
Autres devises		
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

### c - Risque sur actions

#### Participations consolidées

Dans le cadre de la gestion de ses titres cotés consolidés, le Groupe peut avoir recours à des produits optionnels à travers des achats ou ventes d'options d'achat ou de vente, ou inclus dans des instruments financiers composés émis tels que les Obligations Echangeables en titres Casino ou des obligations indexées sur le cours du titre Casino, dans une optique de couverture notamment pour gérer les risques de dilution, ou dans un objectif stratégique d'optimisation de la détention de ses participations.

#### Portefeuille d'investissements

Le Groupe a poursuivi son programme de cessions du portefeuille d'investissements financiers en 2009, réduisant ainsi son exposition économique.

Les investissements financiers de Rallye bénéficient d'une très forte diversification, à la fois géographique et sectorielle mais aussi par type d'investissement, par partenaire et par taille, ce qui permet une bonne mutualisation des risques. Cette gestion des risques est, de plus, renforcée par le nombre d'investissements et leur faible taille : au 31 décembre 2009, le portefeuille comprend ainsi environ 140 lignes, inférieures à 4 M€ pour les quatre cinquièmes d'entre elles, avec un montant maximum par ligne de 16 M€ en cash investi net. Par ailleurs, le recours systématique aux couvertures de change permet de ne pas être exposé aux fluctuations des devises.

Risque de prix lié à une variation défavorable de 10% de la valeur des titres détenus :

(En millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Position bilan (juste valeur)	338	374
<b>Sensibilité sur les capitaux propres</b>	<b>(26)</b>	<b>(32)</b>
<b>Sensibilité sur le résultat</b>	<b>(7)</b>	<b>(5)</b>

#### Portefeuille de placement

La valeur du portefeuille d'investissement en valeurs mobilières de placement cotées au bilan était de 82 M€ au 31 décembre 2009. Compte tenu à la fois de la corrélation à l'indice Eurostoxx 50 ( $\beta$ ) des actions et obligations détenues, une baisse de 10% des marchés actions par rapport à leur niveau du 31 décembre 2009, appliquée à cette exposition globale de 82 M€ aurait eu un impact négatif de 1 M€ sur le résultat avant impôt.

### d - Risques de contrepartie

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie sur différents aspects : par ses activités opérationnelles, ses activités de placement de trésorerie et ses produits dérivés de couverture de taux et de change.

### Liés aux créances clients

#### Risque de crédit commercial

La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. Les soldes clients font l'objet d'un suivi régulier et par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

**Risque de crédit financier**

Pour l'activité de Banque du groupe Casino, de façon générale, le système de couverture du risque de crédit est fondé :

- sur une approche statistique par portefeuille homogène des créances clients, compte tenu du caractère non significatif des créances prises individuellement et de leurs caractéristiques communes en terme de risque de crédit ;
- sur des probabilités de récupération aux différentes étapes du recouvrement.

Les provisions pour risque de crédit sont calculées sur les clients présentant une échéance impayée au moins. L'occurrence d'une échéance impayée constitue le fait générateur au sens de la norme IAS 39 du provisionnement des créances.

Le montant des provisions est obtenu par application d'une modélisation statistique des flux de recouvrement et de pertes en intégrant tous les mouvements possibles entre les différentes strates, sur la base des données historiques observées.

Les provisions pour risque de crédit sont calculées en tenant compte d'une actualisation, au taux d'origine des contrats clients, des flux de recouvrement attendus de capital et d'intérêt. De ce fait, aux provisions pour risques de crédit avérés, s'ajoute dorénavant une provision pour perte de marge future, due à l'effet de l'actualisation des flux de recouvrement attendus. Les créances restructurées dont les plans sont à jour figurent parmi les créances saines. Dès le premier impayé, ces créances sont déclassées en créances douteuses compromises et font l'objet d'un provisionnement évalué sur une base statistique conformément aux principes décrits ci-avant.

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, c'est-à-dire la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les actifs financiers disponibles à la vente et certains instruments financiers dérivés, l'exposition du Groupe liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés est limitée, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments.

L'encours des créances commerciales et de l'activité de crédit dont l'échéance est dépassée a été analysé en note 21 « Clients ».

**Liés aux autres actifs**

Les autres actifs, comprenant notamment des créances fiscales et des droits à remboursement, ne sont ni échus ni dépréciés. Le Groupe estime par ailleurs ne pas être exposé à un risque de contrepartie sur ces actifs (voir note 22).

**e - Risque de liquidité**

Les financements bancaires et obligataires du Groupe contiennent les clauses d'engagement et de défaut habituelles de ce type de contrat : maintien de l'emprunt à son rang (pari-passu), limitation des sûretés attribuées aux autres prêteurs (negative pledge) et défaut croisé.

Aucun contrat de financement ne comprend d'engagement lié à l'évaluation de la dette du Groupe par les agences de notation (« rating trigger »).

Les émissions obligataires publiques du Groupe sur le marché de l'euro ne contiennent aucun engagement lié à des ratios financiers.

Les ratios de financement de Finatis et Foncière Euris sont tous respectés.

Certains financements bancaires de Rallye contiennent l'obligation de respecter les deux ratios financiers suivants aux dates d'arrêtés des comptes jusqu'à l'échéance des contrats :

- EBITDA <sup>(1)</sup> Consolidé / Coût de l'endettement financier net consolidé > 2,75 ;
- Fonds propres de la société Rallye SA > 1,2 Md€.

Au 31 décembre 2009 ces ratios sont de respectivement 3,73 et 1,6 Md€.

Au niveau du groupe Casino, les ratios financiers à respecter aux dates d'arrêtés jusqu'à l'échéance des contrats sont les suivants :

- les trois lignes bancaires confirmées mises en places en 2009 sont soumises à l'engagement de respecter un ratio de Dette Financière Nette consolidée / EBITDA <sup>(1)</sup> consolidé < 3,7 ; parmi les lignes confirmées plus anciennes, certaines sont soumises également à ce ratio tandis que d'autres sont soumises à l'engagement de respecter un ratio de Dette Financière Nette consolidée / EBITDA<sup>1</sup> consolidé < 4,3.

La définition de la dette nette consolidée diffère légèrement entre les anciennes et les nouvelles lignes de crédit : les ratios relatifs à ces co-venants s'établissent au 31 décembre 2009 respectivement à 2,30 et 2,20.

- Le placement privé réalisé aux USA est soumis à l'engagement de respecter les ratios suivants :
  - Dette Financière nette consolidée / EBITDA <sup>(1)</sup> consolidé < 3,7,
  - Dette Financière nette consolidée / Fonds propres consolidés < 1,2,
  - Actifs incorporels consolidés / Fonds propres consolidés < 1,25.

(1) L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant augmenté de la dotation aux amortissements opérationnels courants.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

Les filiales Monoprix, GPA et Exito sont également sujettes au respect de ratios financiers. Ces ratios financiers sont respectés au 31 décembre 2009, à l'exception de celui portant sur une ligne de crédit octroyée à GPA pour lequel le ratio « Capitaux propres/Total des actifs » supérieur ou égal à 0,40 était requis ; le solde de cette ligne s'élevait à 174 MR\$ (soit 23 M€ pour la quote-part Casino) au 31 décembre 2009. Postérieurement à la clôture, le niveau de ce co-venant qui se situait à 0,37 au 31 décembre 2009 a été réajusté à la baisse par l'établissement financier à 0,30.

Les échéances des instruments financiers passifs au 31 décembre 2009 et 2008, s'analysent comme suit :

### Au 31 décembre 2009

(En millions d'euros)	Valeur au bilan au 31/12/2009	Inférieure à un an	De un à cinq ans	Supérieure à cinq ans
Emprunts obligataires	7 091	446	4 870	1 775
Autres dettes financières	3 219	818	2 184	217
Contrats de crédit-bail	131	43	76	12
Instruments financiers dérivés passifs	250	67	183	
Dettes liées à des puts sur intérêts minoritaires	80	77	3	
Concours bancaires courants	416	416		
<b>Passifs financiers</b>	<b>11 187</b>	<b>1 867</b>	<b>7 316</b>	<b>2 004</b>
Dettes fournisseurs	4 457	4 457		
Autres dettes	3 071	2 877	183	11
<b>Total</b>	<b>18 715</b>	<b>9 201</b>	<b>7 499</b>	<b>2 015</b>

### Au 31 décembre 2008

(En millions d'euros)	Valeur au bilan au 31/12/2008 retraité	Inférieure à un an	De un à cinq ans	Supérieure à cinq ans
Emprunts obligataires	5 607	1 096	4 464	47
Autres dettes financières	3 755	912	2 549	294
Contrats de crédit-bail	169	50	108	11
Instruments financiers dérivés passifs	165	31	134	
Dettes liées à des puts sur intérêts minoritaires	628	444	184	
Concours bancaires courants	440	440		
<b>Passifs financiers</b>	<b>10 764</b>	<b>2 973</b>	<b>7 439</b>	<b>352</b>
Dettes fournisseurs	4 721	4 721		
Autres dettes	3 052	2 957	95	
<b>Total</b>	<b>18 537</b>	<b>10 651</b>	<b>7 534</b>	<b>352</b>

Afin de garantir la liquidité, le Groupe dispose de lignes de crédits confirmées non utilisées et immédiatement disponibles pour un montant total de 3,6 Mds€ qui se décompose notamment de la façon suivante :

(En millions d'euros)	Taux	Échéance		Autorisées	Utilisées
		< à 1 an	> à 1 an		
<b>Lignes bancaires confirmées</b>					
- Casino	Variable	139	553	692	56
- Rallye	Variable	1	1 253	1 254	123
- Groupe GO Sport	Variable		120	120	55
- Foncière Euris	Variable	110	408	518	377
- Finatis	Variable	25	216	241	120
<b>Lignes syndiquées</b>					
- Casino	Variable		1 428	1 428	65
<b>Lignes pour le financement de l'activité de crédit</b>					
- Casino	Variable	555		555	441
<b>Total</b>		<b>830</b>	<b>3 978</b>	<b>4 808</b>	<b>1 237</b>

Le tableau suivant représente l'échéancier de remboursement des passifs financiers constatés au 31 décembre 2009, pour leur montant nominal y compris les intérêts et sans tenir compte de l'actualisation.

(En millions d'euros)	Valeur au bilan au 31/12/2009	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	De un à cinq ans	Au-delà de cinq ans
<b>Passifs financiers</b>					
Emprunts obligataires et autres emprunts hors dérivés	10 726	12 702	2 044	8 543	2 115
Contrats de location financement	131	156	52	84	20
Dettes liées à des puts sur intérêts minoritaires	80	80	77	3	
Instruments financiers dérivés	266				
Entrées de trésorerie		844	189	634	21
Sorties de trésorerie		(778)	(237)	(541)	
Dettes fournisseurs et autres dettes (hors dettes sociales et fiscales)	5 853	5 853	5 668	174	11
<b>Total</b>	<b>17 056</b>	<b>18 857</b>	<b>7 793</b>	<b>8 897</b>	<b>2 167</b>

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

### 5. Cours de conversion des devises employées

Cours en devises pour un euro	2009		2008	
	clôture	moyen	clôture	moyen
Dollar américain (USD)	1,4406	1,3933	1,3917	1,4706
Zloty polonais (PLN)	4,1045	4,3298	4,1535	3,5151
Leu Roumain (RON)	4,2363	4,2396	4,0225	3,6840
Peso argentin (ARS)	5,4992	5,2020	4,8631	4,6420
Peso uruguayen (UYU)	28,1878	31,3083	34,3869	30,5817
Baht thaïlandais (THB)	47,9860	47,7751	48,2850	48,4560
Peso colombien (COP)	2 944,9400	2 982,8900	3 162,8900	2 873,4283
Real brésilien (BRL)	2,5113	2,7706	3,2436	2,6745
Bolivar vénézuélien (VEF) (voir note 1)	3,0961	2,9924	3,0262	3,1570
Dong vietnamien (VND)	26 644,8000	23 786,8985	24 644,0000	23 960, 8182

### 6. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires comptabilisés en charge au titre de l'audit des comptes du groupe Finatis s'élèvent à 5,5 M€ au 31 décembre 2009. Les honoraires des diligences directement liées s'élèvent, quant à eux, à 0,2 M€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2009.

### 7. Événements postérieurs à la clôture

#### Dévaluation du bolivar et nationalisation des opérations vénézuéliennes d'Exit

En janvier 2010, le gouvernement vénézuélien a annoncé, d'une part, la dévaluation du bolivar et, d'autre part, la nationalisation des opérations du Groupe. Ces deux événements, décrits à la note « faits marquants », ont constitué des événements postérieurs à la clôture ne confirmant pas une situation préexistante au 31 décembre 2009 dont les effets appartiennent à l'exercice 2010.

#### Opération d'échange obligataire

Le 26 janvier 2010, le groupe Casino a lancé une opération d'échange obligataire portant sur les obligations venant à échéance en 2012 et 2013. En contrepartie des titres apportés, une nouvelle souche obligataire d'un montant de 888 M€ à échéance février 2017 a été émise sur la base d'un taux équivalent à mid swap +135 pb. Le montant apporté à l'offre d'échange s'élève à environ 1,5 Md€, et a permis de réduire les échéances obligataires des années 2012 et 2013 de respectivement 440 et 354 M€.

## IV. LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Consolidation : par intégration globale IG - par intégration proportionnelle IP - par mise en équivalence ME.  
Le périmètre comprend 1 475 sociétés, dont 178 établies à l'étranger (en 2008 : 1 167 sociétés, dont 172 établies à l'étranger).

Sociétés	Siège social	Secteur d'activité	n° Siren ou pays	31/12/2009	
				% d'intérêt	% de contrôle
<b>Finatis SA*</b>	<b>75008 Paris</b>	<b>Holding</b>	<b>712 039 163</b>		<b>Société-mère</b>
Carpinienne de Participations (La) SA*	75008 Paris	Holding	768 801 243	IG	99,1 99,1
Euriscom SNC	75008 Paris	Holding	345 149 454	IG	100,0 100,0
Eurisma SAS	75008 Paris	Holding	343 718 102	IG	100,0 100,0
Saris SAS	75008 Paris	Holding	344 212 063	IG	100,0 100,0
<b>Foncière Euris SA*</b>	<b>75008 Paris</b>	<b>Holding</b>	<b>702 023 508</b>	<b>IG</b>	<b>89,8 92,0</b>
CCPC (Centre Commercial Porte de Châtillon) SNC	75008 Paris	Immobilier	440 309 573	IG	89,8 100,0
Centrum Development SARL	Luxembourg	Immobilier	Luxembourg	IG	89,8 100,0
Centrum Handlowe Platan SP Zoo	Janki	Immobilier	Pologne	IG	71,8 100,0
Centrum J Luxembourg SARL	Luxembourg	Immobilier	Luxembourg	ME	44,9 50,0
Centrum Jordanki SP Zoo	Varsovie	Immobilier	Pologne	IP	44,9 50,0
Centrum Julianow SARL	Luxembourg	Immobilier	Luxembourg	IG	89,8 100,0
Centrum K Luxembourg SARL	Luxembourg	Immobilier	Luxembourg	ME	26,9 30,0
Centrum LP SP Zoo	Janki	Immobilier	Pologne	IG	67,4 75,0
Centrum Toruń SARL	Luxembourg	Immobilier	Luxembourg	IG	89,8 100,0
Centrum Wroclaw SARL	Luxembourg	Immobilier	Luxembourg	IG	80,8 90,0
Centrum Z Luxembourg SARL	Luxembourg	Immobilier	Luxembourg	IG	71,8 80,0
Herbiers (Les) SCI	75008 Paris	Immobilier	438 759 193	IG	71,8 80,0
Marigny-Belfort SAS	75008 Paris	Immobilier	421 204 561	IG	89,8 100,0
Marigny-Elysées SAS	75008 Paris	Holding	419 728 035	IG	89,8 100,0
Marigny Foncière SAS	75008 Paris	Holding	433 585 882	IG	89,8 100,0
Mat-Bel 2 SAS	75008 Paris	Holding	493 174 288	IG	89,8 100,0
Matignon Abbeville SAS	75008 Paris	Immobilier	392 843 298	IG	89,8 100,0
Matignon-Bail SAS	75008 Paris	Immobilier	344 211 974	IG	89,8 100,0
Matignon Corbeil Centre SAS	75008 Paris	Holding	392 679 247	IG	89,8 100,0
Palais des Marchands SCI	75116 Paris	Immobilier	448 218 339	IP	26,5 50,0
Premier Investments SP Zoo	Varsovie	Immobilier	Pologne	ME	22,5 25,0
SNC du Centre commercial Grand Argenteuil	75008 Paris	Immobilier	408 595 361	IG	76,3 85,0
SCCV des Jardins de Seine 1	75008 Paris	Immobilier	422 192 682	IG	76,3 85,0

\*Sociétés cotées.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

Sociétés	Siège social	Secteur d'activité	n° Siren ou pays		31/12/2009	
					% d'intérêt	% de contrôle
SCCV des Jardins de Seine 2	75008 Paris	Immobilier	422 192 740	IG	76,3	85,0
Sofaret SCI	75008 Paris	Immobilier	338 630 957	IG	71,8	80,0
<b>Rallye SA*</b>	<b>75008 Paris</b>	<b>Holding</b>	<b>054 500 574</b>	<b>IG</b>	<b>52,9</b>	<b>72,9</b>
Alpétrol SAS	75008 Paris	Holding	325 337 475	IG	52,9	100,0
Bruyère (La) SA	75008 Paris	Holding	409 961 950	IG	35,4	67,0
Cobivia SAS	75008 Paris	Holding	318 906 146	IG	52,9	100,0
Colisée Finance III SAS	75008 Paris	Holding	484 604 558	IG	52,9	100,0
Colisée Finance IV SAS	75008 Paris	Holding	492 132 469	IG	52,9	100,0
Colisée Finance V SAS	75008 Paris	Holding	441 462 801	IG	52,9	100,0
Colisée Finance VI SA	75008 Paris	Holding	429 888 951	IG	52,9	100,0
Genty Immobilier SAS	75008 Paris	Immobilier	324 309 699	IG	52,9	100,0
H.M.B SAS	75008 Paris	Holding	582 079 679	IG	52,9	100,0
Kerrous SAS	75008 Paris	Holding	349 920 454	IG	52,9	100,0
Kergorju SCI	29200 Brest	Immobilier	323 354 589	IG	52,9	100,0
Magasins Jean SAS	29200 Brest	Grande distribution	303 469 332	IG	52,9	100,0
Matignon Sablons SAS	75008 Paris	Immobilier	392 712 816	IG	52,9	100,0
Matimmob 1 SAS	75008 Paris	Immobilier	405 262 817	IG	52,9	100,0
MFD Inc. (ex Athlete's Foot Group Inc.)	GA 30331 Atlanta	Holding	Etats-Unis	IG	52,9	100,0
Miramont Finance & Distribution SA	75008 Paris	Holding	328 276 324	IG	52,9	100,0
O.C.P. SAS	75008 Paris	Holding	572 016 681	IG	52,9	100,0
Perrières (Des) SCI	75008 Paris	Immobilier	342 781 093	IG	52,9	100,0
Sables (Les) SCI	75008 Paris	Immobilier	348 637 869	IG	33,1	62,5
Sivigral SCI	75008 Paris	Immobilier	308 697 499	ME	21,2	40,0
Soparin SAS	75008 Paris	Holding	348 637 869	IG	52,9	100,0
<b>Parande SAS</b>	<b>75008 Paris</b>	<b>Holding</b>	<b>414 838 615</b>	<b>IG</b>	<b>52,9</b>	<b>100,0</b>
Alexa Group	Düsseldorf	Immobilier	Allemagne	IP	30,4	50,0
Alexanderplatz Voltairestrasse GmbH	Berlin	Immobilier	Allemagne	IG	60,9	90,0
Alta Marigny Carré de Soie SNC	75002 Paris	Immobilier	449 231 463	IP	35,7	50,0
Centrum Alexa SARL	Luxembourg	Immobilier	Luxembourg	IG	67,7	100,0
Centrum Gdynia SARL	Luxembourg	Immobilier	Luxembourg	IG	66,8	100,0
Centrum Leto SARL	Luxembourg	Immobilier	Luxembourg	IG	52,9	100,0
Centrum Poznan SARL	Luxembourg	Immobilier	Luxembourg	IG	52,9	100,0

\*Sociétés cotées.

Sociétés	Siège social	Secteur d'activité	n° Siren ou pays	31/12/2009		
				% d'intérêt	% de contrôle	
Centrum Saint-Petersbourg (ex Apsys Investment Russia SARL)	Luxembourg	Immobilier	Luxembourg	IP	26,5	50,0
Centrum Weiterstadt SARL	Luxembourg	Immobilier	Luxembourg	IG	67,7	100,0
Centrum Wzgorze SP Zoo	Gdynia	Immobilier	Pologne	IG	73,8	100,0
Einkaufszentrum Am Alex GmbH	Berlin	Immobilier	Allemagne	IG	60,9	90,0
Gutenbergstrasse BAB5 GmbH	Berlin	Immobilier	Allemagne	IG	54,1	80,0
HBF Konigswall GmbH	Berlin	Immobilier	Allemagne	IG	52,9	100,0
Hippodrome Carré de Soie SARL	75008 Paris	Immobilier	493 455 810	IP	35,3	50,0
IG Real Estate Investments SRL	Bucarest	Immobilier	Roumanie	IG	35,2	100,0
IG Romanian Investments Ltd	Nicosie	Immobilier	Chypre	IG	43,2	81,6
Loop 5 Shopping Centre GmbH	Düsseldorf	Immobilier	Allemagne	IP	27,1	50,0
Marigny Expansion SAS	75008 Paris	Holding	433 586 096	IG	71,4	100,0
Parande Ventures (partnership)	New York	Holding	Etats-Unis	IG	52,4	99,0
Pargest SAS	75008 Paris	Holding	501 492 144	IG	48,9	96,3
Pargest Holding SAS	75008 Paris	Holding	501 515 167	IG	50,8	96,1
Parinvest SAS	75008 Paris	Holding	433 872 040	IG	52,9	100,0
Pont de Grenelle SCI	75008 Paris	Immobilier	447 523 648	ME	28,5	40,0
Rivoli Participations SAS	75008 Paris	Holding	483 544 177	ME	14,6	27,6
Ruban Bleu St Nazaire SCI	75116 Paris	Immobilier	477 660 013	ME	26,5	50,0
SistemApsys SARL	Luxembourg	Immobilier	Luxembourg	ME	13,2	50,0
<b>Euristates Inc.</b>	<b>Wilmington, Delaware 19801</b>	<b>Holding</b>	<b>Etats-Unis</b>	<b>IG</b>	<b>52,9</b>	<b>100,0</b>
555 Watertown LLC	Watertown, Massachusetts 02472	Immobilier	Etats-Unis	IG	50,5	100,0
Beacon Pleasant Street LLC	Wilmington, Delaware 19801	Holding	Etats-Unis	IG	44,7	86,2
EREC Ventures LLC	Wilmington, Delaware 19801	Holding	Etats-Unis	IG	51,8	100,0
EREC Ventures II LLC	Wilmington, Delaware 19801	Holding	Etats-Unis	IG	52,8	100,0
Euris North America Corp.	Wilmington, Delaware 19801	Holding	Etats-Unis	IG	52,9	100,0
ENAC Ventures LLC	Wilmington, Delaware 19801	Holding	Etats-Unis	IG	52,6	100,0
Euris Real Estate Corp.	Wilmington, Delaware 19801	Holding	Etats-Unis	IG	52,9	100,0
Parande Brooklyn Corp.	Wilmington, Delaware 19801	Holding	Etats-Unis	IG	52,9	100,0
Parande Brooklyn Ventures LLC	Wilmington, Delaware 19801	Holding	Etats-Unis	IG	50,6	100,0
Repton Place LLC	Boston, Massachusetts 02110	Immobilier	Etats-Unis	IG	44,7	100,0
<b>Groupe GO Sport SA*</b>	<b>38360 Sassenage</b>	<b>Sport</b>	<b>958 808 776</b>	<b>IG</b>	<b>38,9</b>	<b>78,3</b>

\*Sociétés cotées.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

Sociétés	Siège social	Secteur d'activité	n° Siren ou pays		31/12/2009	
					% d'intérêt	% de contrôle
Buissières (Les) SAS	38360 Sassenage	Immobilier	067 500 397	IG	38,9	100,0
Club Sports Diffusion SA	1050 Bruxelles	Sport	Belgique	IG	38,9	100,0
Courir France SAS	38360 Sassenage	Sport	428 559 967	IG	38,9	100,0
Delort Sports SARL	38360 Sassenage	Sport	344 720 115	IG	38,9	100,0
GO Sport France SAS	38360 Sassenage	Sport	428 560 031	IG	38,9	100,0
GO Sport International SAS	38360 Sassenage	Sport	428 560 221	IG	38,9	100,0
GO Sport Les Halles SNC	38360 Sassenage	Sport	329 021 463	IG	38,9	100,0
Gosport.com SAS	38360 Sassenage	Sport	431 734 193	IG	38,9	100,0
GO Sport Polska SP Zoo	02801 Varsovie	Sport	Pologne	IG	38,9	100,0
Grand Large Sport SAS	38360 Sassenage	Sport	412 271 421	IG	38,9	100,0
Limpart Investments BV	1102 Amsterdam	Sport	Pays-Bas	IG	38,9	100,0
<b>Casino, Guichard-Perrachon SA*</b>	<b>42100 Saint-Etienne</b>	<b>Grande distribution</b>	<b>554 501 171</b>	<b>IG</b>	<b>25,7</b>	<b>60,7</b>
AEW Immocommercial	75012 Paris	Immobilier	500 753 751	ME	5,3	20,5
Alcudia Promotion SAS	42100 Saint-Etienne	Immobilier	502 470 974	IG	25,7	100,0
Groupe Anfilco (Disco)	Montevideo	Grande distribution	Uruguay	IP	16,1	62,5
Balcadis 2 SNC	20220 Ile Rousse	Grande distribution	400 420 287	IG	25,7	100,0
Banque du groupe Casino SA	75116 Paris	Banque	434 130 423	IP	15,4	60,0
Bergsaar BV	Amsterdam	Holding	Pays-Bas	IG	25,7	100,0
Groupe Big C *	Lupini	Grande distribution	Thaïlande	IG	16,3	63,2
Bonuella	Caracas	Holding	Venezuela	IG	25,7	100,0
Caserne de Bonne (La) SCI	75008 Paris	Immobilier	477 667 976	IG	25,7	100,0
Casino Carburants SAS	42100 Saint-Etienne	Stations-services	428 267 942	IG	25,7	100,0
Casino Information Technology SAS	42100 Saint-Etienne	Services	444 524 177	IG	25,7	100,0
Casino International SAS	42100 Saint-Etienne	Services	424 064 780	IG	25,7	100,0
Casino Ré SA	Luxembourg	Assurance	Luxembourg	IG	25,7	100,0
Casino Restauration SAS	42100 Saint-Etienne	Restauration	342 043 528	IG	25,7	100,0
Casino Services SAS	42100 Saint-Etienne	Services	428 267 249	IG	25,7	100,0
Casino Vacances SNC	75009 Paris	Voyages	414 047 852	IG	25,7	100,0
Cativen	Caracas	Grande distribution	Venezuela	IG	16,9	65,7
Cdiscount SA	33700 Mérignac	E- commerce	424 059 822	IG	20,8	80,9
Centrum Handlowe Jantar Sp.zoo	Varsovie	Immobilier	Pologne	IG	6,5	51,0

\*Sociétés cotées.

Sociétés	Siège social	Secteur d'activité	n° Siren ou pays		31/12/2009	
					% d'intérêt	% de contrôle
Centrum Handlowe Pogoria Sp.zoo	Varsovie	Immobilier	Pologne	IG	6,5	51,0
Club Avantages SAS	42100 Saint-Etienne	Cartes de fidélité	409 864 683	IG	25,2	98,0
Coboop BV	Amsterdam	Holding	Pays-Bas	IG	25,7	100,0
Codim 2 SA (groupe Codim)	20200 Bastia	Grande distribution	400 594 412	IG	25,7	100,0
Comacas SNC	42100 Saint-Etienne	Achats	428 270 003	IG	25,7	100,0
Costa Verde SNC	20230 San Nicolao	Grande distribution	487 625 501	IG	25,7	100,0
Devoto	Montevideo	Grande distribution	Uruguay	IG	24,9	96,6
Dinetard SAS	42100 Saint-Etienne	Immobilier	315 999 029	IG	25,7	100,0
Distribution Casino France SAS	42100 Saint-Etienne	Grande distribution	428 268 023	IG	25,7	100,0
Distridyn SA	75008 Paris	Grande distribution	325 366 334	IP	12,9	50,0
Dunnhumby France SAS	42100 Saint-Etienne	Marketing	492 705 595	IP	12,9	50,0
Easydis SAS	42160 Andrézieux-Bouthéon	Logistique	383 123 874	IG	25,7	100,0
EMC Distribution SAS	75116 Paris	Achats	428 269 104	IG	25,7	100,0
Espace Warszawa Sp.zoo	Varsovie	Immobilier	Pologne	IG	6,5	51,0
Groupe Exito*	Medellin	Grande distribution	Colombie	IG	14,1	54,8
Carulla Vivero SA	Bogota, D.C.	Grande distribution	Colombie	IG	25,7	99,9
SA Didetexco	Municipio de Envigado	Grande distribution	Colombie	IG	25,2	97,8
Patrimonio Autonomo San Pedro Plaza	Bogota, D.C.	Immobilier	Colombie	IG	13,1	51,0
Fidis 2 SNC	20240 Ghisonaccia	Grande distribution	407 721 125	IG	25,7	100,0
Floréal SA	42100 Saint-Etienne	Grande distribution	950 405 928	IG	25,7	100,0
Géant Foncière BV	Amsterdam	Holding	Pays-Bas	IG	25,7	100,0
Géant Holding BV	Amsterdam	Holding	Pays-Bas	IG	25,7	100,0
Géant International BV	Amsterdam	Holding	Pays-Bas	IG	25,7	100,0
Geimex SA	75001 Paris	Grande distribution	303 765 291	IP	12,9	50,0
Gelase SA	Bruxelles	Holding	Belgique	IG	25,7	100,0
Groupe GPA (ex CBD) *	São Paulo	Grande distribution	Brésil	IP	8,7	33,7
Halles des Bords de Loire (Les) SCI	75008 Paris	Immobilier	477 667 067	IG	25,7	100,0
Hyper Rocade 2 SNC	20600 Furiani	Grande distribution	400 315 438	IG	25,7	100,0
IGC Promotion SAS	42100 Saint-Etienne	Immobilier	487 514 481	IG	25,7	100,0
Immobilière groupe Casino Services SAS	42100 Saint-Etienne	Immobilier	424 064 707	IG	25,7	100,0

\*Sociétés cotées.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

Sociétés	Siège social	Secteur d'activité	n° Siren ou pays		31/12/2009	
					% d'intérêt	% de contrôle
Intexa SA *	42100 Saint-Etienne	Sans activité	340 453 463	IG	25,2	97,9
IRTS SARL	Le Grand Saconnex	Services	Suisse	IG	25,7	100,0
Latic	Wilmington, Delaware	Holding	Etats-Unis	IG	25,7	100,0
Libertad SA	Cordoba	Grande distribution	Argentine	IG	25,7	100,0
L'Immobilière groupe Casino SAS	42100 Saint-Etienne	Immobilier	428 269 856	IG	25,7	100,0
Lion de Toga 2 SNC	20200 Bastia	Grande distribution	400 315 479	IG	25,7	100,0
Marushka Holding BV	Amsterdam	Holding	Pays-Bas	IG	25,7	100,0
Mayland (ex Géant Polska)	Varsovie	Immobilier	Pologne	IG	25,7	100,0
Groupe Monoprix	92116 Clichy	Grande distribution	552 018 020	IP	12,9	50,0
Onagan Promotion SAS	42100 Saint-Etienne	Immobilier	428 251 912	IG	25,7	100,0
Pacam 2 SNC	20167 Mezzavia	Grande distribution	400 332 078	IG	25,7	100,0
Pachidis SA	42100 Saint-Etienne	Holding	420 233 777	IG	25,7	100,0
Plouescadis SAS	75016 Paris	Holding	420 233 876	IG	25,7	100,0
Polca Holding SA	Bruxelles	Holding	Belgique	IG	25,7	100,0
Poretta 2 SNC	20137 Porto-Vecchio	Grande distribution	400 332 128	IG	25,7	100,0
Prical 2 SNC	20260 Calvi	Grande distribution	480 266 956	IG	25,5	100,0
Prodis 2 SNC	20110 Propriano	Grande distribution	400 564 431	IG	25,7	100,0
Régie Média Trade SAS	75008 Paris	Services	428 251 862	IP	12,9	50,0
Restauration Collective Casino SAS	42100 Saint-Etienne	Restauration	440 322 808	IG	25,7	100,0
Ségisor SA	42100 Saint-Etienne	Holding	423 944 677	IG	25,7	100,0
Semafrac SNC	20600 Furiani	Grande distribution	412 639 676	IG	25,7	100,0
Serca SAS	42100 Saint-Etienne	Grande distribution	325 079 457	IG	25,7	100,0
Shopping Property Fund 1	75017 Paris	Immobilier	519 260 343	ME	9,7	37,7
SNC des Cash Corsés	20200 Bastia	Grande distribution	421 001 306	IG	25,7	100,0
Soderip SNC	42100 Saint-Etienne	Immobilier	389 737 305	IG	25,7	100,0
Sodico 2 SNC	20250 Corte	Grande distribution	400 315 545	IG	25,7	100,0
Spice Espana S.L.	Pampelune	Services	Espagne	IG	25,7	100,0
Sudéco SAS	42100 Saint-Etienne	Grande distribution	348 877 044	IG	25,7	100,0
Sudis 2 SNC	20137 Porto-Vecchio	Grande distribution	400 332 151	IG	25,7	100,0
Super de Boer NV * (ex Laurus NV)	5201 AD's-Hertogenbosch	Grande distribution	Pays-Bas	IG	14,7	57,0

\*Sociétés cotées.

Sociétés	Siège social	Secteur d'activité	n° Siren ou pays		31/12/2009	
					% d'intérêt	% de contrôle
Tevir SA	42100 Saint-Etienne	Holding	428 268 874	IG	25,7	100,0
Théiadis SAS	42100 Saint-Etienne	Holding	492 169 594	IG	24,8	96,5
Unigros 2 SNC	20200 Bastia	Grande distribution	400 315 610	IG	25,7	100,0
Uranie SAS	42100 Saint-Etienne	Grande distribution	380 236 547	IG	25,7	100,0
Vegas Argentina SA	Buenos Aires	Holding	Argentine	IG	25,7	100,0
Villa Plancha SAS	42100 Saint-Etienne	Restauration	497 588 590	IG	25,7	100,0
Vindémia SA	Sainte-Marie (Réunion)	Grande distribution	Océan Indien	IG	25,7	100,0
Vivéris Odyssee	75001 Paris	Immobilier	518 993 746	ME	6,9	26,7
Wilkes	São Paulo	Grande distribution	Brésil	IP	17,7	68,8
<b>Asinco SA (groupe Franprix/Leader Price)</b>	<b>75016 Paris</b>	<b>Grande distribution</b>	<b>343 045 316</b>	<b>IG</b>	<b>25,7</b>	<b>100,0</b>
Baud SA	94430 Chennevières-sur-Marne	Grande distribution	414 265 165	IG	25,7	100,0
Cafige	75009 Paris	Holding	498 598 853	IG	15,4	60,0
Cofilead	75017 Paris	Holding	499 268 597	IG	15,4	60,0
Groupe Cogefisd	75017 Paris	Grande distribution	377 563 648	IG	21,6	84,0
DBA SNC	56312 Lorient	Holding	390 849 479	ME	16,6	49,0
Distribution Leader Price SNC	77220 Gretz-Armainvilliers	Grande distribution	384 846 432	IG	25,7	100,0
Groupe Figeac	75017 Paris	Grande distribution	344 316 708	IG	21,6	84,0
Franprix distribution SAS	75016 Paris	Grande distribution	504 065 822	IG	25,7	100,0
Franprix Holding SA	75016 Paris	Grande distribution	955 200 621	IG	25,7	100,0
HD Rivière	31000 Toulouse	Holding	512 538 190	ME	10,3	40,0
Patrick Fabre Distribution	75006 Paris	Holding	510 748 734	ME	10,3	40,0
Besançon Saint-Claude SARL	25000 Besançon	Sans activité	419 660 246	IG	25,7	100,0
H2A	92700 Colombes	Financier	437 812 316	IG	15,4	60,0
Leader Price Argentina SA	Buenos Aires	Grande distribution	Argentine	IG	25,7	100,0
Leader Price Holding SA	75016 Paris	Grande distribution	419 695 341	IG	25,7	100,0
Leadis Holding	94430 Chennevières-sur-Marne	Grande distribution	n.a.	IG	25,7	100,0
Lecogest SARL	92500 Rueil-Malmaison	Holding	390 050 944	IG	25,7	100,0
Groupe Minimarché	94430 Chennevières-sur-Marne	Grande distribution	n.a.	IG	24,5	100,0
Pro Distribution SA	92370 Chaville	Holding	422 464 313	ME	12,6	49,0

\*Sociétés cotées.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Annexe aux comptes consolidés

Sociétés	Siège social	Secteur d'activité	n° Siren ou pays	31/12/2009		
				% d'intérêt	% de contrôle	
Groupe Retail Leader Price	94430 Chennevières-sur-Marne	Grande distribution	n.a.	IG	25,7	100,0
R.L.P. Investissement SA	77220 Gretz-Armainvilliers	Grande distribution	392 077 954	IG	25,7	100,0
Sarjel	94100 St-Maur-des-Fossés	Financier	389 376 023	ME	12,6	49,0
Sédifrais SA	95560 Montsoulst	Grande distribution	341 500 858	IG	24,9	100,0
Sodigestion	92000 Nanterre	Financier	441 740 917	IG	15,4	60,0
Groupe Sofigep	92500 Rueil-Malmaison	Grande distribution	338 884 976	IG	25,7	100,0
Surgenord SAS	93500 Pantin	Holding	329 492 102	IG	24,9	100,0
S.R.P	75017 Paris	Grande distribution	325 356 186	IG	25,7	100,0
<b>Mercialys SA*</b>	<b>75016 Paris</b>	<b>Immobilier</b>	<b>424 064 707</b>	<b>IG</b>	<b>13,2</b>	<b>53,7</b>
Bourg en Bresse Kennedy SCI	42100 Saint-Etienne	Immobilier	431 412 113	IG	12,8	96,5
Centre commercial Kerbernard SCI	42100 Saint-Etienne	Immobilier	777 501 396	IG	13,0	98,3
Corin Asset Management SAS	20600 Furiani	Immobilier	492 107 990	IP	5,3	40,0
Diane (La) SCI	13100 Aix en Provence	Immobilier	424 153 815	IG	13,2	100,0
Mercialys Gestion SAS	42100 Saint-Etienne	Immobilier	484 531 561	IG	13,2	100,0
Mery 2 SAS	75116 Paris	Immobilier	494 334 568	IG	13,2	100,0
Point Confort SA	42100 Saint-Etienne	Immobilier	306 139 064	IG	13,2	100,0
Toulon Bon Rencontre SCI	42100 Saint-Etienne	Immobilier	431 413 012	IG	12,8	96,7

\*sociétés cotées

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Attestation du responsable du rapport financier annuel

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport financier annuel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion du rapport financier annuel présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Paris, le 12 mars 2010

Didier LÉVÊQUE  
Directeur Général

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## sur les comptes consolidés

### Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Finatis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note « Incidence des changements de méthode » du paragraphe I « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés qui décrit les nouvelles normes et interprétations que le groupe a appliquées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et leurs conséquences sur les comptes consolidés du groupe,
- la note 1. « Faits marquants » du paragraphe II « Notes aux états financiers consolidés » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose, d'une part, le traitement comptable retenu par le groupe pour traduire la distribution d'un dividende en actions Mercialys et, d'autre part, les positions prises par le groupe relatives à l'intégration des comptes de sa filiale vénézuélienne, Cativen, dans les comptes consolidés du groupe.

## II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### **I Principes comptables**

La note 1. « Faits marquants » du paragraphe II « Notes aux états financiers consolidés » précise le mode de comptabilisation de la distribution d'un dividende en actions Mercialys et les principes retenus pour la comptabilisation des opérations au Venezuela. La note 17 décrit quant à elle les éléments justifiant la comptabilisation selon la méthode de mise en équivalence des participations dans les OPC. Nos diligences ont porté sur l'examen de l'ensemble des éléments de droit et de fait sous-tendant le caractère approprié des principes et méthodes retenus par votre groupe pour traduire ces opérations ainsi que sur celui du caractère approprié des informations données en annexe.

## I Estimations comptables

Le groupe est conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la dépréciation des goodwill, les actifs immobiliers et les actifs financiers disponibles à la vente (note « Goodwill et Immobilisations incorporelles », « Immobilisations corporelles », « Immeubles de placement », « Dépréciation des actifs non courants » et « Actifs financiers » du paragraphe I « Règles et méthodes comptables » détaillées dans les notes 13, 14, 15, 16 et 19. Concernant ces actifs et ces goodwill, le groupe dispose pour s'assurer de leur valeur recouvrable, d'une part, d'évaluations externes et, d'autre part, de plans financiers pluriannuels, approuvés par la direction.

Nous avons examiné la documentation disponible, apprécié le caractère raisonnable des évaluations retenues et vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée concernant les hypothèses retenues par le groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 14 avril 2010  
Les Commissaires aux comptes

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES  
Rémi SAVOURNIN

ERNST & YOUNG et Autres  
Henri-Pierre NAVAS

# COMPTES INDIVIDUELS

## Bilan

### ACTIF

(En millions d'euros)	Notes	31/12/2009	31/12/2008
<b>Actif immobilisé</b>			
Immobilisations incorporelles brutes		8,0	8,0
Amortissements		(0,3)	(0,3)
Immobilisations incorporelles nettes	1	7,7	7,7
Immobilisations corporelles brutes		1,3	1,3
Amortissements		(1,1)	(1,0)
Immobilisations corporelles nettes	2	0,2	0,3
Immobilisations financières brutes		378,1	389,4
Dépréciations		(1,3)	(5,0)
Immobilisations financières nettes	3	376,8	384,4
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>384,7</b>	<b>392,4</b>
<b>Actif circulant</b>			
Créances d'exploitation brutes		39,1	70,2
Dépréciations			
Créances d'exploitation nettes	4	39,1	70,2
Valeurs mobilières de placement brutes		1,2	4,8
Dépréciations		(0,2)	(1,1)
Valeurs mobilières de placement nettes	5	1,0	3,7
Disponibilités		0,3	0,4
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>40,4</b>	<b>74,3</b>
Comptes de régularisation et assimilés	6	0,3	
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>425,4</b>	<b>466,7</b>

## PASSIF

(En millions d'euros)	Notes	31/12/2009	31/12/2008
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		84,8	84,8
Primes d'émission, de fusion, et d'apport		112,2	112,2
Réserve légale		9,3	9,3
Réserves statutaires			
Réserves réglementées		2,1	1,4
Autres réserves		15,5	16,2
Report à nouveau		63,8	58,4
Résultat de l'exercice		14,5	28,0
<b>Total des capitaux propres</b>	7	<b>302,2</b>	<b>310,3</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		120,4	149,9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		0,2	0,3
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes		2,5	5,9
<b>Total des dettes</b>	8	<b>123,1</b>	<b>156,1</b>
Comptes de régularisation et assimilés	9	0,1	0,3
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>425,4</b>	<b>466,7</b>

# COMPTES INDIVIDUELS

## Compte de résultat

(En millions d'euros)	Notes	2009	2008
<b>Produits d'exploitation</b>			
Prestations de services et produits accessoires		0,2	0,2
Autres produits de gestion			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>0,2</b>	<b>0,2</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats et charges externes		1,6	1,7
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et charges sociales			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		0,1	0,1
Autres charges			
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>1,7</b>	<b>1,8</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(1,5)</b>	<b>(1,6)</b>
<b>Produits financiers</b>			
Produits financiers de participations		18,3	36,2
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0,9
Autres intérêts et produits assimilés		3,3	4,5
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		4,7	24,2
Différences positives de change		0,2	0,5
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			1,4
<b>Total des produits financiers</b>		<b>26,5</b>	<b>67,7</b>
<b>Charges financières</b>			
Dotations aux dépréciations et provisions			0,4
Intérêts et charges assimilées		6,0	13,3
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,9	3,2
Différences négatives de change			0,7
<b>Total des charges financières</b>		<b>6,9</b>	<b>17,6</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	10	<b>19,6</b>	<b>50,1</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>18,1</b>	<b>48,5</b>
<b>Produits exceptionnels</b>			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			19,9
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
<b>Total des produits exceptionnels</b>			<b>19,9</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		3,6	40,1
Dotations aux dépréciations et provisions			
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>3,6</b>	40,1
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	11	<b>(3,6)</b>	<b>(20,2)</b>
<b>Produit (charge) d'impôts sur les bénéfices</b>	12		<b>(0,3)</b>
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>14,5</b>	<b>28,0</b>

# COMPTES INDIVIDUELS

## Annexe

### I. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les principaux chiffres clés des comptes individuels se résument comme suit :

(En millions d'euros)	2009	2008
Capitaux propres	302,2	310,3
Dettes financières nettes	119,1	145,8
Résultat courant	18,1	48,5
Résultat net	14,5	28,0
Résultat net en € par action	2,6 €	5,0 €

Au cours de l'exercice 2009, Finatis a maintenu sa participation directe dans Foncière Euris, société cotée sur l'Eurolist B à hauteur de 79,1%.

Le résultat net est un bénéfice de 14,5 M€ en 2009 contre 28,0 M€ en 2008, qui intégrait notamment un acompte sur dividende Foncière Euris au titre de l'exercice 2008 pour 7,9 M€.

La société Finatis a versé en juillet 2009 un dividende de 4€ par action, soit 22,6 M€ au titre de l'exercice 2008.

### II. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

#### 1. Rappel des principes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des règles françaises d'établissement et de présentation des comptes annuels, conformément au Plan Comptable Général et aux textes parus à la date d'arrêté des comptes.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

#### 2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée de vie estimée, soit :

	Durée	Mode
Logiciels	1 an	Linéaire
Aménagements et installations	Entre 5 et 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 ou 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Dégressif ou linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable diminuée des amortissements.

# COMPTES INDIVIDUELS

## Annexe

### 3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût historique.

Les titres et créances immobilisés sont classés :

- En participations lorsqu'ils sont susceptibles d'être compris dans le périmètre de consolidation, lorsque la société Finatis exerce une certaine influence. Les titres de participation comprennent tous les titres donnant droit au capital : actions, obligations remboursables en actions et, par dérogation au Plan Comptable Général, les bons de souscription d'actions ;
- En titres immobilisés de l'activité de portefeuille lorsqu'ils ont été acquis pour en retirer, à plus ou moins longue échéance, une rentabilité satisfaisante et sans que la société Finatis n'intervienne dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus.

En fin d'année, les titres de participation et les titres immobilisés de l'activité de portefeuille sont évalués sur la base de leur valeur d'usage telle que définie par le Plan Comptable Général en tenant compte de critères multiples, tels que par exemple, actif net comptable, actif net réévalué, valeur de rendement ou de rentabilité, valeur boursière, perspectives de développement.

Une dépréciation des titres est comptabilisée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable brute.

Les dividendes sont enregistrés à la date de la décision de distribution pour leurs montants nets de crédit d'impôt.

### 4. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement est inférieure à la valeur comptable..

### 5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement comprennent les titres représentatifs d'un emploi temporaire de trésorerie ou acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût historique. Une dépréciation est calculée chaque fois que la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable brute.

La valeur de marché est :

- la valeur liquidative à la clôture de l'exercice pour les actions de SICAV et les parts de Fonds Communs de Placement ;
- le cours de Bourse moyen du mois de décembre pour les titres cotés.

### 6. Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours des devises à la date des transactions.

Les créances, valeurs mobilières de placement, disponibilités et emprunts en devises sont converties au cours de clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes éventuelles se rapportant aux créances et dettes en monnaies étrangères entraînent s'il y a lieu la constitution d'une provision pour risques. Si une opération en devises est assortie d'une couverture de change, la provision n'est toutefois constituée qu'à concurrence du risque non couvert.

La prise en compte en résultat des effets de change dégagés sur les emprunts en devises, qui constituent des opérations de couverture, a lieu lors de la cession des éléments ainsi couverts.

Les écarts de change constatés en fin d'exercice sur les disponibilités en devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

### 7. Opérations de change à terme

Les opérations de change à terme sont exclusivement effectuées pour couvrir les risques de change, elles sont converties au cours de clôture de l'exercice.

La prise en compte en résultat des effets de change dégagés sur ces opérations a lieu lors de la cession des éléments ainsi couverts.

### III. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### | Note 1. Immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	01/01/09	Augmentations	Diminutions	31/12/09
<b>Valeur brute</b>				
Logiciels	0,3			0,3
Autres actifs incorporels	7,7			7,7
<b>Total valeur brute</b>	<b>8,0</b>			<b>8,0</b>
<b>Amortissements</b>				
Logiciels	0,3			0,3
<b>Total amortissements</b>	<b>0,3</b>			<b>0,3</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>7,7</b>			<b>7,7</b>

Les autres actifs incorporels correspondent à un mali technique enregistré lors d'opérations de confusion de patrimoine intervenues en 2007 et affecté extra-comptablement aux actions Foncière Euris détenues par Finatis.

#### | Note 2. Immobilisations corporelles

(En millions d'euros)	01/01/09	Augmentations	Diminutions	31/12/09
<b>Valeur brute</b>				
Aménagements et installations	0,9			0,9
Matériel de bureau et informatique	0,1			0,1
Mobilier	0,3			0,3
<b>Total valeur brute</b>	<b>1,3</b>			<b>1,3</b>
<b>Amortissements</b>				
Aménagements et installations	0,7			0,7
Matériel de bureau et informatique	0,1			0,1
Mobilier	0,2	0,1		0,3
<b>Total amortissements</b>	<b>1,0</b>	<b>0,1</b>		<b>1,1</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>0,3</b>			<b>0,2</b>

## COMPTES INDIVIDUELS

## Annexe

## | Note 3. Immobilisations financières

(En millions d'euros)	01/01/09	Augmentations	Diminutions	Virement de compte à compte	31/12/09
<b>Valeur brute</b>					
Titres de participation	376,3	0,2			376,5
Créances rattachées aux participations	7,9	17,0	24,9		
Autres immobilisations financières	5,2		3,6		1,6
<b>Total valeur brute</b>	<b>389,4</b>	<b>17,2</b>	<b>28,5</b>		<b>378,1</b>
<b>Dépréciation</b>					
Titres de participation	0,1				0,1
Autres immobilisations financières	4,9		3,7		1,2
<b>Total dépréciations</b>	<b>5,0</b>		<b>3,7</b>		<b>1,3</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>384,4</b>				<b>376,8</b>

Les variations sur créances rattachées aux participations correspondent principalement aux dividendes Foncière Euris encaissés durant l'exercice.

Les diminutions des autres immobilisations financières concernent essentiellement les cessions de titres immobilisés de l'activité de portefeuille.

## | Note 4. Créances

(En millions d'euros)	Montant brut	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an et à moins de cinq ans	Dont à plus de cinq ans
<b>Actif immobilisé</b>				
Créance rattachée aux participations				
<b>Actif circulant</b>				
Créances d'exploitation	39,1	39,1		
<b>Total <sup>(1)</sup></b>	<b>39,1</b>	<b>39,1</b>		

(1) Dont intérêts courus sur comptes courants du Groupe : 1,2 M€.

## | Note 5. Valeurs mobilières de placement

(En millions d'euros)	01/01/09	Augmentations	Diminutions	Virement de compte à compte	31/12/09
Valeur brute	4,8	54,7	58,3		1,2
Dépréciations	1,1		0,9		0,2
<b>Valeur nette</b>	<b>3,7</b>				<b>1,0</b>

- Les valeurs mobilières de placement sont composées d'actions cotées pour un montant net de 1,0 M€ ;
- Elles comprennent notamment 11 957 actions Finatis détenues en propre au 31 décembre 2009 dans le cadre du contrat de liquidité sur le titre ;
- Il n'y a pas de différence significative entre la valeur de marché des valeurs mobilières de placement et leur évaluation pour un montant net au bilan.

## | Note 6. Comptes de régularisation et assimilés

Les comptes de régularisation et assimilés sont composés principalement de charges financières et sont à moins d'un an pour 0,1 M€.

## IV. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### | Note 7. Tableau de variation des capitaux propres

Le capital social s'élève à 84,8 M€. Il est composé de 5 656 860 actions de 15 € de valeur nominale.

(En millions d'euros)	2008	Affectation du résultat	Autres mouvements de l'exercice	Résultat 2009	2009
Capital social	84,8				84,8
Primes d'émission, de fusion, d'apport	112,2				112,2
Réserve légale	9,3				9,3
Réserves réglementées <sup>(1)</sup>	1,4		0,7		2,1
Autres réserves <sup>(1)</sup>	16,2		(0,7)		15,5
Report à nouveau	58,4	5,4			63,8
Résultat	28,0	(28,0)		14,5	14,5
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>310,3</b>	<b>(22,6)</b>		<b>14,5</b>	<b>302,2</b>
Dividendes distribués		22,6			
Nombre d'actions	5 656 860				5 656 860

(1) au 31/12/2009 : réserve indisponible liée à la conversion du capital en euros pour 1,4 M€ et la réserve pour actions propres pour 0,7 M€, constituée par prélèvement sur le poste autres réserves.

# COMPTES INDIVIDUELS

## Annexe

### | Note 8. Dettes

(En millions d'euros)	Montant	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an et à moins de cinq ans	Dont à plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	120,4	19,4	101,0	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0,2	0,2		
Autres dettes	2,5	2,5		
<b>TOTAL <sup>(1)</sup></b>	<b>123,1</b>	<b>22,1</b>	<b>101,0</b>	

(1) Dont charges à payer : 0,6 M€

### | Note 9. Comptes de régularisation et assimilés

Les comptes de régularisation et assimilés sont composés principalement d'un écart de conversion passif pour un total de 0,1 M€ et sont à moins d'un an.

## V. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### | Note 10. Résultat financier

Le résultat financier s'élève à 19,6 M€ contre 50,1 M€ en 2008, qui intégrait des reprises de provisions nettes de 23,8 M€ et un acompte sur dividende de Foncière Euris de 7,9 M€ non reconduit en 2009.

En 2009 :

- les produits financiers de participations correspondent essentiellement aux distributions de Foncière Euris au titre de 2008 à hauteur de 17 M€ ;
- Les reprises de provisions nettes de 4,7 M€ correspondent à hauteur de 3,6 M€ à la perte dégagée au niveau du résultat exceptionnel ;
- Les autres frais financiers nets pour un montant de - 3,4 M€, en baisse par rapport à 2008, s'expliquent principalement par la baisse des coûts de financement.

### | Note 11. Résultat exceptionnel

(En millions d'euros)	2009	2008
Produits exceptionnels sur opérations de capital		19,9
Charges exceptionnelles sur opérations de capital	(3,6)	(40,1)
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(3,6)</b>	<b>(20,2)</b>

Les charges exceptionnelles sur opérations en capital de 2008 et 2009 correspondent principalement à la valeur comptable brute des titres immobilisés de l'activité de portefeuille cédés et sont compensées par des reprises de provisions en résultat financier d'égal montant.

## | Note 12. Impôt sur les sociétés

Le périmètre d'intégration fiscale comprend :

- Finatis, société-mère ;
- Carpinienne de Participations, filiale ;
- Eurisma, filiale ;
- Saris, filiale.

Les charges d'impôt sont comptabilisées par les filiales intégrées comme en l'absence d'intégration ; cette charge est donc calculée sur le résultat fiscal propre à chaque filiale.

La société-mère calcule sa charge d'impôt sur le résultat d'ensemble du groupe intégré, déduction faite de l'impôt calculé par les filiales intégrées.

Ventilation de l'impôt entre résultat courant et exceptionnel :

L'impôt de la société-mère est ventilé entre le résultat courant et le résultat exceptionnel en tenant compte des retraitements fiscaux qui leur sont propres.

Le report du déficit fiscal du groupe intégré s'élève à 13,0 M€.

(en millions d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
Résultat courant	18,1		18,1
Résultat exceptionnel	(3,6)		(3,6)
Impôt refacturé aux filiales			

## VI. EXPOSITION AUX RISQUES

### 6-1. Risque de taux d'intérêt

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit, dont l'encours s'élevait à 120 M€ au 31 décembre 2009, sont à taux variable et n'ont pas fait l'objet de couverture de taux d'intérêt.

### 6-2. Risque de liquidité

Finatis a pour politique de disposer en permanence d'importantes lignes de crédits confirmées pour faire face à tout besoin éventuel. Au 31 décembre 2009, les lignes de crédits confirmées non utilisées s'élevaient à 121,0 M€.

### 6-3. Risque de change

Finatis reste exposée au risque de variation de change du dollar américain sur des investissements financiers résiduels en devises. Toutefois, pour réduire cette exposition, la Société a conclu des opérations d'achat et vente à terme en devises, destinées à se couvrir contre les variations de change desdits actifs. Au 31 décembre 2009, le montant nominal des ventes à terme pour Finatis s'élevait à 0,5 MUSD.

### 6-4. Autres risques

Il n'existe pas d'autres risques, de nature juridique, fiscale ou informatique, significatifs au niveau de la société Finatis SA.

# COMPTES INDIVIDUELS

## Annexe

### VII. AUTRES INFORMATIONS

#### **7-1. Engagements reçus**

La partie non utilisée des lignes de crédits confirmées au 31 décembre 2009 s'élève à 121 M€.

#### **7-2. Engagements donnés**

Néant.

#### **7-3. Engagements réciproques**

La société Finatis a mis en place des opérations de couverture de change. Ces opérations sont décrites au paragraphe II.6. de l'annexe des comptes sociaux et au point 6.3 de l'annexe.

#### **7-4. Dettes garanties par des sûretés réelles**

La société Finatis a nanti au profit de différents établissements bancaires des titres de participation pour garantir des emprunts dont l'encours s'élevait à 120 M€ au 31 décembre 2009.

#### **7-5. Engagements pris en matière de pensions et obligations similaires**

Néant

#### **7-6. Effectif moyen**

L'effectif est d'un mandataire social rémunéré.

#### **7-7. Rémunérations versées aux membres des organes d'administration et de direction**

Le montant global des rémunérations versées aux membres des organes d'administration et de direction en 2009 s'est élevé à 24 203 €. Le montant des jetons de présence alloués en 2008 aux membres du conseil d'administration et versé en 2009 s'est élevé à 8 958 €.

## 7-8. Information concernant les entreprises liées

Les postes du bilan et du compte de résultat concernent des entreprises liées pour les montants suivants :

(en millions d'euros)	
<b>Actif</b>	
Titres de participation (net)	376,4
Créances nettes rattachées aux participations	
Créances nettes d'exploitation	38,2
<b>Passif</b>	
Dettes d'exploitation	1,8
<b>Résultat</b>	
Produits financiers	21,6
Charges financières	0,2

## 7-9. Comptes consolidés

La société établit des comptes consolidés.

Les comptes de Finatis SA sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société Euris SAS (ex Groupe Euris SAS).

# COMPTES INDIVIDUELS

## Annexe

### VIII. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(En millions d'euros)	Capital	Autres éléments de capitaux propres hors résultat	Quote-part de capital détenue (en %)
	1	2	3
<b>SOCIÉTÉS OU GROUPES DE SOCIÉTÉS</b>			
<b>A. Renseignements détaillés</b>			
(titres dont la valeur brute excède 1% du capital de la société)			
<b>1. Filiales (50% au moins du capital détenu)</b>			
Carpinienne de Participations SA 83, rue du faubourg Saint-Honoré 75008 Paris siren 768 801 243	4,8	5,5	99,1%
Eurisma SAS 83, rue du faubourg Saint-Honoré 75008 Paris siren 343 718 102	25,5	0,1	100,0%
Foncière Euris SA 83, rue du faubourg Saint-Honoré 75008 Paris siren 702 023 508	149,6	371,3	79,1%
Saris SAS 83, rue du faubourg Saint-Honoré 75008 Paris siren 344 212 063	2,1	(0,1)	100,0%
<b>2. Participations (10 à 50% du capital détenu)</b>			
Néant			
<b>B. Renseignements globaux</b>			
(titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société)			
Filiales françaises			
Filiales étrangères			
Participations dans les sociétés françaises			
Participations dans les sociétés étrangères			

Valeur comptable		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Observations
Brute	Nette						
4	5	6	7	8	9	10	
12,9	12,9	18,2			0,4	0,6	dont acompte sur dividende 0,3 M€
22,3	22,3	19,8			0,4	0,7	acompte sur dividende 0,7 M€
338,8	338,8			0,2	7,0	24,9	
2,4	2,4				-		
0,1	0,0						provision 0,1 M€

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## sur les comptes annuels

### Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société FINATIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

## II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes II-3 et II-4 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives aux modalités de comptabilisation, d'évaluation et de dépréciation :

- des immobilisations financières,
- des créances.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 14 avril 2010  
Les Commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres  
Henri-Pierre NAVAS

CAILLIAU DEDOIT ET ASSOCIÉS  
Rémi SAVOURNIN

# RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## sur les conventions et engagements réglementés

### Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et d'engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

#### AVEC LA SOCIÉTÉ EURIS SAS

##### **I Nature et objet**

Le conseil d'administration a autorisé, le 6 juin 2008, votre Société à conclure une convention de conseil et d'assistance avec la société Euris SAS.

Au titre de cette convention, votre société a supporté, en 2009, une charge d'un montant de 821 135,03 euros hors taxes.

#### AU PROFIT DE M. DIDIER LEVEQUE

##### **I Nature et objet**

Le conseil d'administration a, le 24 avril 2008, autorisé l'affiliation de M. Didier Levêque, Directeur Général, au régime de prévoyance et au régime de retraite supplémentaire mis en place au sein du groupe pour l'ensemble des collaborateurs.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 14 avril 2010  
Les Commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres  
Henri-Pierre NAVAS

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS  
Rémi SAVOURNIN

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## À l'assemblée générale extraordinaire du 21 mai 2010

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale extraordinaire afin de soumettre à votre approbation les modifications statutaires suivantes :

- la modification de l'article 24 des statuts « Durée des fonctions des administrateurs » afin de réduire, avec effet immédiat et application aux mandats en cours, la durée du mandat des administrateurs et de la fixer à un an.
- la modification de l'article 32 des statuts « Convocation – Réunion et délibération du Conseil » afin de prévoir la faculté pour la moitié au moins des administrateurs en exercice de convoquer, sur un ordre du jour déterminé, le conseil d'administration.

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions et nous vous remercions de leur réserver un vote favorable.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

# PROJET DE RÉSOLUTIONS

## Soumises à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 21 mai 2010

### I. RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

#### | Première résolution

##### (Approbation des comptes annuels de la Société).

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2009, approuve les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, qui font ressortir un bénéfice de 14 534 539,08 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale prend acte que le montant des dividendes versés au titre de l'exercice 2008 et afférents aux actions détenues en propre, s'est élevé à la somme de 46 280 €, inscrite au report à nouveau.

#### | Deuxième résolution

##### (Approbation des comptes consolidés).

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité du Groupe durant l'exercice 2009 et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés tels qu'ils lui sont présentés et qui font ressortir un bénéfice net de l'ensemble consolidé de 653 M€.

#### | Troisième résolution

##### (Affectation du résultat de la Société).

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, constatant que la réserve légale est déjà dotée à hauteur de 10% du capital social, décide de procéder à l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	14 534 539,08 €
Report à nouveau antérieur	63 792 949,44 €
Bénéfice distribuable	78 327 488,52 €
Distribution d'un dividende	11 313 720,00 €
Affectation au report à nouveau	67 013 768,52 €

L'assemblée générale des actionnaires prend acte que chaque action recevra un dividende net de 2 €, soumis pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en France aux prélèvements sociaux de 12,1% (CSG, CRDS et RSA) et éligible soit à la réfaction de 40%, soit au prélèvement forfaitaire libératoire de 18%.

L'assemblée générale prend acte également que le montant du dividende afférent aux actions détenues en propre par la Société au jour de la mise en paiement du dividende sera affecté au compte report à nouveau.

L'assemblée générale décide que la mise en paiement du dividende de l'exercice 2009 interviendra à compter du 28 juillet 2010.

L'assemblée générale reconnaît en outre que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices de la Société ont été les suivants :

Exercice	Montant brut
2006	5,00 € <sup>(1)</sup>
2007	4,00 € <sup>(2)</sup>
2008	4,00 € <sup>(2)</sup>

(1) Le dividende versé au titre de l'exercice 2006 de 5 € par action a été soumis à la réfaction de 40% pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en France, mentionnée à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

(2) Les dividendes versés au titre des exercices 2007 et 2008 de 4 € par action ont été soumis soit à la réfaction de 40%, soit au prélèvement forfaitaire libératoire de 18% pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en France, mentionnée à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

## | Quatrième résolution

### **(Virement du poste « Autres réserves » au poste « Réserves réglementées, réserves pour actions propres »).**

L'assemblée générale, décide de virer la somme de 99 564,87 €, correspondant au montant net des acquisitions d'actions Finatis au cours de l'exercice 2008, du poste « Autres réserves » au poste « Réserves réglementées, réserves pour actions propres ».

## | Cinquième résolution

### **(Conventions de l'article L. 225-38 du Code de commerce).**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, approuve ledit rapport et les conventions qui y sont énoncées.

## | Sixième résolution

### **(Ratification de cooptation d'un administrateur).**

L'assemblée générale décide de ratifier la nomination, faite à titre provisoire par le conseil d'administration lors de sa séance du 14 avril 2010, de Monsieur Didier LÉVÊQUE, en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-Charles NAOURI, démissionnaire, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir.

## | Septième résolution

### **(Nomination d'un nouvel administrateur).**

L'assemblée générale décide de nommer, en qualité d'administrateur, Monsieur Alain Deloz, pour une durée d'un an, sous réserve de l'adoption de la quatorzième résolution relative à la réduction de la durée du mandat des administrateurs avec effet immédiat, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

## | Huitième résolution

### **(Renouvellement du mandat d'un administrateur).**

L'assemblée générale constate, sous réserve de l'adoption de la quatorzième résolution relative à la réduction de la durée du mandat des administrateurs avec effet immédiat, que le mandat d'administrateur de Monsieur Didier Lévêque vient à expiration ce jour, et renouvelle en conséquence son mandat pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

## | Neuvième résolution

### **(Renouvellement du mandat d'un administrateur).**

L'assemblée générale constate, sous réserve de l'adoption de la quatorzième résolution relative à la réduction de la durée du mandat des administrateurs avec effet immédiat, que le mandat d'administrateur de la société Euris vient à expiration ce jour, et renouvelle en conséquence son mandat pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

## | Dixième résolution

### **(Renouvellement du mandat d'un administrateur).**

L'assemblée générale constate, sous réserve de l'adoption de la quatorzième résolution relative à la réduction de la durée du mandat des administrateurs avec effet immédiat, que le mandat d'administrateur de la société Matignon Diderot vient à expiration ce jour, et renouvelle en conséquence son mandat pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

# PROJET DE RÉSOLUTIONS

## Soumises à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 21 mai 2010

### | Onzième résolution

#### **(Fixation du montant global annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration).**

L'assemblée générale fixe à 40 000 euros le montant des jetons de présence qui seront alloués aux membres du conseil d'administration à compter de l'exercice social clos le 31 décembre 2010 et maintenu pour les exercices suivants sauf modification par l'assemblée générale.

### | Douzième résolution

#### **(Autorisation d'achat par la société de ses propres actions).**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et en application des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, autorise le conseil d'administration, à procéder à l'achat d'actions de la société en vue :

- d'assurer l'animation du marché par un prestataire de services d'investissements intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu, conforme à une charte de déontologie élaborée par l'Association française des marchés financiers (AMAFI) et reconnue par l'Autorité des marchés financiers ; étant précisé que dans ce cadre, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul du seuil de 2% visé ci-dessous, correspondra au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues au titre du contrat de liquidité pendant la durée de l'autorisation ;
- de les remettre à l'occasion de l'exercice des droits attachés à des valeurs mobilières émises par la société donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions existantes de la société ;
- de les conserver et de les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- de les annuler dans la limite d'un nombre maximum ne pouvant excéder 10% du capital social de la société par période de vingt-quatre mois dans le cadre d'une réduction du capital social de la société.

Le prix unitaire maximum d'achat est fixé à 100 €.

Le conseil d'administration pourra toutefois ajuster le prix d'achat susmentionné en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation du capital par incorporation de réserves et d'attribution d'actions gratuites, de division ou de regroupement d'actions, d'amortissement ou réduction de capital, de distribution de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action.

L'utilisation de cette autorisation ne pourra avoir pour effet de porter le nombre d'actions détenues en propre par la société à plus de 2% du nombre d'actions composant le capital social, soit actuellement 113 137 actions, représentant un montant maximum de 11 313 700 €.

Le nombre d'actions acquises par la société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange, dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 2 % du capital social de la société.

L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange de ces actions pourront être effectués par tous moyens et à tout moment, par intervention sur le marché ou hors marché, de gré à gré, y compris, par transaction sur blocs de titres ou par utilisation d'instruments dérivés notamment par l'achat d'options d'achat. La part maximale du capital pouvant être transférée sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme de rachat. Les actions pourront, en outre, faire l'objet de prêts, conformément aux dispositions des articles L 432-6 et suivants du Code monétaire et financier.

L'assemblée générale décide que la société pourra poursuivre l'exécution de son programme de rachat même en cas d'offres publiques d'achat ou d'échange portant sur les actions, titres ou valeurs mobilières émises par la société ou initiées par la société.

Cette autorisation d'achat d'actions est donnée pour une durée qui prendra fin lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice 2010 et au plus tard le 21 novembre 2011.

En vue d'assurer l'exécution de cette résolution, tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, à l'effet :

- de procéder à la réalisation effective des opérations ; d'en arrêter les conditions et les modalités ;
- d'effectuer toutes déclarations et formalités auprès de l'Autorité des marchés financiers ;

- de passer tous ordres de bourse, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres des achats et ventes d'actions ;
- d'ajuster le prix d'achat des actions pour tenir compte de l'incidence des opérations susvisées sur la valeur de l'action ;
- de remplir toutes autres formalités et, de manière générale, de faire ce qui sera nécessaire.

Le conseil d'administration informera l'assemblée générale ordinaire annuelle des opérations réalisées en application de la présente autorisation.

### | Treizième résolution

#### **(Pouvoirs pour formalités).**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

## II. RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

### | Quatorzième résolution

#### **(Modification de l'article 24 des statuts « Durée des fonctions des administrateurs »).**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, décide de réduire avec effet immédiat et application en conséquence aux mandats en cours la durée des fonctions des administrateurs et de la fixer à un an et en conséquence de modifier le premier alinéa de l'article 24 des statuts, rédigé comme suit :

« Article 24 – Durée des fonctions des administrateurs

La durée des fonctions des administrateurs est de un an. »

Les autres termes de l'article demeurent inchangés.

La réduction de la durée du mandat des administrateurs prenant effet immédiatement emporte adoption des septième, huitième, neuvième et dixième résolutions.

### | Quinzième résolution

#### **(Modification de l'article 32 des statuts « Convocation – Réunion et délibération du Conseil »).**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, décide d'insérer un troisième alinéa à l'article 32 des statuts, rédigé comme suit :

« Article 32 – Convocation – Réunion et délibération du Conseil

(...)

Par ailleurs et à tout moment, la moitié au moins des administrateurs en exercice peut valablement procéder, sur un ordre du jour déterminé, à la convocation du Conseil d'Administration. »

Les autres termes de l'article demeurent inchangés.

### | Seizième résolution

#### **(Pouvoirs pour formalités).**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

